

paysages en limousin

DE L'ANALYSE AUX ENJEUX

MAITRISE D'OUVRAGE

Université
de Limoges

33, rue François Mitterrand
BP 23204
87 032 Limoges cedex 01

INITIATIVE DU DOCUMENT

Direction Régionale de l'Environnement
du Limousin

MAITRISE D'ŒUVRE

Agence Folléa Gautier
(paysagistes DPLG)
Bertrand Folléa
Claire Gautier
Pierre-Yves Pasco
Olivier Taillieu

6 bis, rue Henri Martin
92 240 MALAKOFF

Direction Régionale
de l'Environnement
du Limousin
Françoise Maison
Daniel Petit

Immeuble Le P.A.S.T.E.L.
22, rue des Pénitents Blancs
87 007 LIMOGES cedex 1

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines de
l'Université de Limoges
Bernard Valadas
Rémi Crouzevialle

39^E, rue Camille Guérin
87 036 LIMOGES

FINANCEMENT

Etat (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable)
Région Limousin
Union Européenne

Ce document a été réalisé sur la base d'une étude confiée à l'Agence de paysagistes Folléa Gautier, et résulte du travail complémentaire pluridisciplinaire effectué par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Limoges et la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin

L'Université de Limoges tient à témoigner sa reconnaissance à toutes les équipes qui ont participé à l'élaboration de cette étude :

le comité de pilotage

chargé d'orienter et de valider le travail des 3 équipes assurant la maîtrise d'œuvre
Département de géographie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Limoges, Région Limousin, Direction Régionale de l'Environnement du Limousin

le comité de suivi

qui a validé la première phase des travaux avec les membres du comité de pilotage
DDE, DDAF, SDAP, Départements, Chambres d'Agriculture, CAUE, ONF, CRPF, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, PNR Périgord-Limousin, Syndicat mixte de Millevalches, Comité Régional du Tourisme, Limousin-Nature-Environnement

le comité de rédaction

qui a harmonisé les travaux des équipes de maîtrise d'œuvre
Bernard VALADAS, Rémi CROUZEVIALLE, Daniel PETIT

Sommaire

Avant-propos	5
L'inventaire des paysages français : les Atlas de paysages	5
Pourquoi une étude sur les paysages ?	5
Une base de connaissances en matière de paysages	5
Introduction	6
Une identité géologique	6
Un ensemble historique homogène	6
PREMIERE PARTIE :	
HISTOIRE DU PAYSAGE LIMOUSIN	7
1. Les paysages limousins, entre nature et culture	7
1.1 - Aspects géographiques	7
1.1.1 - La longue évolution des formes	7
1.1.2 - La douceur du relief	7
1.1.3 - Un climat tout en nuances	9
1.1.4 - Une grande richesse géologique	10
1.2 - Une longue histoire	13
1.2.1 - Aux origines du paysage	13
1.2.2 - Les temps médiévaux	13
1.2.3 - Limousin et économie médiévale	16
1.2.4 - Des temps modernes au XX ^e siècle : les terroirs, l'arbre et la forêt	17
1.2.5 - Des mutations paysagères rapides	19
1.3 - Les géographes et le paysage limousin	20
2. Le paysage limousin en littérature	22
3. Le paysage limousin et les peintres	31
4. Regards contemporains sur le paysage	33
Claude CHAZELLE : Quelques considérations générales sur le Paysage	33
Alain FREYTET : Paysagiste en Limousin	33
Gilles CLEMENT : Ombres et Lumières en Limousin - Les jardins de Vassivière	36
Jacques FONTANILLE : Lumières en Limousin	36

DEUXIEME PARTIE : IDENTITE ET FORCE DU PAYSAGE LIMOUSIN

1. Les ambiances paysagères	39
1.1 - Les ambiances paysagères sous influence montagnarde	40
1.1.1 - La montagne limousine	40
1.1.2 - Les hauts plateaux corréziens	40
1.1.3 - Les "îlots" montagneux	41
1.1.4 - Les grandes vallées en gorges	41
1.2 - Les ambiances paysagères de la campagne-parc	41
1.2.1 - Les bas plateaux ondulés du Limousin	41
1.2.2 - Le plateau de la Basse-Marche	42
1.2.3 - Le bassin de Gouzon	42
1.3 - Les ambiances paysagères de la marge aquitaine	42
1.3.1 - Les bassins de Brive et de Meyssac	42
1.3.2 - Le causse corrézien	43
1.3.3 - Le pays des buttes	43
2. Deux paysages identitaires forts	44
2.1 - Le paysage de la montagne limousine : ses clés paysagères	44
2.1.1 - L'espace, les horizons dégagés, le ciel	44
2.1.2 - La forêt : hêtres et résineux	44
2.1.3 - Les landes humides	44
2.1.4 - Les landes sèches de bruyères et de fougères	45
2.1.5 - Les murets de pierres sèches	45
2.1.6 - Le granite et l'ardoise	46
2.2 - Le paysage de la campagne-parc : ses clés paysagères	47
2.2.1 - Un paysage "à l'anglaise"	47
2.2.2 - Des châteaux et des parcs	47
2.2.3 - Une origine complexe	47
2.2.4 - Des secteurs au bocage préservé	48
2.2.5 - Des "villes à la campagne"	49
3. Des sites emblématiques	51
3.1 - Les sites protégés	52
3.2 - Variété des sites	52
3.1.1 - Les monuments naturels	52
3.1.2 - Les arbres isolés, les allées d'arbres	53
3.1.3 - Les étangs et les plans d'eau	53
3.1.4 - Les sommets panoramiques	53

3.1.5 - Les vallées	53
3.1.6 - Le coeur des "îlots" montagneux	54
3.1.7 - Les bourgs et les centres urbains	54
3.1.8 - Les édifices et leurs abords	54
3.1.9 - Le petit patrimoine bâti	54
3.1.10 - Les parcs et jardins	54
3.1.11 - Les sites historiques	55
3.1.12 - Les sites à "caractère scientifique"	55

TROISIEME PARTIE : UNITES PAYSAGERES 57

1. Les unités de paysages de la montagne 59

Le plateau de Millevaches (1)	59
Le plateau de la Courtine (2)	62
Le massif des Monédières (3)	64
Le pays de Vassivière (4)	67
Le pays Crocq / Felletin (5)	70
Les hauts plateaux Corrèziens (6)	72
Les gorges de la Dordogne (7)	76
La vallée de la Dordogne (8)	78
La Xaintrie (9)	80
Le massif de Guéret (10)	82
Les monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud (11)	85
Le mont Gargan (12)	87
Le massif de Toulx-Sainte-Croix (13)	89
Les monts de Blond (14)	91
Les monts de Châlus (15)	93
Les monts de Fayat (16)	96

2. Les unités de paysages de la campagne-parc 99

Les collines d'Aubusson / Bellegarde (17)	99
La basse Combraille (18)	101
Le bassin de Gouzou (19)	103
Le Bas-Berry et la vallée de la Petite Creuse (20)	105
Les gorges de la Creuse et les collines du Guérétois (21)	108
Le plateau de Bénévent-l'Abbaye / Grand-Bourg (22)	109
La Basse-Marche (23)	111
Limoges et sa campagne résidentielle (24)	114
Les collines limousines de Vienne - Briance (25)	117
Le plateau de Rochechouart (26)	121
Le plateau d'Uzerche (27)	124
La campagne résidentielle de Tulle (28)	126

3. Les unités de paysages des marges aquitaines 128

Brive et ses environs (29)	128
Le pays des buttes calcaires et des terres lie-de-vin (30)	130
Le causse corrézien (31)	133
Le bassin de Meyssac (32)	135

QUATRIEME PARTIE : CLES D'INTERVENTION POUR AGIR DURABLEMENT 137

1. Valeurs paysagères clés du Limousin et dynamiques d'évolution 137

1.1 - Des couleurs limousines, vert, bleu et rouge 137

1.1.1 - Les couleurs du Limousin, une valeur paysagère forte	137
1.1.2 - Quelques problèmes d'intégration de bâtiments	140
1.1.3 - Des exemples de réussite	141

1.2 - Les matériaux du socle ancien : une matière qui donne sa cohésion au paysage limousin 142

1.2.1 - La valeur paysagère des roches	142
1.2.2 - Quelques éléments pour une gestion maîtrisée et une meilleure connaissance de ce patrimoine	144

1.3 - Une architecture préservée de grande qualité 146

1.3.1 - La valeur paysagère de l'architecture	146
1.3.2 - Des évolutions variées	148

1.4 - L'arbre épanoui 151

1.4.1 - La valeur paysagère des arbres en Limousin	151
1.4.2 - Les dynamiques d'évolution et la prise en compte des problèmes	153

1.5 - Une eau omniprésente 154

1.5.1 - La valeur paysagère de l'eau	154
1.5.2 - Les dynamiques d'évolution	155
1.5.3 - Quelques exemples de réussite	157

2. Une politique paysagère volontariste 158

2.1 - La montagne limousine 158

2.1.1 - Conserver des paysages ouverts	158
2.1.2 - Diversifier la forêt	159
2.1.3 - Préserver la diversité des milieux et des paysages	159

2.2 - La campagne-parc 160

2.2.1 - Intégrer au paysage les aménagements routiers	160
2.2.2 - Conserver et renouveler les structures bocagères	161
2.2.3 - Conserver et renouveler les structures arborées	161
2.2.4 - Maîtriser l'étalement de l'urbanisation	162

3. Conseils d'intervention sur le paysage 163

Infrastructures	163
Villes, bourgs	164
Agriculture	165
Sylviculture	166
Energie	167

Synthèse des enjeux 168

Annexes 171

Avant-propos

“Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations...” (Extrait du chapitre I de la Convention Européenne du Paysage - Florence, 20 octobre 2000)

L'inventaire des paysages français : les Atlas des paysages

En France, la réalisation des Atlas des paysages s'appuie sur une méthodologie proposée par Yves Luginbuhl (Directeur de Recherche au CNRS) à la Direction de la Nature et des Paysages du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Cette méthode permet d'inventorier les paysages français afin, d'une part, de disposer de leurs caractères essentiels et de leur degré de transformation et d'autre part, de faciliter l'intervention des pouvoirs publics dans leur maîtrise de l'évolution de ces paysages.

Communément appelés “Atlas des paysages”, ces documents établis à l'échelle départementale ou régionale se fondent sur une triple expertise où les paysages sont identifiés au travers :

- de critères objectifs que sont leurs réalités dans la géographie et dans l'histoire ;
- de critères d'évolution, des états de stabilité ou d'instabilité induits par cette évolution ;
- de critères sociaux que sont les reconnaissances que leur accordent ou leur refusent les différentes sociétés (groupes sociaux, collectivités locales, artistes et littérateurs, ...)

Pourquoi une étude sur les paysages en Limousin ?

Le Limousin dispose d'un remarquable paysage de campagne, composé de vallées et de plateaux, de bocage et de prairies, de forêts et de rivières, dans une nature largement préservée ; un paysage devenu rare en France, en dehors des espaces de montagne.

Resté un peu à l'écart des grandes mutations industrielles et agricoles opérées dans d'autres régions, le Limousin a connu une évolution économique qui n'a pas transformé brutalement ses paysages. Ainsi, le développement de l'élevage traduisant à l'échelle régionale une spécialisation de l'agriculture n'a pas été accompagné d'actions de remembrement trop poussées.

Le Limousin possède une unité et une identité paysagères qui le différencient des régions voisines. Ce document a pour objectif d'analyser les valeurs fondamentales des paysages limousins, d'en dresser une typologie et de proposer quelques clés d'intervention pour leur conservation.

La perception des paysages, leur appréciation, est une expérience concrète et quotidienne aussi bien pour les habitants des lieux que pour ceux qui passent ou qui séjournent dans la Région.

Nos yeux naviguent peu ou prou à 1,70 mètres du sol et c'est de là qu'il convient de partir pour différencier les paysages, les qualifier, mesurer leurs atouts et leurs sensibilités, en bref les diagnostiquer, afin de savoir ce qu'un territoire offre aujourd'hui réellement à la fois comme cadre de vie aux habitants, et comme cadre d'accueil pour le tourisme ou les entreprises.

A travers cette question du paysage, ce sont ainsi des enjeux sociaux (cadre de vie) et économiques (tourisme, entreprises) qui se jouent. L'enjeu est également, et peut-être surtout, culturel et patrimonial, parce qu'intervenir dans le paysage aujourd'hui, c'est s'inscrire dans une histoire qui, progressivement, touche après touche, a noué des relations entre les éléments, mais aussi entre les hommes et ces éléments, jusqu'à donner une cohérence, une unité et une valeur à ce que l'on reconnaît comme le “pays”, dans lequel il convient de s'inscrire pour garantir la pérennité de la lisibilité établie, voire pour la renforcer ou pour la recréer.

Ce sont ces valeurs que cette étude propose de révéler, afin de s'en servir pour établir les bases d'une politique régionale de valorisation des paysages du Limousin, associant les différents partenaires intéressés, aux échelles régionale, départementales et locales.

Une base de connaissances en matière de paysages

Un atlas constitue une base de connaissances des paysages de la région. Au-delà des fondements géographiques, historiques et culturels qui expliquent, au-delà des images et des schémas qui décrivent, l'Atlas des paysages du Limousin s'attache à mettre en évidence :

- **les échelles de cohérence** (ce sont les ambiances et les unités de paysage) pour agir de façon coordonnée sur la qualité de l'espace dans les problématiques d'aménagement du territoire ;

- **les valeurs paysagères**, qui sont des éléments ou des relations entre éléments qui fondent la spécificité et l'identité d'un territoire donné ; c'est sur ces valeurs que l'on pourra s'appuyer pour proposer des actions de préservation et de valorisation du paysage ;

- **les enjeux** qui pèsent sur les paysages, par l'observation des dynamiques à l'oeuvre et de leurs effets sur l'espace et ses logiques constitutives.

Avertissement au lecteur

Cet ouvrage est conçu de façon à apporter une vision globale des paysages limousins. L'échelle régionale a été volontairement privilégiée en raison de la taille réduite du territoire (3 départements) et de son caractère relativement homogène.

Ce travail est un premier pas vers la connaissance des paysages limousins. Il met en valeur les grandes ambiances paysagères qui caractérisent le Limousin et lui donnent des traits spécifiques. Il montre la qualité des paysages et leur état de préservation. Les cartes d'ensemble ont été réalisées à des échelles proches du 1 / 750 000 ; le repérage des limites d'unités a été effectué au 1 / 100 000. Pour appréhender avec plus de détails la diversité des paysages locaux, les enjeux spécifiques à des micro-territoires, mettre en œuvre une stratégie locale de mise en valeur et de protection des paysages, il conviendra d'engager des réflexions plus approfondies. Elles pourront être menées à l'échelle du département, du pays, de la communauté de communes, des Parcs Naturels Régionaux, ...

La cartographie a privilégié l'outil informatique notamment pour la présentation des unités paysagères. Les blocs diagrammes montrent l'agencement du relief, les cartes de délimitation des paysages traduisent de façon synthétique les grands traits d'occupation du sol et la répartition des espaces ouverts (cultures, prairies, ...) et des espaces fermés (zones boisées, ...), l'opposition entre les paysages d'ombre et de lumière. L'échelle des cartes ne permet pas de faire apparaître certains éléments importants pour la connaissance du paysage local : haies, murets, alignements d'arbres, lisières forestières ... Il s'agit d'un autre travail, plus précis, à réaliser au niveau local.

Introduction

Quand on aborde le Limousin, les paysages se différencient de ceux des régions voisines, même si les limites ne correspondent jamais exactement à celles de la Région. Cette réalité est perçue à la fois par les écrivains contemporains et par les "techniciens" du paysage.

Voici par exemple comment Jean-Guy Soumy, romancier contemporain, "accoste" le Limousin en venant de Paris, en des termes parfaitement marins :

"Dès la Loire franchie, je guette les faibles ondulations océanes de la plaine, cette houle du grand large qui m'indique que je suis encore loin de la côte, loin de la Creuse. [...]"

Il se dit que certains piroguiers du Pacifique se guident sur l'océan à la couleur changeante de l'eau. De retour de voyage, je surveille la lourdeur du vert feuillage quand, vers Argenton, ils évoquent les verdure d'Aubusson.

J'observe les landes quand elles prennent les couleurs de Guillaumin. J'espère la lumière mélancolique qui tombe sur un sol granitique si peu enclin à l'onctuosité des formes.

La Souterraine annonce les vallonnements que j'aime. Les maisons basses de l'Indre paraissent se relever, se simplifier, structurant leurs murs, appareillant leurs façades, même les plus modestes. Il demeure toujours une raideur dans les routes, une vastitude dans les champs qui me rappellent l'Île-de-France et son grand large.

Mais progressivement, la route sinue, hésite, les prés se rétrécissent comme dans un univers d'enfant, les arbres eux-mêmes semblent plus petits, plus suppliants.

Les églises se drapent d'austérité et de granit. Les étangs se multiplient comme des ciels à nos pieds. J'approche du centre. Les prés sont sertis de murets de pierre sèche savamment disposés. Des chaos granitiques percent les châtaigneraies qui recouvrent des puits ronds comme des seins.

Je suis enfin au pays de l'enfance, je suis en Creuse."

Dans sa contribution à la pré-étude du présent document le paysagiste Bertrand Folléa affirme que le Limousin est une île : "Une île un peu particulière bien sûr puisqu'elle émerge d'autres terres. Mais elle reste très clairement distincte des régions voisines".

Cette métaphore apparaît également dans l'introduction de l'ouvrage *Le Limousin* paru aux Editions *Autrement* où l'on peut lire : *"C'est difficile à croire mais c'est pourtant un fait : le Limousin est une île"*.

Les terres acides du Limousin émergent ainsi des pays calcaires environnants au nord, à l'ouest et au sud: Berry, Poitou, Angoumois, Périgord et Quercy.

Une identité géologique

Si le paysage est particulier lorsqu'on aborde le Limousin, c'est notamment parce que la géologie elle-même se modifie.

C'est bien le socle ancien émergeant des terrains sédimentaires qui fait fondamentalement le paysage limousin : c'est lui qui transparait dans le bâti, dans l'occupation des sols, le bocage, la lande, dans les essences végétales mêmes, avec le châtaignier.

Occupant la partie nord-ouest du Massif central, la région s'avance comme un promontoire de roches anciennes entre le Bassin aquitain et le Bassin de la Loire; elle est séparée du Massif armoricain par le seuil du Poitou.

Même à l'est, le Limousin se distingue des sols auvergnats en ayant échappé aux éruptions des volcans, sauf ponctuellement (orgues de Bort, puy de Manzagol).

Il est resté ce bloc compact, lentement raboté par les millions d'années d'une lente érosion, offrant aujourd'hui des plateaux aux formes rondes et douces.

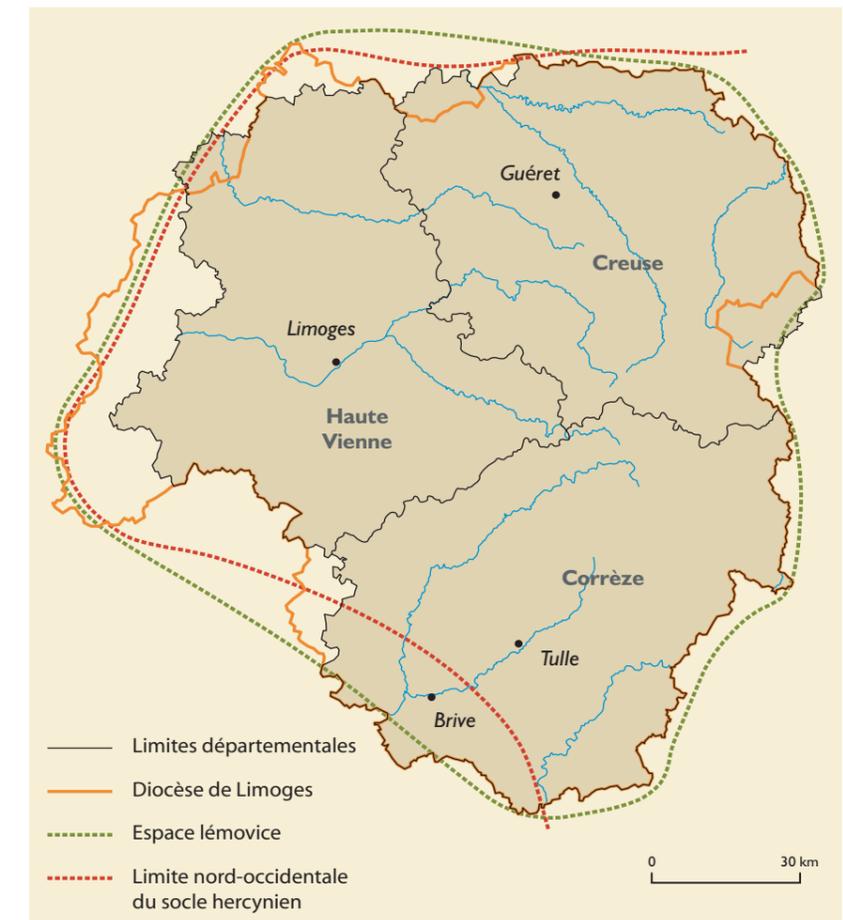
Un ensemble historique homogène

Avec l'Alsace, le Limousin est la seule région métropolitaine où les découpages actuels ont perpétué les identités historiques et culturelles anciennes.

"Elle n'est pas une invention administrative, elle est une province, aux profondes racines unitaires."

Les limites des Gaulois lémovices, de la cité gallo-romaine, de l'ancien diocèse de Limoges, et aujourd'hui de la Région se superposent ainsi presque parfaitement, créant une continuité historique remarquable.

Et lorsque l'on constate que ces délimitations historiques ont suivi avec fidélité le contour des roches primaires du socle hercynien, notamment au nord et à l'ouest, on comprend à quel point la géographie et l'histoire se sont mêlées pour faire du Limousin une terre unitaire.



PREMIERE PARTIE : HISTOIRE DU PAYSAGE LIMOUSIN

I. Les paysages limousins, entre nature et culture (B. VALADAS*, B. BARRIERE**)

La découverte des paysages du Limousin relève de la proximité, parfois même de l'intimité : ici des chaos rocheux au détour d'une vallée ou d'un chemin montant, là des cascades où l'eau étincelle au milieu des pierres et des arbres, ailleurs des forêts denses et des landes humides où fleurissent la sphaigne et la linaigrette ; autant d'éléments qui doivent leurs caractères à une nature préservée et parfois dominante. Mais le paysage limousin, c'est aussi une œuvre humaine où se mélangent bocage aux haies basses ou arborées, campagne-parc, solides maisons de maçon, vieux centres urbains et lotissements éparpillés.

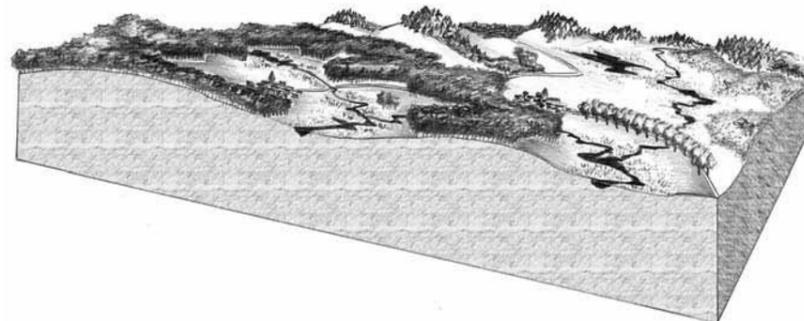
Et toutes les bordures régionales se marient harmonieusement avec les régions voisines qu'elles annoncent dans des transitions nuancées et progressives. Ainsi, la vallée de la Petite Creuse s'unit dans la délicatesse de son bocage au Boischaut de George Sand, la Combraille étale ses haies et ses douces collines jusqu'en Bourbonnais bien au-delà des frontières orientales de la Creuse, la rugosité de la roche volcanique annonce, à Bort-les-Orgues, le Cantal voisin, et le pays de Brive s'ouvre doucement sur le Périgord et le Quercy.

I.1 - Aspects géographiques

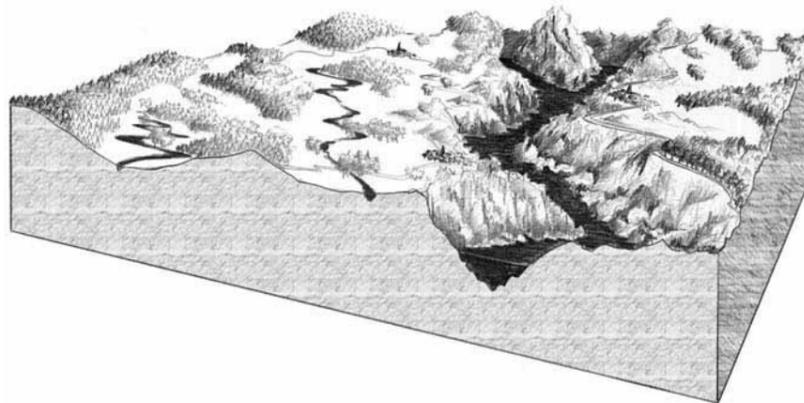
I.1.1 - La longue évolution des formes

La douceur des formes de terrain actuellement visibles découle d'une longue évolution, celle d'un vieux socle hercynien sans cesse usé depuis la fin de l'ère primaire. C'est pour cela que le Limousin vu d'avion ou d'un haut promontoire, donne l'impression d'un vaste espace plan. Cette planéité trouve son origine dans de grands

aplanissements tertiaires, réalisés durant des dizaines de millions d'années, sous des climats tropicaux, tantôt chauds et humides et tantôt chauds et secs. De ces aplanissements autrefois jalonnés de dépôts alluviaux et de sols, il ne reste que de rares témoins isolés sur les interfluves ; ils sont toutefois suffisamment importants pour laisser à l'œil l'impression de grands plans.



La montagne limousine : de hautes surfaces découpées en collines doucement convexes et creusées en cuvettes au fond plat



Les gorges de la Dordogne : une profonde entaille quaternaire au milieu de hauts plateaux tertiaires

I.1.2 - La douceur du relief

Ce n'est pas dans un relief puissant et contrasté qu'il faut rechercher l'âme du paysage limousin : au contraire, tout est ici douceur et nuances subtiles loin des excès de toutes sortes. Certes, le langage commun emploie le terme de "montagne" pour désigner les points les plus hauts, mais il est inutile de rechercher des pics élevés, de grands versants pentus ou de larges vallées. Tout au plus, quelques abrupts un peu rigides et des vallées profondes qui localement structurent l'espace ; partout ailleurs, de longs plateaux façonnés de vallons ouverts et de collines aux versants convexes. Même si les pentes deviennent plus fortes lorsque l'on aborde les parties les plus hautes, l'arrondi des sommets et l'élargissement des vallées devenues cuvettes laissent partout une impression de plateaux, beaucoup plus que d'une véritable montagne.



Les plateaux limousins, un relief plan doucement vallonné

* - Professeur de Géographie, Université de Limoges

** - Professeur d'Histoire, Université de Limoges (†)

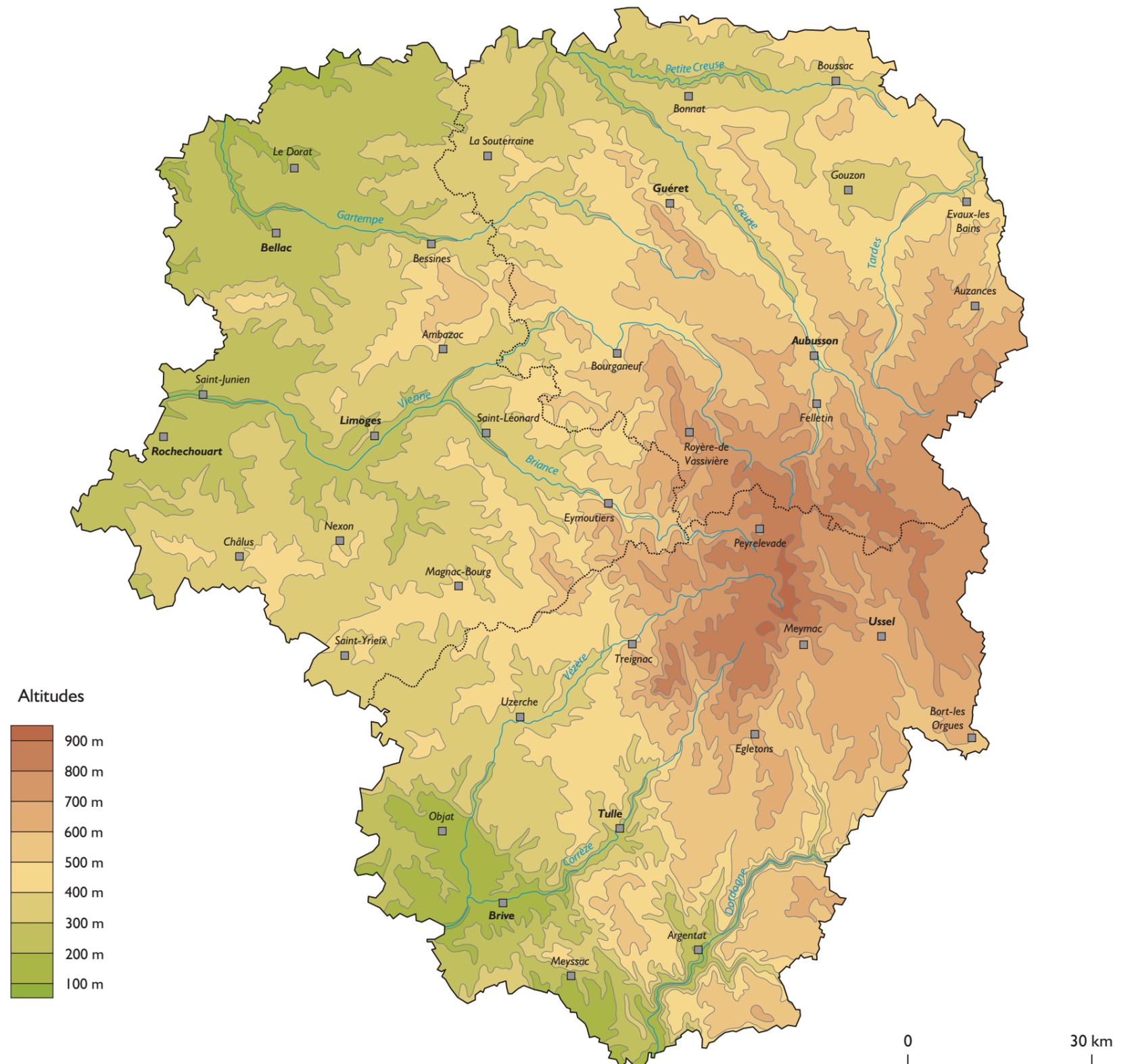
Ce qui caractérise au mieux le relief du Limousin, c'est la variété des formes de détail. Les plateaux ne sont jamais de simples plans inclinés : partout attirent l'oeil bosses, creux, ruptures de pentes, rochers et ruisseaux. C'est dans la répétition à l'envi de ces formes, elles-mêmes découpées par des détails encore plus nombreux que réside en partie l'âme du paysage limousin; l'impression de désordre est forte, le charme naît de l'équilibre dans l'agencement de ces formes. Cela d'autant plus que l'agriculture a longtemps calqué l'armature de ces terroirs sur cette diversité naturelle.

Mais le vrai caractère du paysage limousin, c'est celui des formes d'échelle moyenne, celles qui arment les paysages du quotidien : collines, vallons et vallées. Ces formes ont été sculptées beaucoup plus récemment, durant l'ère quaternaire, c'est-à-dire lors des deux derniers millions d'années, sous des climats alternativement tempérés et froids. A ce moment-là, avec le changement climatique conduisant à un refroidissement général et à une pluviosité plus régulière, les rivières sont devenues pérennes ; leurs vallées se sont encaissées et les versants se sont adoucis tout en se couvrant de formations superficielles argilo-limono-sableuses, parfois riches en blocs, qui sont le support de nos sols actuels. Dans le même temps, des forces internes liées au mouvement des plaques continentales ont provoqué le bombement d'ensemble qui donne au Limousin sa forme en toit à trois pans accroché à l'Auvergne et le dessin divergent du réseau hydrographique. La variété spatiale dans la dissection et la sculpture des formes d'échelle moyenne sont en fait le résultat d'un bilan entre une surrection plus ou moins poussée, l'agressivité temporelle de l'érosion et la résistance nuancée des roches.

C'est ainsi que sont nées dans tous les secteurs granitiques un peu soulevés les cuvettes aux contours multilobés que l'on nomme des "alvéoles" ; c'est dans le cadre de ces formes de taille hectométrique (voire kilométrique), résultat d'une érosion différentielle entre des roches de résistance contrastée, que se sont organisés les paysages et la vie agricole de la montagne limousine avant que la forêt ne vienne tout recouvrir. Ailleurs, l'enfoncement du réseau hydrographique et l'abaissement saccadé des versants se traduisent par des étagements de replats. La forme des vallées dépend, elle, du niveau de base général, celui de la Loire ou de la Garonne et des roches traversées.

Quant aux formes de détail, les talus ou les banquettes visibles dans les champs, elles sont le résultat d'une forte érosion agricole et c'est au temps court des derniers siècles, voire des deux derniers millénaires, celui des hommes, qu'il faut les relier.

OROGRAPHIE DU LIMOUSIN

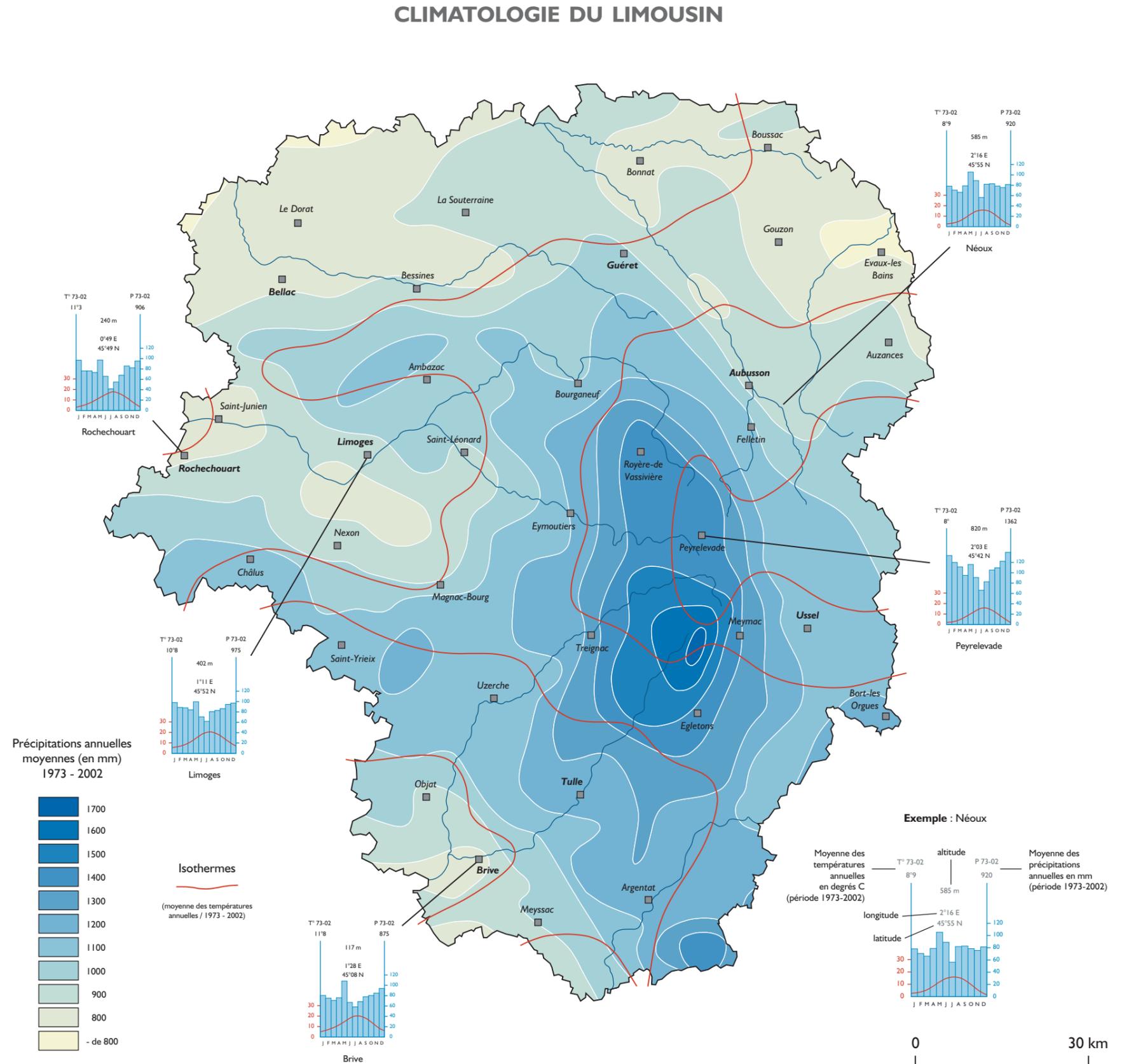


I.1.3 - Un climat tout en nuances

Le Limousin appartient tout entier à la marge occidentale du domaine tempéré océanique français. Sa réputation de pays froid et humide est à nuancer fortement et n'a de vérité - et encore ! - que dans une lecture relative effectuée depuis les marges de la région. En fait, partout en Limousin, on trouve les nuances subtiles d'un climat tempéré océanique, un peu plus humide et frais que celui des Charentes, un peu moins chaud que dans le cœur de l'Aquitaine, encore ligérien sur ses marges septentrionales, mais beaucoup moins arrosé et froid que sur les sommets volcaniques auvergnats voisins. Les excès sont rares, les pluies peu violentes, le gel peu marqué et la neige trop peu présente, au point de ruiner tout espoir d'avoir un jour une véritable station de ski, fût-il nordique. Le vent, même si la tempête de décembre 1999 laisse encore sa marque dans les forêts, n'a jamais été un obstacle majeur aux entreprises humaines.

Loin d'être un handicap, le climat est au contraire un atout qui favorise la dynamique paysagère du Limousin et son unité régionale. Associée à des précipitations bien réparties au cours de l'année, la longueur de la saison végétative, même si elle devient plus courte sur les sommets du Millevaches, favorise la pousse de l'herbe et de l'arbre, deux éléments forts des paysages limousins. L'océanité se lit aussi dans les ciels, sans cesse changeant, aux couleurs intenses, coup de soleil lumineux après le passage d'une giboulée de mars ou d'avril, ou après l'orage.

Le gradient climatique altitudinal est ressenti par l'homme mais il n'est pas suffisant pour gêner la végétation au point de créer de fortes différences régionales. On est le plus souvent à l'échelle des nuances plutôt que dans une véritable régionalisation contrastée. C'est en Corrèze que ce gradient se lit le mieux : entre Brive et les plus hauts sommets corréziens, on passe de 900 mm de précipitations et 11°C de température moyenne à plus de 1600 mm et moins de 8°C. En Creuse, les écarts sont du même ordre ; en Haute Vienne, les changements sont plus faibles.



I.1.4 - Une grande richesse géologique

Les paysages du Limousin doivent une partie de leurs traits à la géologie ce qui explique à la fois l'opposition et le lien avec les régions voisines : l'opposition parce que les roches primaires du socle limousin se différencient nettement des calcaires secondaires des plateaux charentais, poitevins ou aquitains ; le lien, parce qu'il n'y a jamais correspondance exacte entre les frontières régionales et les limites géologiques et l'on sait bien ce que les paysages des bordures orientales de la Charente ou du Périgord doivent aux alluvions anciennes venues du Limousin.

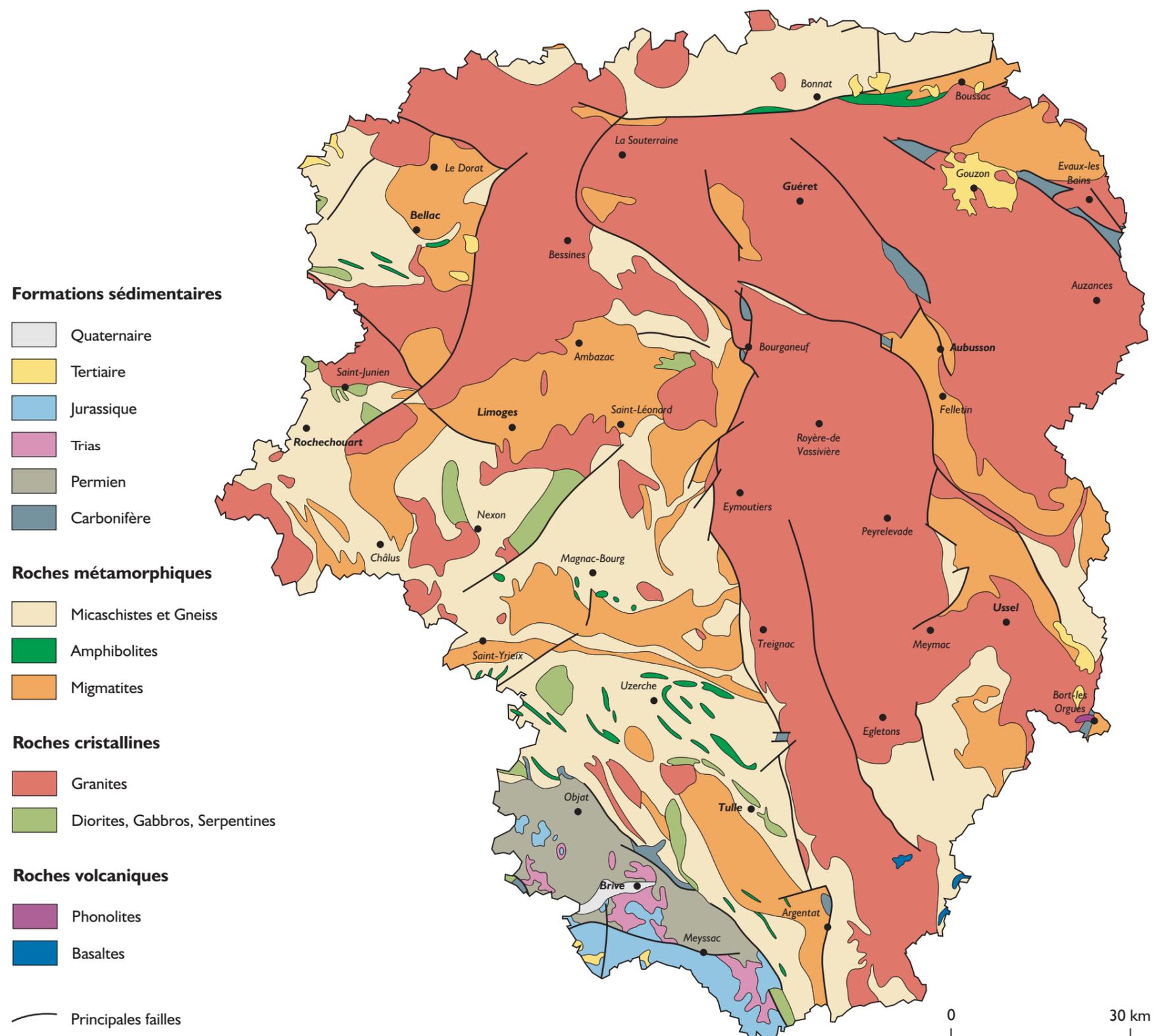
Géologiquement, le Limousin est dans son ensemble relativement uniforme : les roches métamorphiques (gneiss, schistes, ...) et les granites l'emportent nettement. Sur les cartes géologiques, il apparaît en rouge ou en marron, comme une protubérance nord-occidentale du Massif Central, vieux morceau de la chaîne hercynienne. Cette immense chaîne, construite à l'ère primaire comme une très haute montagne, a été, par la suite, décharnée et détruite par une longue érosion qui l'a réduite, il y a plus de 200 millions d'années, à l'état d'un vaste espace plan. Ainsi les granites mis en place sous forme magmatique en profondeur sont apparus en surface, au milieu des roches métamorphiques.

Il faut d'abord rappeler que c'est à ces deux ensembles lithologiques que le Limousin doit l'ossature de ses paysages : aux granites, le modelé alvéolaire et collinaire de ce qu'il est convenu d'appeler la Montagne et des petits massifs adjacents ; aux gneiss et aux schistes métamorphiques les doux plateaux périphériques. Ces deux roches trahissent leur présence à toutes les échelles d'observation : les versants des collines sont plus redressés sur les granites, plus doux sur les roches métamorphiques ; les sols sont plus sableux et filtrants sur les premiers et la roche affleure parfois donnant des dalles ou des chaos rocheux ; ils sont plus profonds, limoneux et argileux sur les seconds, plus fertiles aussi et capables de mieux conserver l'eau dans les réserves souterraines.

Contrairement à une idée répandue qui tend à associer Limousin et granite, celui-ci n'occupe qu'environ la moitié de l'espace régional.

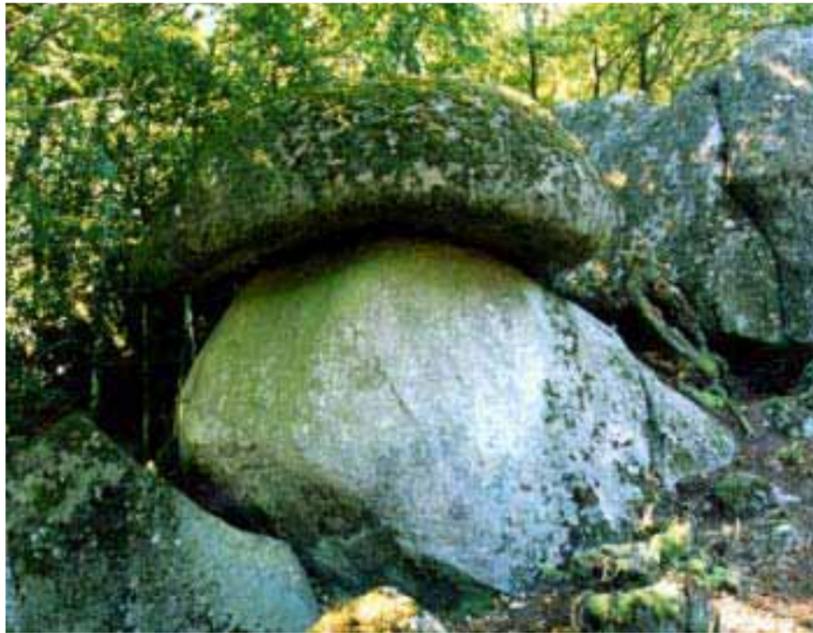
Le Limousin, c'est aussi quelques témoins du volcanisme auvergnat égarés en haute Corrèze, dominant le lac de Neuvic à Manzagol et surtout la grandiose coulée de Bort, découpée en orgues phonolitiques. Les contreforts du Bassin aquitain apparaissent avec les marnes et les calcaires du Bassin de Brive et sur le petit causse de Martel dont la région possède la partie septentrionale.

GEOLOGIE SIMPLIFIEE DU LIMOUSIN



DES FORMES ETRANGES : LES TORS GRANITiques

En roche granitique, l'érosion modèle les formes en grandes cuvettes aux contours lobés séparés par des collines convexes que l'on appelle des alvéoles. Sur les versants de ces alvéoles, les tors sont des empilements de blocs géométriques obtenus eux-aussi par érosion différentielle : les parties profondément altérées, très arénisées, meubles, ont été déblayées ; ne subsistent que les cœurs rocheux plus résistants.



Rocher du "champignon" (hauteur 3 mètres) ; Bois du Rat, Monts de Blond (Cieux, Haute-Vienne)



Rocher dit "la pierre au loup" (hauteur 3,5 mètres) ; Monts d'Auriat (Creuse)

DES SCULPTURES EN VASQUES ET CANNELURES SUR LES TORS

L'érosion différentielle se poursuit sur les tors en créant, au sommet des blocs, des cavités de forme circulaire, les vasques et, sur les bords, des cannelures ou rigoles.



Cannelures ; Pierres Jaumâtres, Monts de Toulx-Sainte-Croix (Creuse)



Vasques de la pierre à "sacrifices" ; Bois du Rat, Monts de Blond (Cieux, Haute-Vienne)

LES VASQUES : UN MICROPAYSAGE

Les vasques sont elles-aussi le résultat d'une érosion différentielle poursuivie à l'échelle du détail. Remplies d'eau après les pluies et de lichens qui colonisent la roche, elles donnent des micropaysages d'une grande délicatesse.



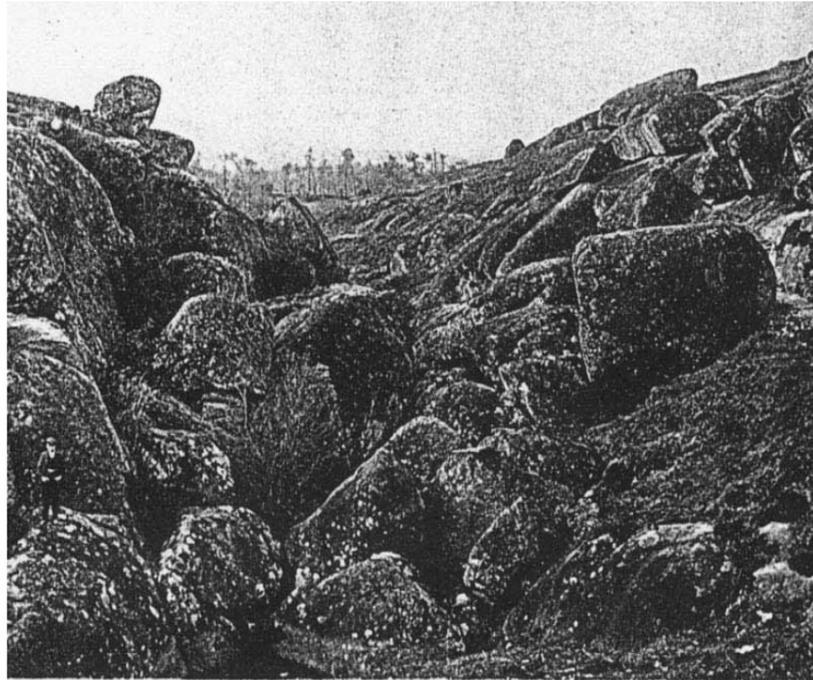
Vasque du "berceau" ; Rochers de Puychaud, Monts de Blond (Haute-Vienne)



Vasque (diamètre 60 cm) ; Pierres Jaumâtres, Monts de Toulx-Sainte-Croix (Creuse)

D'UNE AMBIANCE A L'AUTRE...

La reconquête forestière masque aujourd'hui la plupart des chaos rocheux. Même si l'ambiance forestière ajoute du mystère, beaucoup mériteraient d'être mieux mis en valeur



OLEUX (Hte-Vienne) — Les Rochers des Fées (côté Sud)

Carte postale des environs de 1925 (Haute-Vienne)



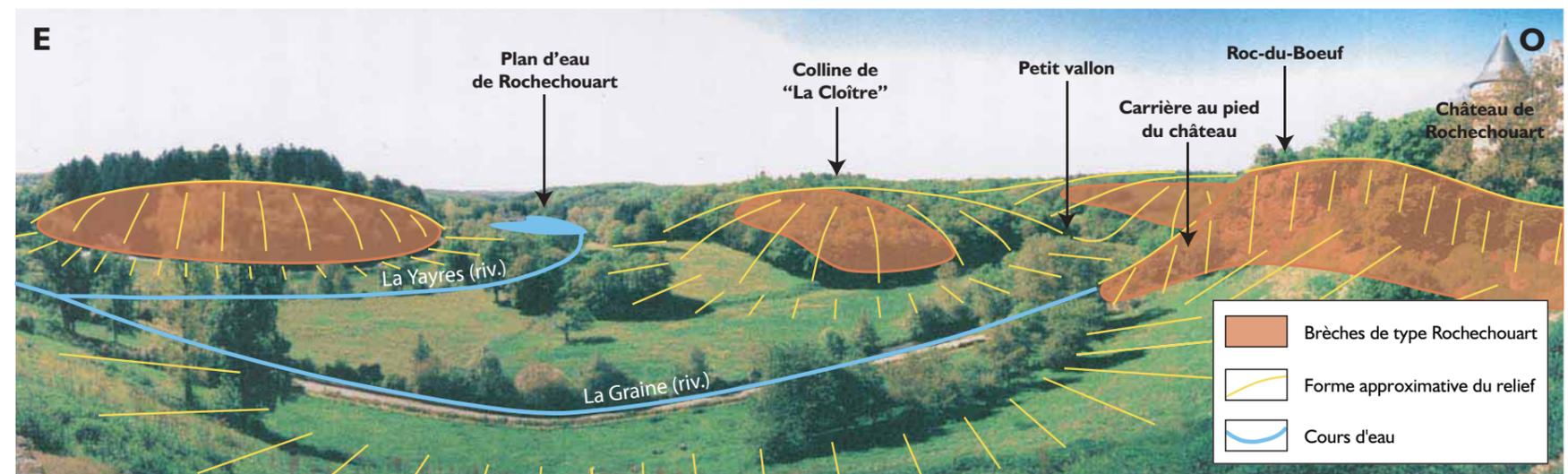
Le même paysage que ci-dessus, aujourd'hui. Les blocs se devinent à peine

A la recherche de paysages originaux, il ne faudrait pas oublier ce que certains substrats géologiques rares ont pu apporter à la diversité paysagère, même s'ils sont de petite taille. Les impactites de Rochechouart, résultats du choc brutal d'une météorite géante, arment les pentes sur lesquelles est construite la ville et expliquent assez bien la localisation des forêts autour de cette sous-préfecture. Les serpentinites, fragments de croûte de fond océanique échoués en Limousin ont une richesse en fer et en magnésium qui permet le développement de landes sèches parsemées de blocs et de chicots rocheux noirs, aux espèces très différenciées de leurs voisines (La Flotte et le Cluzeau à Châteaux-Chervix et Meuzac, Bettu à Chenailler-Mascheix, Saint-Laurent à La Roche-l'Abeille). Il faudrait ajouter les sombres gabbros de la Forêt d'Espagne (près de Sauviat) avec leur riche cortège floristique et, plus largement présents, les grès de Brive et de Meysac qui donnent au bâti des couleurs rougeoyantes. Même les sédiments houillers (Lavaveix-les-Mines) participent à cette variété par leur localisation dans des bassins et par les dépôts de stériles, accumulés lors de l'exploitation. Enfin, les nombreux filons de quartz qui portent des sols très acides, en armant les points hauts, offrent des points de vue remarquables sur les grands panoramas régionaux.

L'opposition lithologique se traduit aussi en terme d'architecture : aux granites, les belles maisons de maçons de la montagne ; aux gneiss et aux schistes grossiers, roches fissiles mais se débitant mal et d'une façon biscornue, les maisons aux murs à

petites pierres et à joints de terre des plateaux périphériques ; aux schistes les plus purs, les plus feuilletés, le délicat débitage en ardoises, utilisées en couverture dans tout le sud-est de la région ; sans oublier les argiles des puissantes poches d'altération et des dépôts tertiaires qui ont permis les constructions à colombage et le développement des tuileries voire des poteries (certaines parties du Limousin demeurent célèbres pour leur épis de faîtage). Dans les deux cas, la roche devenue matériau, travaillée, disposée selon des règles de construction élaborées par des générations de constructeurs, a pris la couleur du temps : les granites se couvrent de lichens incrustés, gris ou jaunes, habillant la pierre d'un léger voile ; les gneiss et les schistes beaucoup plus fragiles s'altèrent en libérant une grande variété d'oxydes de fer dont les tons de marron donnent aux maisons une douce patine.

MISE EN EVIDENCE DU ROLE DES IMPACTITES SUR LE RELIEF A GRANDE ECHELLE : VUE PANORAMIQUE AU PIED DU CHATEAU DE ROCHECHOUART



Les points forts du relief sont armés par les brèches qui sont une roche très résistante ; ils sont couverts de forêt

I.2 - Une longue histoire

Tout paysage s'inscrit dans l'histoire. En Limousin, les mutations du XX^e siècle n'ont pas effacé toutes les traces laissées par une très longue occupation humaine. Certes, avec le temps les marques des plus anciens occupants se sont estompées ou sont devenues fugaces mais il reste encore quelques éléments structurants hérités de ces temps lointains dans les paysages régionaux.

I.2.1 - Aux origines du paysage

Les spécialistes des géosciences (archéologues, préhistoriens, géographes physiciens, ...), en se servant des archives que sont les accumulations tourbeuses et les sédiments de fonds de vallon, de versant ou d'étang, ont retrouvé les traces de la couverture végétale primaire, celle qui s'est installée, il y a environ 10 000 ans, lorsque le climat s'est réchauffé, à la fin de la dernière période froide. Ils ont montré comment, à partir d'une steppe froide, clairsemée, à armoise et à genévrier, une forêt dense de feuillus s'est progressivement développée : d'abord, le bouleau, le pin et le noisetier bien vite supplantés par le chêne, lors de ce que l'on appelle l'"optimum climatique", entre 8 000 et 5 000 ans. Ils ont aussi montré comment, il y a un peu plus de 4 000 ans, sous les effets d'une légère péjoration climatique, le hêtre s'est mélangé progressivement au chêne ; le paysage limousin était alors celui d'une vaste forêt mixte, chênes et hêtres mêlés, les premiers dominant dans les parties les plus basses de la région, les autres sur les hautes terres ; déjà, le chêne pubescent ("chêne blanc") était présent dans le bassin de Brive et sur les plateaux calcaires les plus méridionaux. C'est aussi à partir de ce moment-là que les premiers défrichements ont ouvert des clairières cultivées de plus en plus nombreuses. Et progressivement le territoire limousin est devenu un agrosystème, entièrement façonné par l'homme, de manière à assurer les ressources nécessaires à la subsistance des populations. Ainsi le territoire a été, comme partout en Europe occidentale, fabriqué par ses occupants au terme de relations complexes entre l'homme et les éléments naturels. La déprise qui a frappé la région depuis la fin du XIX^e siècle, même si elle est en partie achevée aujourd'hui, a libéré des espaces qui retrouvent des conditions d'évolution proches de ce qu'elles seraient en dehors de toute intervention humaine. Mais, sur le plan paysager, dans les rares secteurs où l'homme n'intervient plus, ce n'est pas l'équivalent de la forêt primitive qui investit l'espace mais une forêt nouvelle, forte, en plus des espèces locales, de très nombreuses variétés venues de tous les horizons du monde.

Les premiers cultivateurs, du Néolithique à la Protohistoire, même s'ils ont été de plus en plus nombreux au fil du temps, n'ont sans doute pas modifié fondamentalement le milieu naturel initial. Il est très difficile d'imaginer le paysage dans lequel ils évoluaient : des clairières, d'abord éphémères, itinérantes dans un espace de plus en plus conquis ; puis des villages et des champs fixes à l'Age du Fer dont quelques limites témoignent de permanences spatiales surprenantes. Des banquettes de bas de parcelle, encore cultivées aujourd'hui ont fourni à leur base des datations qui attestent d'une présence de labours vieille de plus de 20 ou 22 siècles. Il nous reste de ces lointaines civilisations des mégalithes abondants (dolmens surtout), en particulier sur les parties basses de la région et des tumuli, étranges amoncellements de pierres ayant servi de sépultures, localisés sur les hauteurs. Les itinéraires de grands parcours de l'Age du Fer attestent de l'intégration de l'espace limousin sur les grands cheminements commerciaux de l'époque (transport de l'or et de l'étain vers la Méditerranée, arrivée du vin) ; ils sont parfois jalonnés de sites retranchés, comme celui de l'oppidum de Villejoubert.

Le territoire des Lémovices à l'époque gallo-romaine est structuré par de grands itinéraires routiers dont l'axe Clermont-Ferrand/Saintes et animé par des agglomérations urbaines, la plus importante étant Augustoritum (Limoges). La colonisation agricole est intense, sous la forme de grands domaines ruraux, et la carte archéologique montre pour le II^e siècle une équidistance des exploitations agricoles de l'ordre de 800 mètres, aussi bien sur les hauts plateaux que dans le bas pays. Il nous reste seulement les traces de quelques cheminements, les vestiges de nombreuses exploitations minières et les ruines de nombreuses *villae* ou d'édifices culturels dont les témoignages (tuiles, briques, murs maçonnés au mortier de chaux...) sont essentiellement ceux d'un habitat de qualité.

I.2.2 - Les temps médiévaux

L'archéologie médiévale a du mal à repérer les restes des habitats ruraux dans la mesure où les matériaux de construction, légers (bois, paille, torchis...), ne se sont guère conservés. Néanmoins, les documents écrits qui nous sont parvenus pour cette période de dix siècles (V^e-XV^e siècles) témoignent très souvent de ce que la plupart de nos hameaux, villages et bourgades actuels, existaient déjà et de ce qu'ils se sont en quelque sorte pérennisés. Certes, quelques-uns des villages médiévaux ont disparu, mais en nombre très faible par comparaison avec d'autres régions françaises ; l'archéologie parvient quelquefois à en déceler l'empreinte sous forme de cavités aménagées

dans la roche en place (caves et silos) et naguère associées à des habitats de surface depuis longtemps détruits.

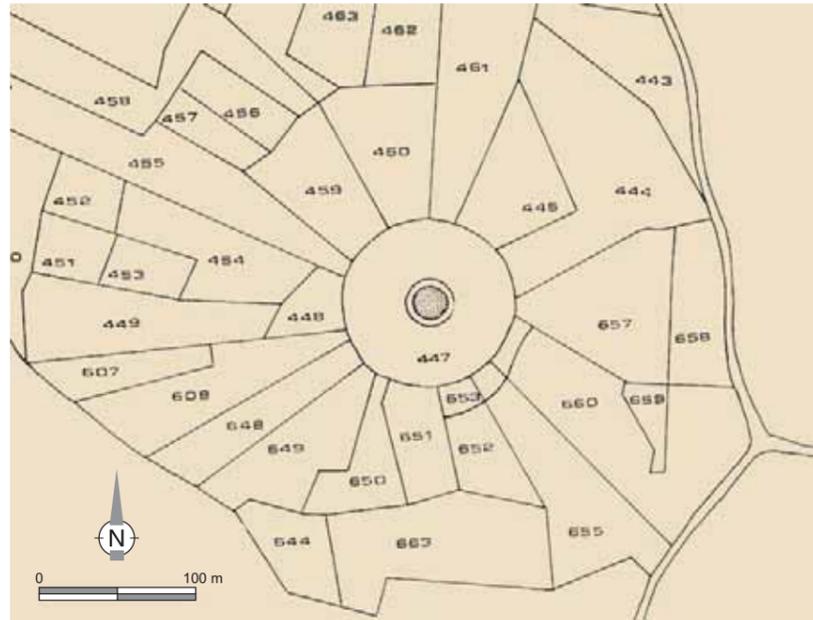
Somme toute, ce n'est pas en matière d'habitats paysans qu'il faut rechercher des aménagements particulièrement remarquables du milieu ambiant. En revanche, on ne peut que constater l'excellent usage qui fut fait, et dans l'Antiquité, et durant le Moyen Age, des sites naturellement fortifiés. Buttes, éperons de confluence ou de méandre, rebords abrupts de plateaux, si abondants dans cette région aux vallées encaissées, ont été en bien des endroits investis par les hommes. Reprofilés, cernés ou barrés de fossés, renforcés par des remparts de terre et par des palissades, ils ont constitué des enceintes-refuges dont la solidité a souvent défié des siècles d'érosion.

Mais le plus insolite en matière de fortifications médiévales, ce sont certainement ces "châteaux à motte" qui fleurissent et se multiplient au temps des seigneurs, à partir du X^e siècle, et qui s'imposent encore jusqu'en plein XIII^e siècle. Ces résidences aristocratiques, dont l'usage se répand en ces temps comme une mode à travers toute l'Europe occidentale, s'adaptent à la topographie comme à l'hydrographie. Soit le tertre porteur d'une tour de bois et cerné d'un fossé est totalement artificiel et utilise un fond de vallée marécageux pour s'isoler au-delà du fossé mis en eau (Montbrun en Haute-Vienne, La Tour-Saint-Austrille en Creuse). Soit on a utilisé un pointement rocheux naturel que l'on a reprofilé (Le Dognon en Haute-Vienne) et qui peut éventuellement occuper une butte ou un éperon naturel.



Motte castrale de Mazeaubrun (Châlus, Haute-Vienne)

Néanmoins, les plus remarquables réalisations de ces époques sont autres et appartiennent à deux types. Il y a, d'une part les constructions religieuses dont le Limousin a conservé un



Exemple de parcellaire organisé autour d'une motte féodale ; Puy Murat (Tarnac, Corrèze) ; cadastre de 1822

échantillonnage particulièrement abondant et varié, ayant utilisé les granites, les gneiss, les grès et les schistes locaux. Les églises qui équipent toujours aujourd'hui les communes rurales ont, dans leur presque totalité, été construites entre le XI^e et le XV^e siècle.

Il y a, d'autre part, les aménagements hydrauliques réalisés soit à l'initiative des seigneurs laïcs, soit à celle des communautés religieuses. Nombreux, par exemple, sont les châteaux à motte auxquels est associé un étang. Quant aux monastères, ils se sont tous préoccupés de domestiquer les cours d'eau qui environnent leurs domaines, de manière à disposer d'étangs permettant la pisciculture, de moulins (à roues horizontales) directement associés soit aux cours d'eau, soit aux étangs, et de systèmes de drainage et d'irrigation aussi complets et rationnels que possible, permettant de tirer parti au mieux de terroirs aux qualités très inégales.

C'est à l'**Ordre cistercien** né au XII^e siècle et bien représenté en Limousin par une douzaine d'abbayes, que l'on doit les réalisations les plus sophistiquées en matière de maîtrise de l'eau. La qualité technique des divers aménagements dont les moines cisterciens eurent l'initiative est telle que, soit les installations servent encore (le canal des moines à Aubazine en Corrèze, nombreux étangs), soit elles sont encore observables même si elles sont abandonnées (nombreuses digues d'étangs rompues), soit, après disparition, on a jugé nécessaire de les reconstituer pour des usages contemporains (le plan d'eau du Coyroux en Corrèze). En outre, un certain nombre de cours d'eau ont fait, soit à leur initiative, soit à la demande générale,

l'objet de travaux d'endiguement (la Tourmente en aval de Turenne en Corrèze et Lot, la Corrèze à Brive), voire de détournements (la Tardes à Bonlieu en Creuse).

Il est, par ailleurs, un autre domaine qui requiert quelque attention, c'est celui des communications. En effet, si la circulation ne peut être, en ces régions, que routière, elle obéit la plupart du temps aux contraintes du relief dont elle essaie d'ailleurs de tirer avantage. Ainsi, l'époque médiévale a-t-elle, comme les époques précédentes, donné la priorité aux itinéraires qui, nonobstant quelques longueurs, suivaient autant que possible les lignes de crête et les dorsales d'interfluvies. Ceux-ci assuraient au voyageur une position dominante,

et surtout, rappelons-le, ne nécessitaient guère d'entretien. En outre, le voyageur médiéval a pu utiliser au moins durant un certain temps, les tronçons de voies romaines héritées de l'Empire.

Mais le franchissement des vallées encaissées constitua toujours une difficulté, ce qui, à terme, conduisit en bien des endroits à repenser l'aménagement de ces points de passage obligés. Il en découla la construction d'un assez grand nombre de ponts qui prirent alors le relais des franchissements à gué ou à barque antérieurs, soit sur le site même, soit sur des sites autres, ce qui entraîna quelques modifications dans les tracés (pont de Noblat à Saint-Léonard, pont d'Aixe-sur-Vienne).

L'ABBAYE D'AUBAZINE (CORREZE) ET L'AMENAGEMENT DU COYROUX

Après avoir récupéré sur le plateau (450 mètres) les eaux d'un certain nombre de sources, le ruisseau du Coyroux, sous-affluent de la Corrèze, franchit près de 300 mètres de dénivellation en quelques kilomètres seulement. Pour ce faire, il a profondément encaissé sa vallée dans le rebord du plateau et, dans cette gorge, il se comportait naguère comme un torrent de montagne, pouvant être sujet à de violentes crues.

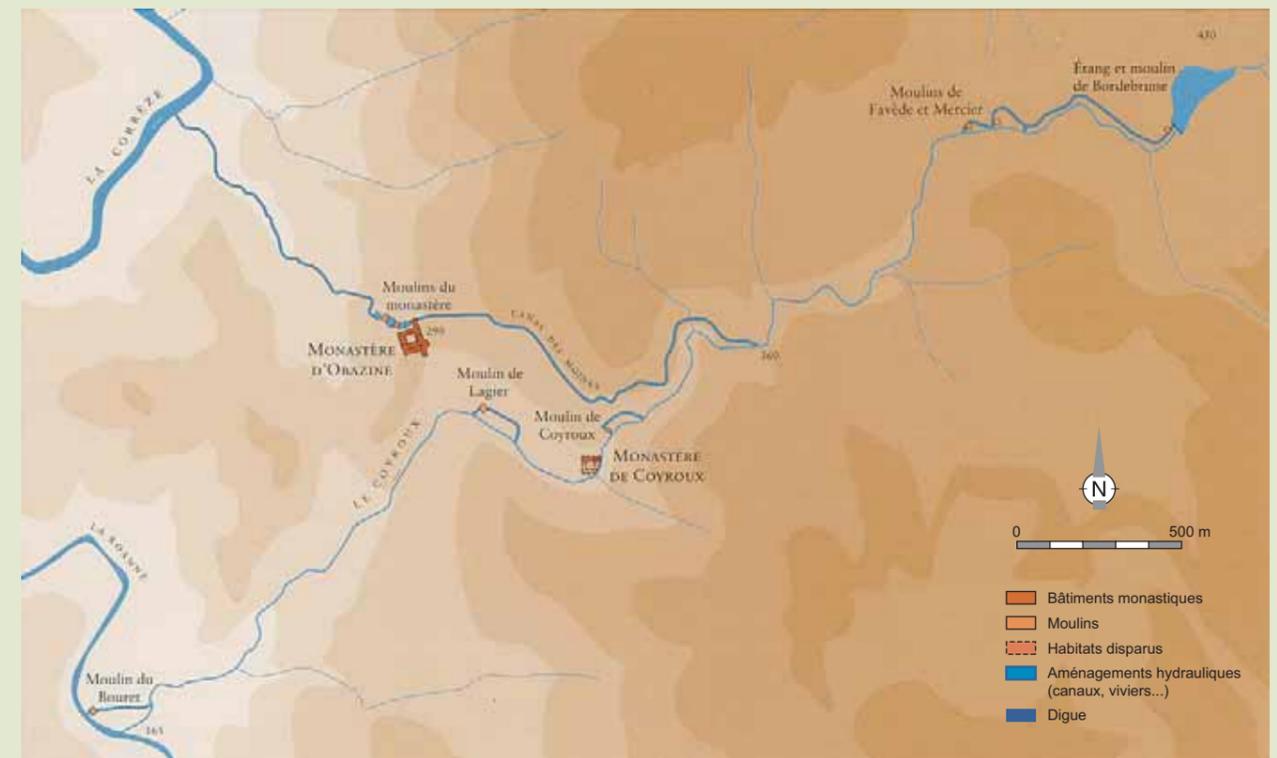
Les moines cisterciens installés sur un replat du versant l'ont totalement domestiqué. Ils avaient aménagé sur le plateau un double grand étang avec moulin sous digue (Bordebrune) ; de faible profondeur, cet ensemble s'est envasé et il n'en subsiste plus que les infrastructures. Il a été reconstitué aujourd'hui très légèrement en amont : c'est le plan d'eau du Coyroux intégré dans un vaste parc de loisirs.

A 1700 mètres de l'abbaye, les moines ont également opéré une capture dans la gorge et créé un canal d'amenée d'eau, qui, après avoir épousé tous les contours du versant, venait assurer au monastère une desserte en eau courante. Il s'agit d'un ouvrage d'art, particulièrement exceptionnel, dont certaines parties sont construites au-dessus du vide.

A l'intérieur de l'enclos monastique, l'eau du "canal des moines" alimente un très vaste vivier, à la sortie duquel la forte pente avait permis naguère l'installation de trois moulins successifs. Mais le torrent du Coyroux a lui-même fait l'objet

d'équipements du même type : entre Bordebrune et la confluence avec la Roanne, on trouve les vestiges de cinq autres moulins, tous installés sur une petite dérivation alimentant un bassin-réservoir.

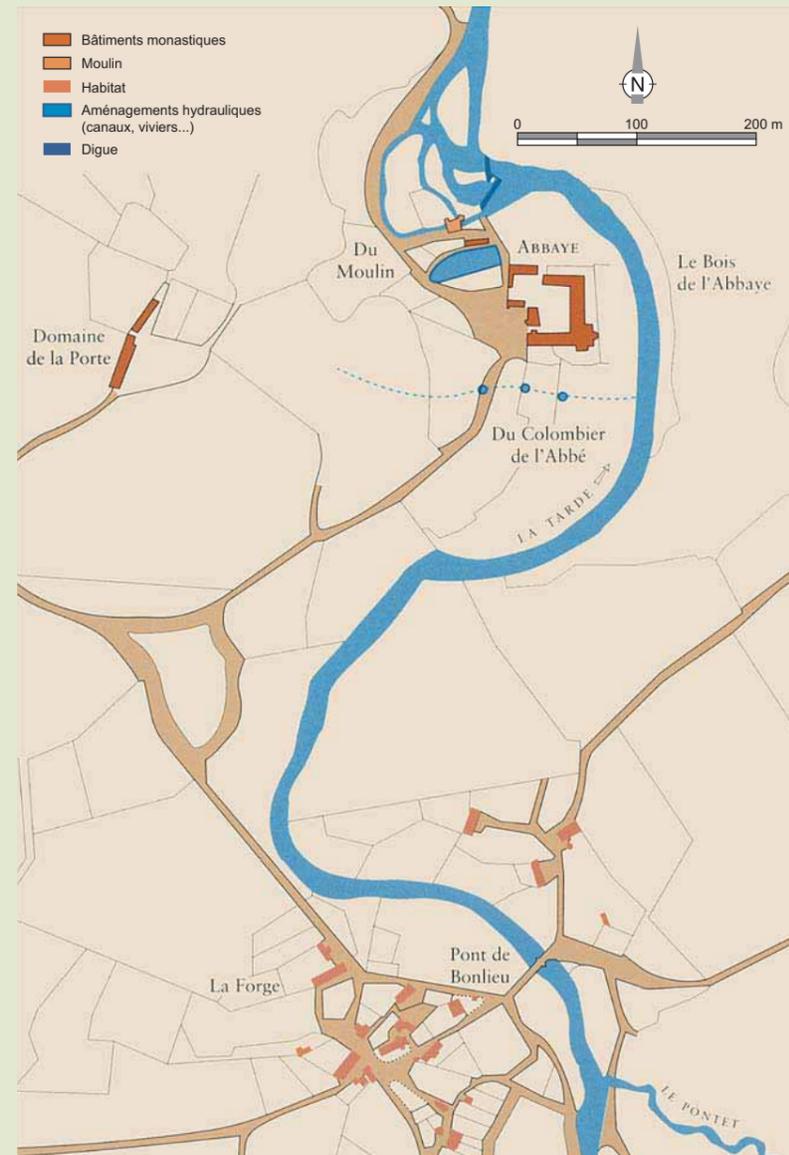
Enfin, c'est en bordure de ce même torrent, et juste au débouché de sa gorge, qu'a été implanté au XII^e siècle, par ces mêmes moines, un monastère de moniales. Pour ce faire, on a édifié une terrasse artificielle d'un demi-hectare dans le lit même du torrent, obligeant celui-ci à se plaquer contre son versant de rive gauche, mais sans avoir su vraiment se prémunir contre ses périodiques attaques.



Extrait de Moines en Limousin - L'aventure cistercienne, sous la direction de B. BARRIERE, PULIM, 1998

L'ABBAYE DE BONLIEU (CREUSE)

Elle est implantée directement sur le bord de la Tardes, dont le cours a été manifestement repoussé contre sa rive droite, de manière à encercler le site au maximum et à permettre, à l'aval de l'enclos, divers aménagements, dont une dérivation destinée au fonctionnement d'un moulin. A l'amont, c'est encore aux moines que l'on est redevable de la construction du pont médiéval franchissant la rivière.



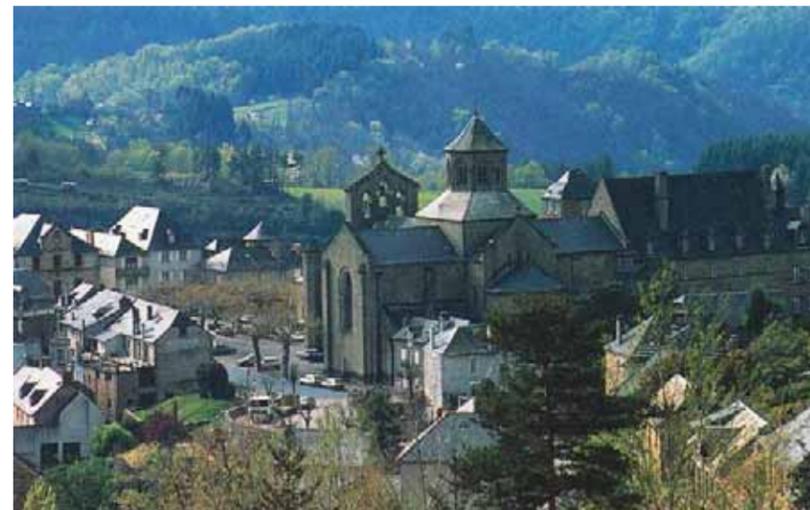
Extrait de Moines en Limousin - L'aventure cistercienne, sous la direction de B. BARRIERE, PULIM, 1998

L'ABBAYE DE BOEUIL (HAUTE-VIENNE)

Ce très modeste établissement aujourd'hui totalement disparu, s'était établi dans le versant à peine perceptible du très modeste vallonement du Glanet, sous-affluent de la Vienne. La traversée de cette très humide vallée a conduit les moines à édifier un chemin-digue toujours en usage. En outre, dans tout l'environnement subsistent, et les digues rompues d'un certain nombre d'étangs naguère équipés de moulins, et les vestiges de vastes viviers bâtis jadis alimentés par des sources captées.



Extrait de Moines en Limousin - L'aventure cistercienne, sous la direction de B. BARRIERE, PULIM, 1998



Le monastère et le bourg d'Aubazine (Corrèze) vus du sud-est



L'abbaye de Bonlieu (Peyrat-la-Nonière, Creuse) au bord de la Tardes

1.2.3 - Limousin et économie médiévale

L'essentiel de l'économie repose sur l'exploitation des terres. Chaque domaine, chaque village, doit disposer, et de terres de culture céréalière (seigle, avoine, rarement froment), et "d'espaces incultes", du type landes ("fraus", "brosses"...), ou bois. Les bois servent à de multiples usages : outre le bois de chauffage, le bois d'oeuvre, les essaims..., ils assurent aussi des espaces de pacage pour le bétail. Les prairies sont réservées aux fonds de vallée drainés et occupent des superficies restreintes. Les jardins à légumes et légumineuses sont modestes et directement associés aux maisons. Les coteaux bien exposés portent de la vigne, même sur des terrains ou à des altitudes jugés aujourd'hui totalement inaptés à cette culture. Les arbres fruitiers existent (pommiers, poiriers, cerisiers, châtaigniers), mais, sauf parfois dans les monastères, ils n'apparaissent pas en vergers. L'élevage est diversifié mais modeste : moutons, porcs, bovins, ânes et chevaux sont parfaitement attestés, mais les pâtures étant extrêmement réduites, on ne peut guère envisager dans chaque domaine que quelques têtes de bétail.

En résumé, l'économie rurale, laquelle concerne l'essentiel de la population, permet aux familles paysannes et aristocratiques de vivre dans une quasi autarcie. Les matières alimentaires et textiles sont, et ce jusqu'au XIXe siècle, fournies par le domaine et transformées sur place, qu'il s'agisse de la laine, du chanvre, des grains ou du raisin. Toutefois, il est certains produits que le Limousin ne peut générer lui-même et qu'il lui faut absolument importer : il s'agit du sel et du fer, sans même parler d'autres métaux.

S'agissant du sel, la documentation médiévale est suffisamment explicite, pour que l'on puisse déceler les divers mécanismes ayant assuré l'approvisionnement nécessaire. D'une part, bien sûr, il y a les foires et les marchés, développés par les seigneurs laïcs et les bourgeois des villes, qui peuvent apparaître comme les meilleurs lieux d'approvisionnement, mais la question se pose de savoir comment ces espaces de commerce sont eux-mêmes approvisionnés et à partir de quand. En fait, ce que l'on constate, c'est, à partir des Xe/XIe siècles, l'implantation assez systématique d'un certain nombre de communautés religieuses limousines en Saintonge et Aunis, dans les zones de salines, où elles acquièrent rentes et/ou marais. Et il y a tout lieu de se demander si, dans bien des cas, ce n'est pas cette production assurée par les moines et éventuellement par quelques grands seigneurs laïcs qui alimente les foires et les marchés limousins.

S'agissant du fer, les sources écrites sont presque totalement muettes. Néanmoins, dans la mesure où, comme on le sait, le fer est,

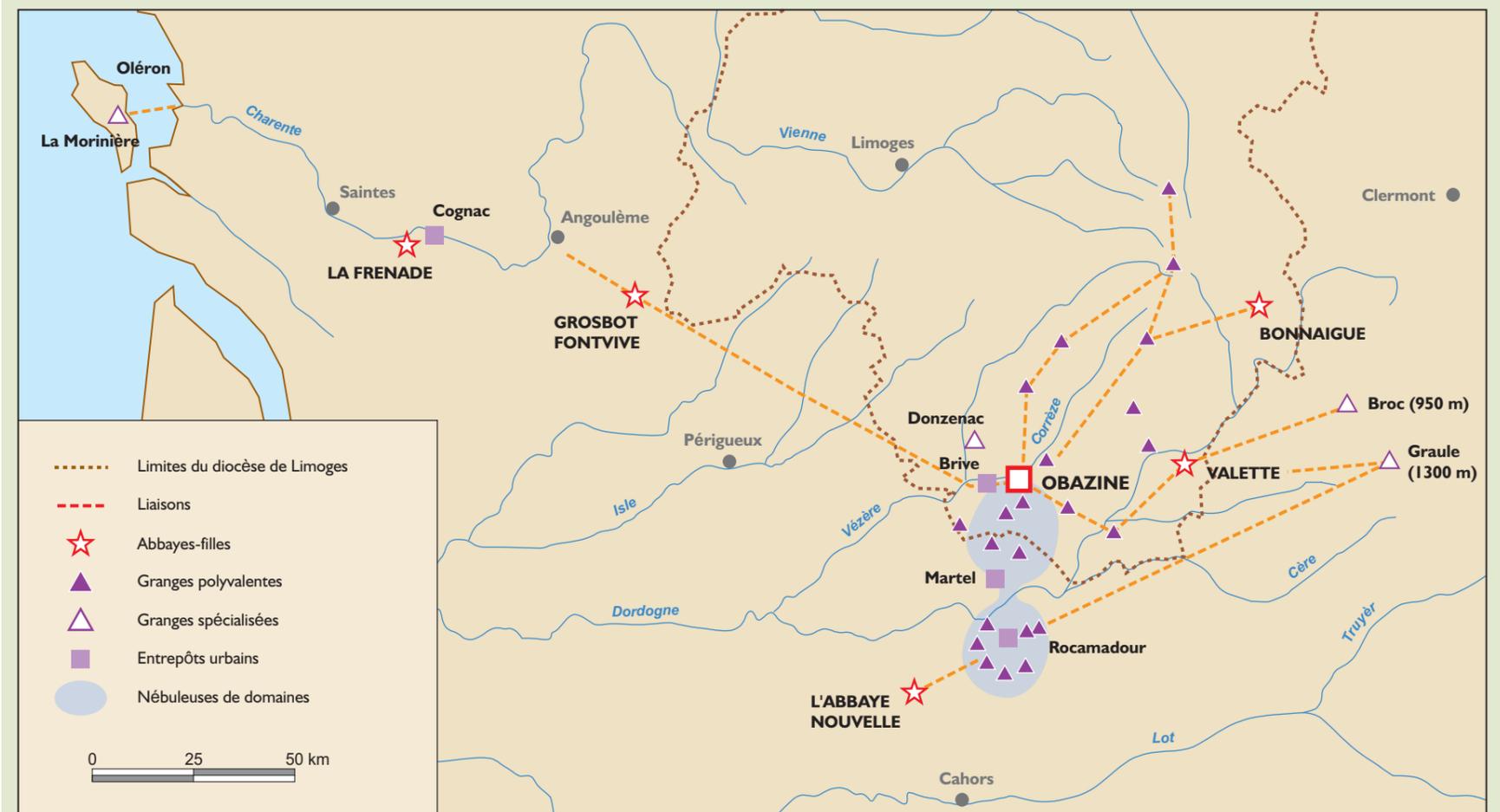
au Moyen Age et depuis la plus haute antiquité, indispensable tant pour l'outillage que pour l'armement, il va de soi que la nécessité est absolue de s'approvisionner en lingots de métal. Or, force est de constater que le Limousin est très pauvre en minerai de fer, alors que les régions périphériques, sédimentaires, disposent de dépôts sidérolithiques importants. C'est ce qui explique que, là encore, un

certain nombre de monastères limousins (Saint-Martial de Limoges, Uzerche, Aubazine...) se soient constitués des possessions au coeur des "ferrières" anciennes dont on constate l'existence dans les zones du Berry, du Poitou, de l'Angoumois, et du Périgord proches des confins limousins. Il n'y a là certainement qu'une partie de la réponse à la question posée, mais elle est très éclairante.

L'ORGANISATION AUTARCIQUE DE L'ABBAYE CISTERCIENNE D'AUBAZINE (CORREZE)

Le patrimoine de cette abbaye compte environ une vingtaine de domaines ("granges"), de plusieurs centaines d'hectares chacun. Beaucoup d'entre eux étaient polyvalents. Les granges limousines avaient surtout pour vocation de produire des céréales, mais elles se livraient aussi à la pisciculture et à l'élevage du mouton. Les granges quercynaises pratiquaient la céréaliculture, la viticulture et l'élevage du mouton. L'abbaye fit en sorte de produire elle-même son sel, à partir des marais salants qu'elle créa dans l'île d'Oléron. Il semble qu'elle ait également pu se fournir en métaux grâce à deux de ses abbayes-filles (Bonnaigue,

près d'Ussel en Corrèze pour le plomb, et Grosbot en Angoumois pour le fer). Elle développa, par ailleurs, un vignoble au coeur du pays viticole de Donzenac. Enfin, l'alimentation des moines qui rejetait la viande mais nécessitait laitages et fromages, incita ceux-ci à vouloir développer un élevage bovin laitier important : ayant échoué en Haute-Corrèze (Bonfont), ils réussirent à s'implanter en Auvergne, au-delà du Puy-Mary, sur le plateau marécageux du Limon, qu'ils drainèrent et où ils développèrent, à 1200 m d'altitude, un élevage extensif producteur de grandes quantités de fromage.



Carte établie par B. BARRIERE

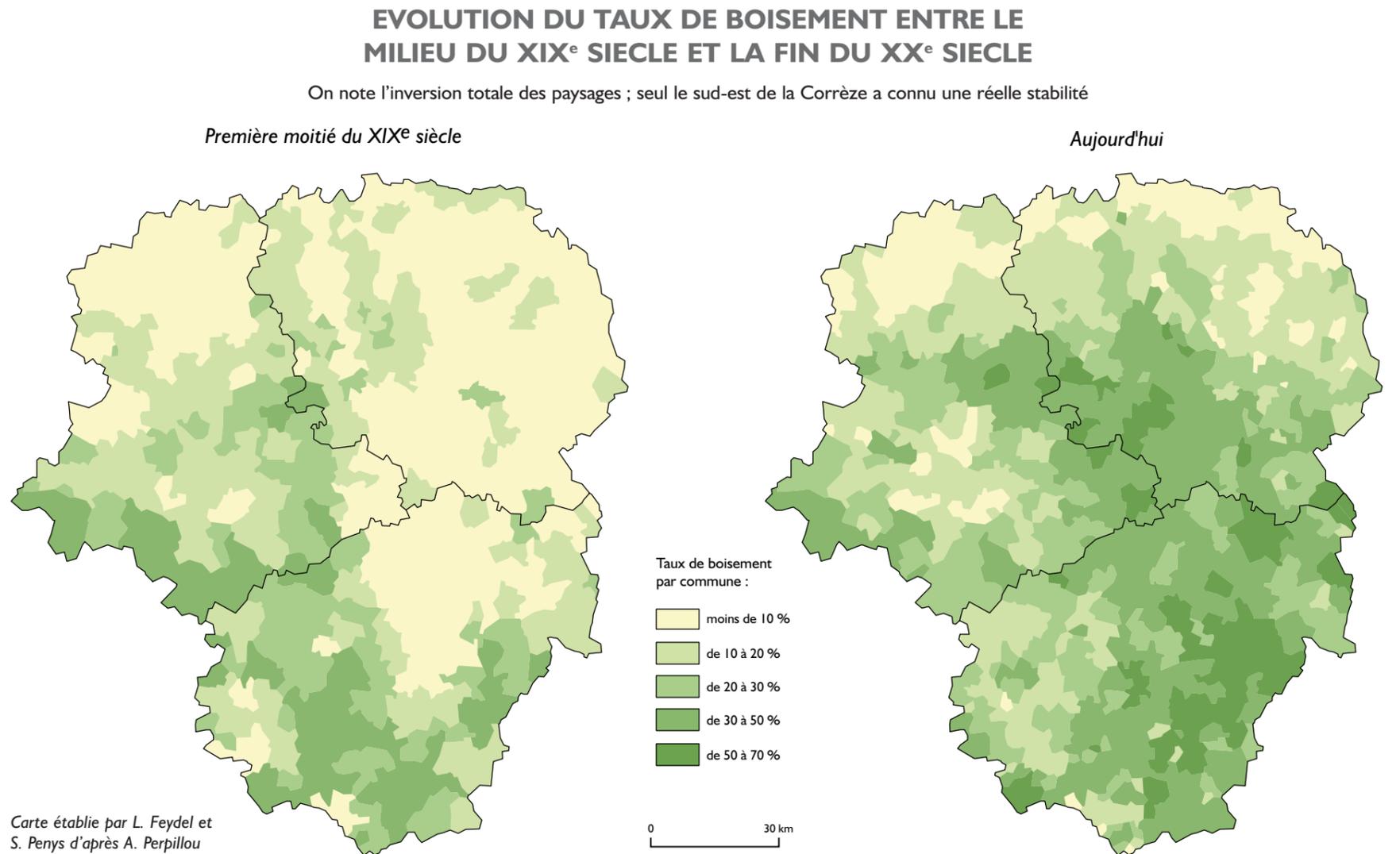
I.2.4 - Des temps modernes au XX^e siècle : les terroirs, l'arbre et la forêt

Depuis l'Age du Fer et en dépit de quelques retours en arrière, l'occupation agricole n'a jamais cessé de se développer jusqu'à l'apogée démographique du XIX^e siècle. La forêt cède le pas aux cultures et aux pâturages (landes ou prés), sans que l'on connaisse vraiment les rythmes de la déforestation ; tout au plus peut-on affirmer que c'est au XVIII^e siècle et au début du XIX^e que la part de la forêt s'est trouvée la plus réduite.

La carte d'occupation des sols dressée par A. Perpillou (1940) qui retrace la situation de la première moitié du XIX^e siècle est éloquente : la forêt ne subsiste d'une façon massive (au-delà de 30%) que dans les gorges de la Dordogne, de ses affluents et dans celles du bas Thaurion, dans le sud-ouest du département de la Haute-Vienne et sur l'interfluve Loire-Garonne entre Haute-Vienne et Corrèze ainsi que sur les contreforts orientaux du bassin de Brive ; elle occupe moins de 5% de l'espace cadastré dans la plus grande partie de la Creuse, le nord de la Haute-Vienne et, beaucoup plus surprenant, dans la plus grande partie de la montagne limousine. Il est difficile d'imaginer aujourd'hui, au milieu des épais boisements du Millevaches, qu'au XIX^e siècle encore, dans beaucoup de communes, la forêt n'existait pas ! D'immenses saltus, solitudes infinies de lande rase, l'avaient remplacée. Sur le reste du territoire, elle était réduite à de petits massifs, à des bosquets disséminés au milieu des champs, parfois à quelques arbres isolés, égarés au milieu des landes. En plus, sur le plan qualitatif, là où elle subsistait, elle prenait la forme de taillis aux révolutions de plus en plus courtes, au nombre d'espèces en diminution, avec des arbres au port de plus en plus rabougris.



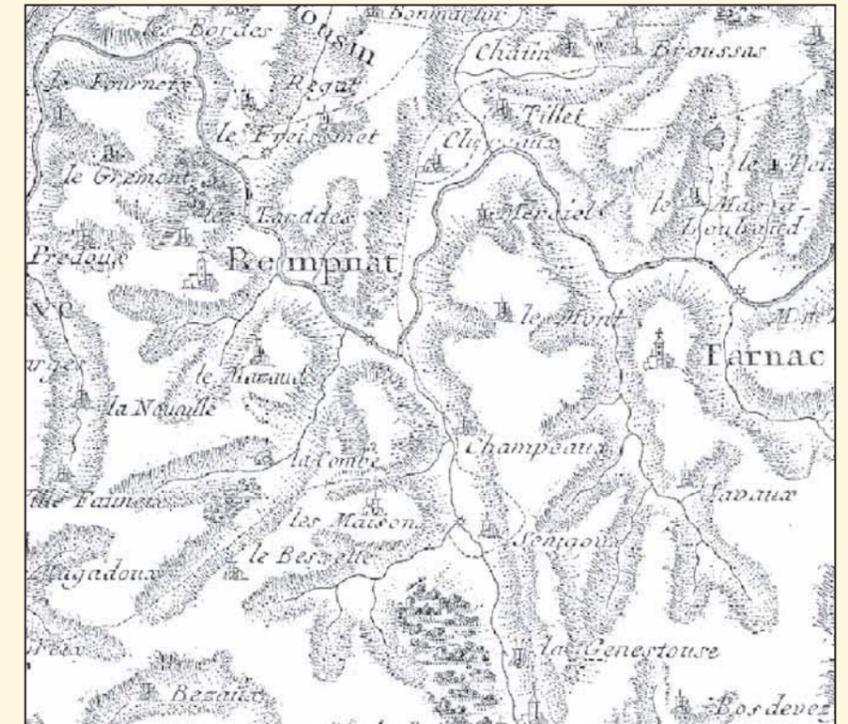
Boisement de feuillus (taillis) à Saint-Martin-Sainte-Catherine (Creuse)



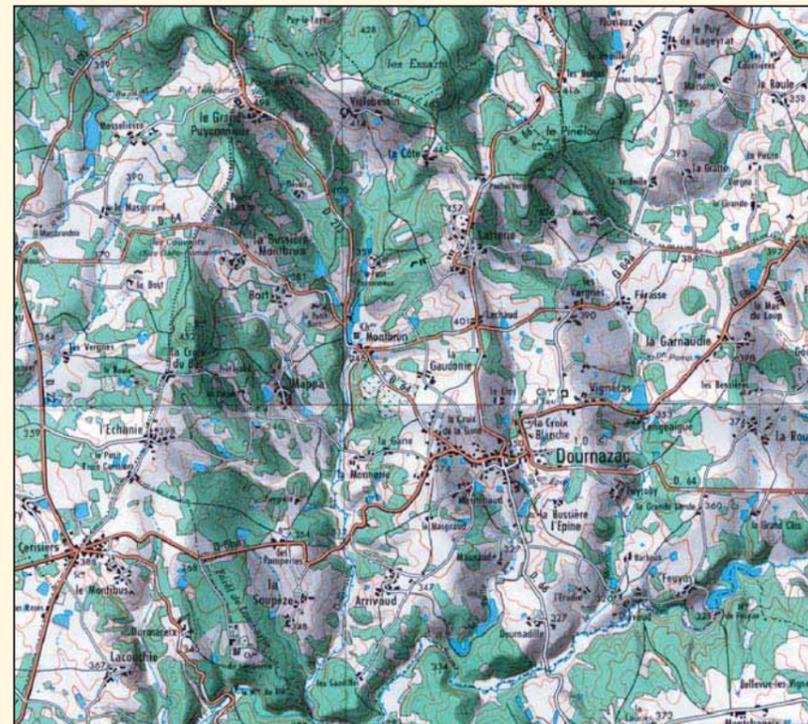
Plantation de résineux à Marval (Haute-Vienne)

L'analyse de trois extraits de la carte dite de Cassini (seconde moitié du XVIII^e siècle) permet de préciser la situation ancienne et de comparer avec l'actuelle : à Rempnat, haute vallée de la Vienne, dans un espace presque entièrement forestier où ne subsistent plus aujourd'hui que quelques clairières agricoles, seul le bois de Tempêtier (au nord-ouest de Toy-Viam) peut se prévaloir d'une origine ancienne ; dans les gorges de la Luzège et de la Dordogne, la forêt du XVIII^e siècle se cantonnait au fond des seules gorges de la Dordogne avec quelques châtaigneraies sur les plateaux tandis qu'aujourd'hui seuls les interfluves échappent au boisement ; enfin la région de Dournazac a connu un déboisement total, jusque sur les sommets qui entourent le Grand Puyconieux. Même si la carte de Cassini n'est pas d'une extrême précision, son utilisation permet de visualiser l'évolution du paysage en deux siècles. On comprend qu'il y a eu une véritable révolution.

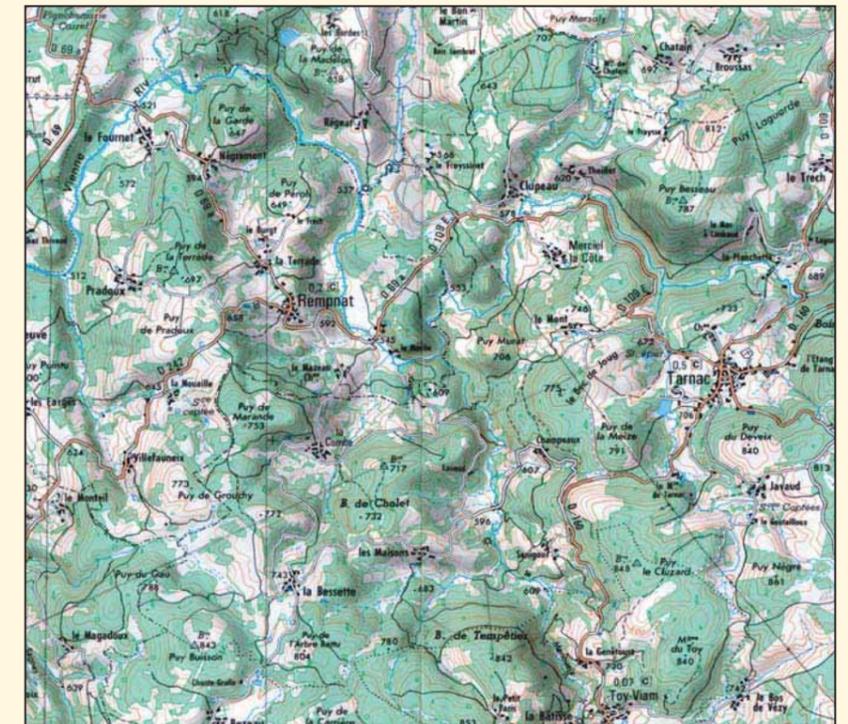
LE PAYSAGE DEPUIS LA FIN DU XVIII^e SIECLE A AUJOUR'DHUI : DE LA CARTE DE CASSINI A LA CARTE IGN AU 1/50 000
(DE GAUCHE A DROITE : ENTRE LUZEGE ET DORDOGNE, A DOURNAZAC, A TARNAC-REMPNAT)



0 2 km



0 2 km



0 2 km

Corrélativement, un réseau de haies se développe au cœur de l'ager et l'arbre y trouve sa place, qu'il s'agisse du chêne ou du frêne pour le bois d'œuvre ou des arbres fruitiers dans des sortes de vergers linéaires. L'arbre demeure ainsi une constante du paysage limousin.

Le châtaignier, arbre symbole du Limousin est absent de la forêt originelle. Non indigène, il apparaît d'une façon limitée à l'époque romaine, beaucoup plus forte au bas Moyen Age mais c'est surtout aux Temps Modernes qu'il prend toute sa place dans les paysages des bas plateaux limousins sous la forme de vergers et de taillis. Le noyer, lui aussi élément paysager fort, semble avoir connu la même histoire tout en se limitant au sud-ouest de la région, pour des raisons climatiques, et aux abords des villages protégés par les maisons dans le reste du territoire. Les autres arbres fruitiers se sont alignés le long des haies et éparpillés dans les prés proches des villages, donnant encore au milieu du siècle dernier, à certaines parties de l'ouest limousin, des allures normandes.

Le seul véritable résineux forestier indigène du Limousin, c'est le pin sylvestre. Il n'est même pas certain que le sapin, pourtant installé sur les versants tout proches des Monts Dore ait réussi à franchir naturellement les gorges du Chavanon. Toutes les autres essences sont allochtones. L'épicéa vient des Alpes du nord et de l'Europe centrale ; son introduction massive en Limousin n'a pas toujours eu des effets paysagers heureux. Les autres sont arrivées pour la plupart de l'Amérique du nord dans le dernier quart du XIX^e siècle, au départ pour agrémenter les parcs des grandes demeures : si le séquoia est demeuré un arbre de parc et de jardin, le douglas est devenu, grâce à sa plasticité et à sa productivité, l'arbre-roi des grandes plantations forestières.

1.2.5 - Des mutations paysagères rapides

Les mutations paysagères les plus fortes ont eu lieu durant le XX^e siècle et surtout à partir de l'entre-deux-guerres. Elles résultent d'une double évolution : dans les systèmes agricoles et dans la place donnée à l'arbre. L'abandon de la polyculture, encore en grande partie autarcique dans la première moitié du XX^e siècle, pour une spécialisation dans l'élevage à viande avec deux races d'excellence, la charolaise et la limousine, conduit à l'abandon des labours et à leur remplacement par des prairies, "artificielles" et "naturelles". Les petits champs de céréales (blé, seigle, orge, avoine), de sarrasin et de légumes variés assurant l'alimentation humaine et animale ont disparu entraînant un appauvrissement dans la diversité paysagère. Le riche mélange des couleurs a laissé place à l'uniformité du vert des prairies. Mais la conservation d'arbres isolés et de bosquets au milieu des champs d'herbe de plus en plus vastes a conduit à la création d'une campagne-parc, aujourd'hui symbole du paysage limousin, verte, calme, apaisante,... La culture du maïs ajoute par sa masse à la globalité du vert mais elle apporte aussi la variante temporelle des espaces dénudés et labourés en hiver. La mosaïque des vergers de pommiers dans le sud-ouest de la région introduit de la diversité et les filets pare-grêle blanchissent localement la campagne.

En même temps, les campagnes se sont rapidement vidées de leur population avant que les friches, puis les plantations redonnent à la forêt une place forte dans les paysages. Dans l'ensemble du Limousin, le taux de boisement est passé de 10 à plus de 30%. La forêt de feuillus demeure dominante et l'on assiste même à quelques plantations de hêtres et de chênes. Toutefois les différences sont

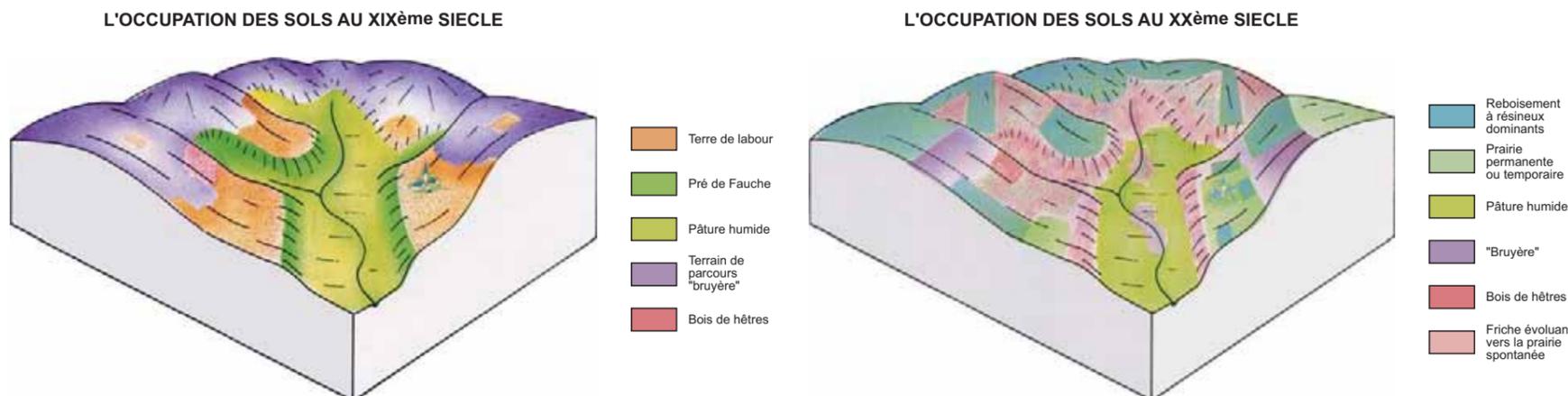
grandes entre la montagne avec ses massifs adjacents et les plateaux périphériques du Limousin. Sur les hautes terres, le développement des reboisements en résineux a été spectaculaire, en petites parcelles isolées parmi les cultures et les prairies ou en immenses massifs forestiers couvrant les collines et les champs délaissés, enserrant les villages d'une gangue verte. Le vécu quotidien des habitants s'en est trouvé fortement modifié. Que dire du vécu d'une personne née en 1910 qui a passé sa jeunesse dans un village peuplé, au milieu d'immenses espaces ouverts, et qui s'est retrouvée à la fin de sa vie, isolée dans une forêt dense et sombre ! Rien d'étonnant à ce que cela se traduise parfois par un mal-vivre et un rejet de l'arbre. Pourtant forêt et paysage peuvent être conciliables. C'est le cas dans les Vosges où la forêt est souvent présentée comme un atout . Pour cela, sans doute faut-il améliorer la conduite forestière surtout dans les jeunes plantations, dégager les points de vue, diversifier les essences en les adaptant plus finement aux stations et en faisant une part plus grande aux feuillus.

En moins d'un siècle, on est ainsi passé d'un paysage aux multiples facettes, coloré par les cultures, à un paysage plus uniforme, vert, d'arbres et d'herbe. Mais l'uniformité n'est qu'apparente et le vert est moins monotone qu'il n'y paraît. Ce n'est que l'été qu'il envahit tout ! Au printemps, le rouge des bourgeons et les délicates colorations des feuillages naissants lui ajoutent une note intimiste tandis que l'automne déploie des feuillages flamboyants pour un peu que le soleil d'octobre apporte sa note lumineuse. Quant à l'hiver, les feuillus dépouillés dégagent des lointains qui méritent d'être mieux connus.

Parler du paysage, c'est tenter de décrire un objet social inscrit aux marges de la nature et de la culture (entre naturalité et culturalité) dans une logique géographique et historique. Le paysage est d'abord un objet qui appartient au domaine du réel avec ses volumes, ses lignes, ses couleurs, ses matières. C'est aussi un objet perçu qui ne vit que par le regard de l'homme. Sa réalité peut même s'estomper au point de n'être plus qu'un objet virtuel, imaginé, rêvé.

Un paysage se vit, chacun le porte en soi. Celui du Limousin, fortement rural, encore plus que d'autres. Approprié, il devient cadre de vie, patrimoine.

EVOLUTION DE L'OCCUPATION DES SOLS DANS LE CADRE D'UN ALVEOLE DE LA MONTAGNE LIMOUSINE



1.3 - Les géographes et le paysage limousin

Bien qu'agronome, lorsque l'anglais Arthur Young parcourt le Limousin en 1787, c'est avec le regard du géographe qu'il en fait la description.

“Le 5 juin - [Young arrive dans la Marche] La campagne devient beaucoup plus belle ; traversé une rivière où les eaux d'un petit ruisseau, retenues par une chaussée, s'épanouissent en un lac, formant ainsi un délicieux paysage. Ses rives ondulées et bordées de bois sont pittoresques ; de chaque côté, les collines sont en harmonie avec le reste. Ce terrain couvert de bruyères, l'œil prophétique du goût peut le transformer en une pelouse. Pour faire un jardin de cet endroit, rien ne manque qu'un peu de soin.

Pendant seize milles, le pays est le plus beau que j'ai vu en France : beaucoup de clôtures, beaucoup de bois ; le feuillage ombreux des châtaigniers donne aux collines la même éclatante verdure que les prairies irriguées (rencontrées ici pour la première fois) fournissent aux vallées. Dans le lointain, des chaînes de montagne forment le fond du tableau et en rehaussent l'intérêt. La descente qui mène à Bessines offre une vue superbe, et, à l'approche du village, on trouve un groupement singulier de rochers, de bois et d'eau.

Traversé une montagne, couverte d'un taillis de châtaigniers, d'où l'on découvre un horizon comme je n'en ai jamais vu, ni en France ni en Angleterre : c'est une série de collines et de vallées couvertes de forêts, bornées au loin par des montagnes. Aucune trace d'habitation humaine ; ni village, ni maison, ni hutte, pas même une fumée qui trahisse la présence de l'homme ; un paysage américain, si sauvage qu'on s'attend à y rencontrer le tomahawk de l'Indien. Les routes, dans toute cette région, sont vraiment superbes, très supérieures à tout ce que j'ai vu, en France ou ailleurs.

Le 6 juin - Visité Limoges et ses manufactures. La ville est mal construite : des rues étroites et tortueuses, des maisons hautes et rébarbatives. Elles sont bâties avec du granit et du bois, avec des lattes et du plâtre, pour économiser la chaux, très chère ici car on la fait venir de douze lieues. La place d'intendant à Limoges est devenue célèbre, parce que Turgot, cet ami de l'humanité, y a gagné une réputation bien méritée qui l'a conduit à la tête des finances françaises [...] La réputation laissée ici par Turgot est considérable. Les routes magnifiques que nous avons empruntées, fort au-dessus de ce que j'ai vu en France, comptent parmi ses “bonnes” œuvres, épithète qu'on leur doit bien car elles ont été construites sans “corvées” [...]

Le 8 juin - (entre Limoges et Brives. [sic]) Spectacle extraordinaire pour des yeux anglais : de nombreuses maisons, trop bien construites pour être appelées des chaumières, et qui n'ont pas une vitre.

La beauté du pays, dans les 34 miles qui séparent Saint-Georges de Brives [sic], est si variée, et, à tous égards, si frappante et si intéressante, que je n'entreprendrai pas une description détaillée. Qu'il me suffise de noter seulement, d'une manière générale, que je doute qu'il y ait rien de comparable en Angleterre ou en Irlande. Il ne s'agit pas en l'occurrence, d'une belle vue qui, par intervalles, retient le regard et compense la monotonie du voyage, mais d'une rapide succession de paysages, dont beaucoup seraient célèbres en Angleterre par la foule des visiteurs qu'ils attireraient.

Des vues d'une singulière beauté nous rivaient au sol ; celle de la ville d'Uzerches [sic], couvrant une montagne conique au milieu d'un amphithéâtre boisé qui la domine, et ceinte, à ses pieds, d'une belle rivière, est vraiment sans égale. Derry, en Irlande, a un peu la même allure, mais quelques-uns des plus beaux traits de ce paysage-ci lui font défaut... De la ville elle-même, et immédiatement après l'avoir passée, on jouit des délicieux jeux de l'eau. L'immense vue, à la descente sur Donzenac, est également magnifique. Et, par dessus le marché, la plus belle route du monde, parfaitement construite, admirablement entretenue, comme une allée soignée d'un jardin, sans poussière ni sable, sans cailloux et sans trous, solide, unie, faite de granit broyé, toujours tracée de manière à dominer le paysage, en sorte que si l'ingénieur n'avait pas eu d'autre objectif, il ne l'eût pas édifiée avec un goût plus accompli.”

(A. YOUNG, *Voyages en France*, Christian Bourgeois éditeur, coll. 10/18, 1970)

E. Reclus, géographe de la fin du XIX^e siècle, écrit aussi de belles pages sur le Limousin.

“A l'ouest des monts d'Auvergne, le plateau de granit” est découpé par des rivières “qui s'épanchent vers la Dordogne, la Charente, la Loire”, “[...] en fragments semblables les uns aux autres par l'âpreté de leurs collines et l'infertilité de leurs pentes”. “[...] les montagnes de l'intérieur, quoique d'apparence triste et sévère, ont néanmoins un charme pénétrant. Des châtaigniers et des chênes, dont les longues racines rampent sur la roche de granit, se reflètent dans les petits étangs des vallées : quelques champs de seigle disputent aux landes le penchant des coteaux ; des saillies de pierre percent çà et là, comme des menhirs, la mince couche de terre végétale. Les bords des rivières offrent presque partout de ravissants paysages, où se combinent d'une manière admirable la grâce champêtre des plaines arrosées et l'austérité des pays de montagnes : formées de bassins et d'étranglements successifs, elles

présentent tour à tour de belles prairies parsemées de bouquets d'arbres, et de courts défilés où murmurent les eaux assombries par le reflet des forêts.”

“[...] la région fort accidentée que traversent la Dordogne et ses affluents est d'un caractère tout différent : partout s'élèvent des sommets arrondis à faibles altitudes, à pentes douces, auxquels toutefois des restes de forêts, des bruyères, des mares ont laissé çà et là l'aspect sauvage de l'ancienne Gaule.”

A propos de la Corrèze :

“La partie du département la plus rapprochée de l'Auvergne est aussi celle qui ressemble le plus à cette contrée par le climat et par les mœurs des habitants. Le territoire, nu, triste, est fort élevé en moyenne, et l'on peut y voyager pendant des journées entières en se maintenant à sept ou huit cent mètres d'altitude : nulle région en France n'offre plus de continuité dans ses plateaux que ces espaces granitiques, parcourus des troupeaux de moutons et de porcs”. “Bort, sur la Dordogne, a les admirables escarpements de ses “orgues” ou “falaises basaltiques”.

Tulle est une ville “populeuse” qui doit son activité industrielle à “la faveur administrative”. L'environnement géographique ne manque pas de charme : “[...] les ruisseaux qui découpent le plateau ont en maints endroits creusé des gorges profondes et formé des cascades auxquelles des ruines, de vieux pans de murs, dressées sur les rochers, ajoutent çà et là leur pittoresque profil. A une dizaine de kilomètres au nord-est de Tulle se trouve un de ces paysages remarquables, celui des cascades de la Montane ou de Gimel, qui descendent, en plusieurs bonds, d'une hauteur totale de cent vingt-cinq mètres. A 20 kilomètres au sud-ouest, Aubazine commande à des gorges sauvages d'un grand aspect. Au nord, la vallée de la Vézère, [...], offre des paysages charmants ; en amont de Treignac, [...], la Vézère plonge d'une hauteur de quinze mètres au saut de la Virole ; ...”

Bien entendu la comparaison avec Brive est déjà de mise : “[...] la ville la plus agréable de la Corrèze est Brive [...] Elle se présente fort bien avec sa cathédrale, son enceinte de murs ébréchés qu'entourent de grands arbres, sa rivière qui se glisse entre des îlots, les hautes collines des environs dont le sol rougeâtre contraste avec la verdure des taillis. Dans les alentours, les diverses vallées, surtout celle de la Vézère, [...], abondent en sites gracieux ou sauvages ...”

Pour la Haute-Vienne, la description est complexe, à la fois misérabiliste : le relief, les sols, l'altitude, “ne sont point favorables à l'agriculture ; [...] ; les céréales récoltées ne suffisent point à l'alimentation des habitants ; les châtaignes sont la principale nourriture de milliers d'entre eux”. Mais avec un regard sur ce qui va faire

ultérieurement la modernité de ce département : “[l]es prés occupent plus d’un quart du territoire et nourrissent des bœufs de belle race expédiés sur les marchés de Paris” ; des “gisements de kaolin et d’autres terres à porcelaine” ; une population “au-dessus de la moyenne pour le bien-être et l’instruction” et des “expatriés” bénéficiant de “la solide éducation pratique fournie par les voyages”.

D’une manière générale, E. Reclus s’attache peu à décrire les paysages de ce département préférant s’attarder sur l’activité industrielle. A travers ses lignes, on devine l’aspect de la vallée de la Vienne à partir de Saint-Léonard et du “village industriel du Pont-de-Noblat, où se trouvent non seulement des manufactures de porcelaine, [...], mais aussi des filatures, des papeteries, des mégisseries, des chapelleries, des usines métallurgiques”. Plus loin, c’est à peine s’il est fait allusion à “la charmante Briance” et à “la profonde vallée de la Gartempe et celles des torrents tributaires” qui sont “fort belles”.

A Limoges, “[i]l ne reste que des vestiges de la cité gallo-romaine, mais à celle du moyen âge appartient le plus bel édifice de Limoges, la cathédrale Saint-Etienne, [...] le pont Saint-Etienne, du treizième siècle est un des plus curieux que nous ait laissés le moyen âge. Divers quartiers, aux ruelles étroites et tortueuses, aux maisons de pierres ornées de boiseries sculptées, représentent sous un autre aspect la ville des temps passés, et l’on ne s’étonne point, à la vue de certains groupes de masures délabrées, que la peste et “le mal des ardents” aient fait parfois tant de ravages avant que les murailles de la cité eussent été démolies et que de larges voies eussent été ouvertes à travers les quartiers les plus malsains. La rue des Boucheries, dont les habitants ont des mœurs et des traditions spéciales, est la plus curieuse de ces anciennes allées : on frissonne en mettant le pied sur ces dalles rougies, entre tous ces étals chargés de viandes et ces cadavres accrochés !”

Pour la Creuse, les paysages sont aussi ignorés, la première place étant donnée aux activités industrielles liées aux mines (gisements de houille d’Ahun, de Lavaveix, Bosmoreau, ...) et aux tapisseries de Felletin et Aubusson, voire à la richesse archéologique. Là-aussi, ce sont les “émigrants [...], habiles à gâcher le mortier, qui [...] revenus dans leur pays, [...] y apportent plus de bien-être et une instruction supérieure à celle qu’ils avaient au départ”. Pour le reste, la contrée “n’offre guère qu’un sol ingrat ; [...] [d]es châtaigneraies, des landes, des jachères, de maigres champs de seigle y couvrent encore de vastes surfaces, et la culture soignée n’y a pu faire que de faibles progrès”. Seule “la vente du bétail, nourri dans les prairies naturelles des fonds, a pris une grande importance.”

(E. RECLUS, *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes*, tome II, “La France”, Librairie Hachette, 1885)

La *Géographie de la Haute-Vienne* de J.-B. Perchaud (1926) est d’abord un instrument de travail scolaire destiné aux enfants des écoles. Sous un aspect scientifique, clairement articulé, l’auteur continue de véhiculer les idées déterministes développées à la fin du XIXème siècle. Les “limites naturelles” permettent d’opposer “les terres chaudes” du Berry, du Poitou, de l’Angoumois, du Périgord et du Quercy aux “terres froides” du Limousin. “Les habitants de ces provinces appellent notre région le pays des terres froides, et avec raison, nous le verrons”. “Le calcaire forme des terres chaudes ; le granit des terres froides” devient même un titre de chapitre ! Et il ajoute : “les terrains granitiques ont des plantes cultivées qui leur sont spéciales.”

Peu de choses sur les paysages dans cet ouvrage ! Il s’agit d’abord d’être utile aux futurs paysans. Et le paysage n’est pas encore un outil. Tout au plus y a-t-il quelques allusions : “avec l’arrachage des châtaigneraies qui se développe, c’est un spectacle attristant que de voir, dans nos gares, d’énormes tas de châtaigniers dépecés en quartiers [...] Avec ces vieux arbres s’en va l’une des parures de nos montagnes ...” ; “nos haies [sont] si nombreuses qu’elles donnent à nos campagnes l’apparence d’un immense damier aux compartiments bordés de feuillage.”

Le dernier chapitre permet à l’auteur de quitter le domaine du déterminisme simpliste de la géographie de son époque et de montrer comment ce pays “humide, triste, stérile” selon les anciens géographes “s’est transformé” par “les efforts des habitants” qui “ont mis la richesse à la place de l’indigence”. On y trouve enfin quelques lignes qui présentent le paysage de l’époque. Nos campagnes “présentent tous les tons du vert, depuis le vert léger des prairies et le vert bleuâtre des seigles mouvants jusqu’au vert vigoureux du chêne et du châtaignier, sans parler du rose des bruyères, du blanc virginal des sarrasins en fleurs, de l’or des genêts, un or aux nuances douces et tendres. Prairies, champs cultivés, landes, bosquets se mêlent en une agréable variété.

Dans les pays méridionaux une vive lumière inonde les objets, accuse, précise reliefs et contours : il en résulte une beauté éclatante qui éblouit et s’impose. En Limousin, une clarté douce descend d’un ciel voilé ; sur les campagnes s’étend souvent une gaze vaporeuse, les nuances s’atténuent, les traits s’émoussent, une légère mélancolie se dégage des choses. Mais que le soleil prenne de la force, qu’une coulée de lumière perce l’écran des nuages et parcourt le paysage d’un bout à l’autre de l’horizon, alors s’allument et s’irisent, sous la mousseline flottante de la brume, tous les verts, tous les azurs, tous les violets ; les teintes se font à la fois riches et discrètes : nos émailleurs n’ont pas eu à chercher longtemps leurs coloris.”

2. Le paysage limousin en littérature (N. BILLOT*)

“Limousin” est un nom et un adjectif qui apparaît en 1532 chez Rabelais. A partir de 1690, il devient synonyme d'ouvrier-maçon, créant les termes “limousinage” (1694) et “limousiner” (1801), par contamination entre le limon et la maçonnerie limousine, pour parler d'un type de maçonnerie effectuée avec des moellons et du mortier.

La “limousine”, avant de devenir en 1903 un type de voiture fermée, en conduite intérieure et de grande dimension, est un manteau à pèlerine, de poil de chèvre, de grosse laine, d'abord porté par les bergers limousins ; puis ce mot désignera tout gros tissu de laine. “Il portait par-dessus sa veste de drap bleu une limousine à raies blanches et noires.”¹

Mais le Limousin devient aussi l'emblème provincial par excellence, avec une connotation négative. Rabelais s'en moque avec le jeune Pantagruel, qui se rendant à Paris pour parfaire son éducation, rencontre un “Limousin qui contrefaisoit le languaige François”.

Un siècle plus tard, M. de Pourceaugnac représente aussi, sous la plume et derrière le jeu de Molière, un Limousin ridicule.

A partir du XIX^e siècle, la perception du Limousin évolue de façon positive. En témoigne cette poésie, signée des initiales “V.B.”, parue en 1840 dans *Le Spectateur*, où, passant en revue d'autres régions de France, l'auteur conclut à la suprématie des “Paysages limousins”, titre de son Ode :

*“La nature, à côté de ces tendres images,
Nous y révèle aussi des beautés plus sauvages ;
Ici, c'est la Vesère au choc impétueux²,
Qui franchit, en tonnant, des rochers écumeux,
Pour chercher, à cent pieds, un passage à leur course.*

*La Dordogne, plus loin, encore près de sa source,
Contre mille rescifs brisant ses flots nouveaux,
Devant Bord étonné précipite ses eaux³
Dans le gouffre creusé par leur fureur profonde ;
Et Gimel attentif à son torrent qui gronde,
Indique au voyageur attiré par le bruit,
Ses cascades roulant sur un lit de granit.⁴*

*Là, règne sans partage une aride bruyère,
Dont le tendre incarnat rougit la plaine entière ;
Plaine mélancolique, où près de son troupeau,
Le pâtre insouciant dit les airs du hameau,
Où de quelque côté que rayonne la vue,
Se déroule pour elle une immense étendue,
Qui montre tour à tour, dans sa variété,
Le lac, entre deux monts, ruisselant de clarté,
La maisonnette blanche, et sa vigne embaumée,
Le village trahi le soir par la fumée,
La rivière captive, au flot pur et fécond,
Se perdant mille fois dans le vallon profond.*

*C'est au front sourcilleux d'une roche escarpée
Que l'homme belliqueux, enfant de son épée,
Attacha son manoir, entouré de créneaux,
Comme l'aigle son aire aux rochers les plus hauts.
Ainsi lorsque l'on voit la Creuse et la Sédelle
Donner au même lit leur onde fraternelle,
Croizant, debout encor, sur ses rochers déserts⁵,
Disant les maux qu'il fit et ceux qu'il a soufferts,
Montre, sur les deux flancs de sa côte rapide,
Ses remparts renversés, sa large enceinte vide,
Silencieux débris, que dix mille soldats*

*Animaient autrefois du bruit de leurs combats.
Aux lieux moins désolés où le Ligour ruisselle,
Et vient mêler ses flots aux flots de la Roselle,
Chalucet, sur son roc, luttant depuis mille ans⁶,
A sauvé ses débris des longs assauts du temps,
Et gardé dans les airs, solitaire et muette,
Cette tour qui vieillit sous le doux nom d'Annette ;
Nom chaste, qui rappelle aux villageois tremblants
Le forfait qui souilla ces vieux murs chancelants,
Quand le tyran farouche, effroi de la contrée,
Ravit, malgré ses pleurs, la bergère éplorée,
Pour la jeter vivante au fond de cette tour,
Où la mort la vengea des mépris de l'amour.*

*Puis-je vous oublier, flots purs de la Gartempe ?
Votre lit tortueux, tel qu'un serpent qui rampe,
Embrasse les rochers de ses nombreux replis,
Ou s'étend libre et fier au sein des prés fleuris.
La Croix et Saint-Bonnet brillent sur votre rive⁷.
Montagrier, plus loin, jette à votre onde vive⁸
Le reflet enchanteur de son vaste jardin,
Où le frêle arbrisseau, né sous un ciel lointain,
Retrouve la chaleur de sa douce patrie [...].*

*Il est d'autres aspects dont la magnificence
A la nature, à l'homme, emprunte sa puissance :
L'une et l'autre ont voulu que Brive avec amour
Vit sur ses beaux coteaux l'éclat brillant du jour
Eclairer ses châteaux, ses fruits, ses fleurs nouvelles :
L'une et l'autre ont créé ces campagnes si belles,
Qui s'élevant toujours, par degrés inégaux,
Forment devant Bellac de magnifiques tableaux,
Où viennent s'encadrer sous des flots de lumière,
Le manoir opulent, ou l'agreste chaumière,
Dont la façade grise, ou les rustiques toits
Couper le vert foncé des vergers et des bois.*

* - Professeur Agrégé, Université de Limoges

1 - BALZAC, *Une ténébreuse affaire* (1841), Paris, Gallimard, “La Pléiade”, 1979, T. VII, p.462.

2 - “C'est la cascade de Virole, près de Treignac” [notes de la Revue].

3 - “Belle et magnifique cascade de Bord, près d'Ussel”.

4 - “Cascades de Gimel, près de Tulle”.

5 - “Le château de Croizant, dans la Marche, près de la Souterraine, a été un des plus forts du Moyen-Age : il contenait 10000 hommes ; sa position le rendait inexpugnable. On croit que c'était une des quatre maisons royales d'Aquitaine.”

6 - “Château très-fort, près de Limoges. Il fut bâti par Léocadius, proconsul, sous le règne de César, dans la situation la plus formidable, au confluent de deux rivières : il en existe encore de magnifiques restes. La tradition locale veut qu'une pauvre fille, appelée Annette, soit morte de faim dans la tour qui a gardé son nom, plutôt que de céder aux désirs de son ravisseur. Il y a là-dessus toute une légende.”

7 - “Bourgs très remarquables par leur belle situation.”

8 - “Le jardin de Montagrier, près de Bellac, est une des choses les plus belles qu'on puisse voir. La richesse de sa position, la beauté des serres et des fabriques, le nombre des fleurs exotiques en font un séjour enchanteur.”

*Mais quel site plus doux a le droit de séduire,
Que le frais paysage où Limoges s'admire ?
Reine opulente, au sein de ses vastes jardins
Elle voit se courber, autour d'elle, en gradins
Les coteaux et les monts qui forment sa couronne.
Les immenses travaux qu'elle a faits, qu'elle ordonne,
De la Vienne surprise ont enchanté le cours,
Suspendu sur ses bords les plus riants séjours,
Ces fabriques où l'art, diversement utile,
En vases transparents sait convertir l'argile,
Transformer en tissus et la laine et le lin,
Ou pétrir le papier aux reflets de satin. [...]"*

Depuis le XIX^e siècle beaucoup d'auteurs prennent conscience des beautés du Limousin, jusqu'à en faire l'objet de descriptions précises, contenues dans leurs intrigues romanesques ou dans leurs essais.

La Corrèze

Dans *Le Corsaire*, Frédéric d'Hackluya relate un voyage "De Toulouse à Paris" et s'attarde sur Uzerche :

*"A Uzerche, je vis des arbres de la liberté devant toutes les portes. Vous croyez que Uzerche est une ville, c'est une forêt. Je ne serais pas très rassuré s'il fallait la traverser à minuit. La diligence y passe heureusement à midi. Le beau sexe et celui qui ne l'est pas, m'ont paru très médiocrement attrayants. Des canards barbotent [sic] dans de petites mares, au milieu des rues encombrées de fumier. Un monsieur, très démocrate, je suppose, a fait dans sa maison, une niche à un arbre de la liberté, qui en cette qualité se trouve emprisonné dans la muraille, laquelle est peinte en rouge. Ce monsieur a bien du goût. A la bonne heure ! voilà un vrai patriote qui doit faire le bonheur de ses concitoyens, et qui voit les questions d'un peu haut. Braves Uzerchois, ou Uzerchiens, allez !"*⁹

Plus d'un siècle plus tard, Simone de Beauvoir rappelle ses souvenirs d'enfance dans la propriété familiale de Meyrignac, près d'Uzerche, et se montre sensible aux paysages :

"Le premier de mes bonheurs, c'était, au petit matin, de surprendre le réveil des prairies ; un livre à la main, je quittais la maison endormie, je poussais la barrière ; impossible de m'asseoir dans l'herbe embuée de gelée blanche ; [...] le mince glacié qui fendait la terre fondait doucement ; le hêtre pourpre, les cèdres bleus, les peupliers argentés brillaient d'un éclat aussi neuf qu'au premier matin du paradis [...]. [...] j'aimais ces instants, où, faussement occupée par une tâche facile, je m'abandonnais aux rumeurs de l'été : le frémissement des guêpes, le caquetage des pintades, l'appel angoissé des paons, le murmure des feuillages ; [...].

*[...] Ensuite, je partais d'ordinaire me promener avec ma sœur ; nous griffant les jambes aux ajoncs, les bras aux ronces, nous explorions à des kilomètres à la ronde les châtaigneraies, les champs, les landes. Nous faisons de grandes découvertes : des étangs, une cascade, au milieu d'une bruyère, des blocs de granit gris que nous escaladions pour apercevoir au loin la ligne bleue des Monédières. En chemin, nous goûtions aux noisettes et aux mûres des haies, aux arbouses, aux cornouilles, aux baies acides de l'épine-vinette ; nous essayions les pommes de tous les pommiers ; mais nous nous gardions de sucer le lait des euphorbes, et de toucher à ces beaux épis couleur de minium qui portaient altièrement le nom énigmatique de "sceau de Salomon". Etourdies par l'odeur du regain fraîchement coupé, par l'odeur des chèvrefeuilles, par l'odeur des blés noirs en fleur, nous nous couchions sur la mousse ou sur l'herbe et nous lisions."*¹⁰

Il n'est pas exagéré de dire que la nature corrézienne a permis à la jeune Simone de progresser dans sa perception existentielle :

*"La nature me découvrait, visibles, tangibles, quantité de manières d'exister dont je ne m'étais jamais approchée. J'admirais l'isolement superbe du chêne qui dominait le parc paysagé ; je m'attristais sur la solitude en commun des brins d'herbe. J'appris les matins ingénus, et la mélancolie crépusculaire, les triomphes et les déclin, les renouveaux, les agonies. Quelque chose en moi, un jour, s'accorderait avec le parfum des chèvrefeuilles. Chaque soir j'allais m'asseoir parmi les mêmes bruyères, et je regardais les ondulations bleutées des Monédières ; chaque soir le soleil se couchait derrière la même colline : mais les rouges, les roses, les carmins, les pourpres, les violets ne se répétaient jamais. Dans les prairies immuables bourdonnait de l'aube à la nuit une vie toujours neuve."*¹¹

Mais que serait le Limousin sans les champignons ?

*"Quelquefois, nous partions toutes trois [avec ma sœur et ma cousine] à travers les châtaigneraies chercher des champignons. Nous négligions les fades champignons des prés, les filleuls, la barbe-de-capucin, les girolles gaufrées ; nous évitions avec soin les bolets de Satan à la queue rouge, et les faux cèpes que nous reconnaissons à leur couleur terne, à la raideur de leur ligne. Nous méprisions les cèpes d'âge mûr, dont la chair commençait à s'amollir et à proliférer en barbe verdâtre. Nous ne ramassions que les jeunes cèpes à la queue galbée, et dont la tête était coiffée d'un beau velours tête-de-nègre ou violacé. Fouillant dans la mousse, écartant les fougères, nous frappions du pied les "vesses-de-loup", qui en éclatant lâchaient une immonde poussière."*¹²

Si Uzerche a pu arrêter les regards, que dire de la situation si particulière de Tulle, ainsi décrite en 1841 ?

"Si vous voulez avoir une idée de Tulle, imaginez-vous un vallon resserré, fermé par deux chaînes de hautes montagnes, au fond duquel roule, entre deux quais, presque aussi élevés que ceux de Paris, la petite rivière de la Corrèze dans laquelle vient se jeter, au milieu même de la ville, un autre petit ruisseau appelé la Solanne. Ces deux filets d'eau, aujourd'hui si mesquins, prennent leur source dans les hautes montagnes du pays, et malgré leur allure modeste et timide, il suffit d'une bonne pluie d'une heure, pour voir tout d'un coup, et avec la célérité de la pensée, leurs eaux grossies et bondissantes se précipiter dans ce lit de torrent, et s'élever aussitôt au sommet des ponts jetés bien au-dessus. Sur chaque rive serpente la ville, si toutefois elle mérite ce nom. En effet, sur le premier plan, c'est une rangée de maisons assises au bord de la rivière, et lui faisant compagnie pendant l'étendue d'une demi-lieue environ ; sur le deuxième plan, et étagée sur la première, une autre ligne de maisons bâties au niveau des premiers toits, et formant autant que la conformation des lieux et la présence de hautes roches de granit le permettent, un cordon supérieur de la même étendue ; et puis, au dernier plan, et en dernier étage, quelques habitations, plantées çà et là comme des nids d'oiseaux, entremêlées de noirs rochers, de jardins ravinés, de petites sources descendant en cascades murmurantes, de vieilles murailles, de vieilles tours couvertes de lierre et qui attestent d'anciennes fortifications. Enfin, pour constructions dominantes et à la base de ces gradins de maisons vieilles et noires, couvertes de tuiles rondes et percées de fenêtres disposées sans ordre, remarquez à gauche, à mi-côte, le

9 - *Le Corsaire*, 11 septembre 1849.

10 - S. de BEAUVOIR, *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958), Paris Gallimard, "Folio", 1979, pp.109-111.

11 - *Ibid.*, p.174.

12 - *Ibid.*, p.108.

corps blanc et nouvellement recrépit de la prison, dominant par sa taille et son importance les autres habitations ; en face et à droite, le Palais de Justice, de construction nouvelle et régulière, et au milieu de l'ensemble, la nef et le clocher de la cathédrale, dont l'aiguille, avec ses cent vingt-cinq pieds d'élévation, semble un joujou d'enfant planté là entre ces deux hautes montagnes, qui resserrent comme dans un V toute la ville de Tulle.

N'allez pas croire cependant que cette cité soit bien triste et d'un aspect assez morose, je vous assure que sa nature et sa position ne manquent pas d'originalité et d'un certain charme pittoresque.”¹³

Le caractère spécifique de la préfecture de la Corrèze se retrouve exploité, entre autres, par Gilbert Bordes, un des écrivains de “l'Ecole de Brive” :

“Tulle est au fond d'une vallée, une ville tout en longueur entre ses sept collines. On n'en voit que les toits en venant de la route de Salons et des maisons construites au-dessus des précipices.”¹⁴

Le roman se passe dans le début des années 1960 et l'auteur en profite pour donner quelques tranches de vie, le marché, puis un mariage :

“A Tulle, c'était jour de marché. La place de la cathédrale grouillait de monde. Les paysans des environs apportaient des produits de leur ferme qu'ils posaient devant eux, sur le trottoir, au milieu de la bousculade.”¹⁵

“C'était un mariage à l'ancienne. Après l'église, on se rendit chez la mariée. La table avait été mise dans une grange nettoyée et décorée pour la circonstance. Le boulanger avait cuit une fournée spéciale de lourdes pâtisseries aux fruits, des gâteaux de pomme de terre, des choux farcis. Les jeunes époux, étudiants en lettres à Toulouse, avaient voulu respecter la tradition. On avait cuit une grande quantité de millassous et de farcidures.”¹⁶

Descendons un peu le cours de la Corrèze : ce sont généralement les “bonnes” terres qui ont donné lieu à une certaine littérature. Pendant la Révolution, voici le chemin emprunté pour aller de Tulle à Brive :

“La route étroite que Diane prenait pour la première fois, longeait la Corrèze entre de hautes collines d'où ruisselaient des eaux vives. Une fraîcheur de paradis avait succédé à la chaleur immobile de Tulle. A l'auberge de Cornil, près d'un moulin cossu, Benoît fit halte [...]. Ils arrivèrent à Brive aux premiers feux du soir, longèrent des boulevards plantés d'ormeaux sur l'emplacement des anciens remparts, avant de pénétrer dans le cœur de la ville par une porte sinistre [...].

[...] Ils parcoururent la ville au pas. Lidon lui montra la collégiale Saint-Martin avec son curieux clocher en forme de courge et les grappes de maisons et de boutiques suspendues à ses murailles, le collège des Doctrinaires où Lidon avait étudié avec Brune, l'imprimeur-poète, ami de Danton, le médecin Cabanis, Treilhard, président du Tribunal criminel de Paris. Elle admira quelques monuments encastrés dans un conglomérat de bicoques misérables où le torchis l'emportait sur la pierre, un grand jardin sauvage aménagé en marge d'un pont à treize arches enjambant la Corrèze. L'allée d'ormeaux qui constituait le boulevard circulaire plut à Diane : l'air y était vif et frais.”¹⁷

La description de Brive est souvent tellement étroitement mêlée aux intrigues des romans que l'on peut difficilement en extraire des éléments. En revanche, Claude Michelet, référence de l' “Ecole de Brive” a largement fait connaître ces terres du Bas-Limousin, proche de la Dordogne, dans l'histoire de la famille Vialhe racontée dans les quatre tomes de *Des grives aux loups* :

“Presque tous [les paysans] habitaient Saint-Libéral, et presque tous avaient aussi d'autres parcelles disséminées sur le versant où s'accrochait le village. Là-bas, les Vialhe possédaient encore des prés, des bois et aussi, en pleine pente, exposée au levant et bien abritée des gels tardifs, une toute jeune vigne et un grand morceau de terrain à primeurs. L'escarpement y était tel qu'il fallait tout travailler à la main, mais les récoltes justifiaient ce labeur. Avec quinze hectares, huit vaches,

douze brebis, douze chèvres et trois truies, les Vialhe étaient parmi les plus importants propriétaires de la commune. Au-dessus d'eux, il n'y avait que les terres du notaire, celles du château et quelques métairies appartenant à des gens de Terrasson, d'Ayen ou d'Objat.”¹⁸

“Ils quittèrent le village et s'engagèrent dans le chemin abrupt qui serpentait dans la pinède du château. On apercevait ce dernier accroché à flanc de coteau. Protégé du nord par la falaise sur laquelle il s'appuyait, il dominait tout le bourg et toute la vallée.

De là-haut, par temps clair, la vue portait à près de cent kilomètres ; on distinguait les Monédières, les contreforts du Cantal et, au premier plan, une grande partie de la vallée de la Vézère.

Construit au début du siècle par un lointain cousin du maréchal Marbot, il avait été érigé sur les vestiges d'une place forte médiévale. D'importance moyenne, et plus proche de la grosse maison bourgeoise que du château, il devait ce titre beaucoup plus à son site et à l'importance de ses terres qu'à son architecture.

Seulement façonné en pierres de taille de grès clair, flanqué d'une aile qui, de loin, imitait un donjon, chapeauté d'un solide toit d'ardoise et bien mis en valeur par une succession de jardins en terrasses, il avait fière allure.”¹⁹

Lorsque l'orage gronde, les dégâts mettent en relief les toitures diverses :

“Au bourg, seuls les toits de chaume résistèrent à cet assaut sans précédent qui fit éclater les plus solides couvertures d'ardoise ; chez les Vialhe, on décompta plus tard, dans la toiture mutilée, cent quarante-huit ardoises de Travassac, presque aussi épaisses que le doigt, brisées comme du verre.”²⁰

En ce début de XXe siècle, les modes de cultures changent :

“Buttes témoins au profil accentué, au sol blanc sale, caillouteux, lourd d'un calcaire épais, curiosité géologique perdue dans ce plateau

13 - La Sylphide, 14 août 1841, “Tulle et le Glandier”.

14 - Gilbert BORDES, *Un cheval sous la lune*, Paris, Robert Laffont, 1994, p.69.

15 - Ibid., p.194.

16 - Ibid., p.204.

17 - Michel PEYRAMAURE, *Les Dames de Barsanges - II - La Montagne terrible*, Paris, Robert Laffont, p.109 et p.114.

18 - Claude MICHELET, *Des grives aux loups*, Paris, Robert Laffont, 1979, pp.17-18.

19 - Ibid., pp.32-33.

20 - Ibid., p.57.

de bonne terre rouge, les puys étaient rebelles à toute autre culture que celle de la vigne. Mangés par la friche depuis que le phylloxéra avait ravagé les cépages français, ils ne toléraient plus que les genévriers, les buis et les genêts d'Espagne.

Avant l'attaque du mal américain, les vignes des puys assuraient pourtant un estimable revenu à la majorité des agriculteurs du bourg. [...]

Le sol refusait [les cépages]. C'était lui le seul responsable. En effet, plantée dans les autres terres de la commune, la vigne réfractaire au parasite se développait convenablement et donnait un vin qui se révélait buvable. Certes, il ne valait pas l'ancien, loin de là ; il manquait de force, de bouquet, de tenue, il était neutre. Mais il était abondant et les jeunes vignes croissaient bien.[...]

Lassés de s'échiner en vain, les hommes avaient peu à peu abandonné la culture de ces pentes. Les murettes non entretenues des multiples terrasses avaient très vite cédé à la pression des terres, au ravinement des pluies d'orage, à l'insidieux minage du gel. Disloquées, renversées, elles n'avaient pas retenu longtemps un sol maintenu jadis par le seul travail des hommes qui, chaque année, couffin par couffin, remontaient dans les terrasses ce que le ruissellement de l'hiver avait entraîné.

Désormais, les puys étaient stériles et les enfants du village ne comprenaient plus que l'on baptisât ces lieux de noms aussi invraisemblables que Vigne Haute, Belles Vignes, les Treilles ou Vignes Basses ... Pour les moins de vingt ans, ces appellations étaient vides de sens, et, déjà, fleurissaient de nouveaux noms : champ de la Carrière, les Pierres drues, Tournepierres, la Genevrière ...²¹

Parmi les tâches amplement décrites, un sort particulier est réservé aux foins ou aux moissons, qui donnent souvent lieu à des fêtes :

“[Pierre-Edouard] suivait son père, pas à pas, et liait les gerbes avec des gestes experts. Groupant d'abord contre sa poitrine les javelles couchées par la faux, il en faisait une gerbe pansue et lourde qu'il ceignait d'une poignée de paille de seigle humide. Puis, basculant la gerbe jusqu'au

sol, il fichait son genou dans le ventre crissant et, des deux mains, torsadait le lien dont il assurait la prise en glissant ses brins dans la ceinture de paille. Ses gerbes étaient aussi belles, lourdes et solides que celles d'un homme.

Derrière lui, ses sœurs glanaient. Enfin, fermant la marche, venait sa grand-mère. Elle assemblait les gerbes en dômes de treize, les disposait tête contre tête en une croix à quatre branches dont chaque bras, de trois gerbes, se chevauchait, la dernière chapeautant et protégeant l'ensemble. Et partout sur le plateau, c'était le même labeur, patient, obstiné.²²

Presque contemporanément à l'action du roman de Michelet, Colette, mariée à Henri de Jouvenel, ayant laissé sa fille surnommée Bel-Gazou en Corrèze, à Castel-Novel, près de Varetz, évoque “Les Foins”, au point d'en faire un article pour le journal L'Excelsior :

“Ici, dès l'arrivée, on sent le cours de la vie, ralenti, élargi, couler sans ride d'un bord à l'autre des longues journées. Juillet : l'herbe a fini de croître, la feuille ne grandit plus, les couvées emplumées ont repris leur vol ; l'été, à son apogée, semble mourir d'une fastueuse mort, arrêté en pleine richesse par la flèche d'un soleil sans merci.

Comme il resplendit, ce juillet limousin, aux yeux sevré depuis trois ans de son azur, du vert, du rouge de sa terre sanguine ! Chaque heure fête tous les sens. [...] Au bord de la rivière, les vernes à la feuille froide protègent la reine-des-prés, le chanvre rose et la saponaire, si mêlés qu'on cueille ensemble leurs tiges amères et leur bouquet un peu fade, blanc, rose et mauve... Un sentier, que la menthe argente, est une voie de parfums...[...]

Abondance des biens dispensés par la pluie, mûris par le soleil ! Quelles louanges vous donner, qui ne soient pas indignes ? Nos cœurs, surmenés et contraints depuis trois ans, se dilatent peureusement, remercient avec crainte toutes choses, - toutes choses épargnées par la guerre, éloignées miraculeusement de la guerre...

Epargnées ? Hélas ! le foin est encore sur les prés, debout ici, là couché par vingt averses, ailleurs fauché et jaunissant. Les pluies tardives sont taries enfin, et les femmes, les vieillards, se lamentent sans paroles

devant un trésor que des bras d'hommes devraient sans délai étreindre, lier, abriter dans les fenils embaumés - et des bras d'hommes robustes et rapides ! Parfois la faux suffit, mais souvent l'herbe consternée réclame l'antique faucille. Des bras d'hommes, pour râtelier et charger, entre deux orages, la toison coupée de ces longs prés de rivière...²³

Les écrivains, particulièrement ceux de l'école régionaliste de Brive qui font aussi œuvre documentaire et historique, ne manquent pas de s'attarder sur les moeurs des Limousins, sur les types d'économie ou sur la vie quotidienne. Voici des exemples, pris chez Michel Peyramaure, de nourriture, d'habitat ou d'activités agricoles :

“- Je connais ces parcelles, dit Louis-Amour. La terre n'en est pas fameuse. Des champs froids... Un sol granitique, trop léger...

- Nous pourrions y faire pousser du “blé” et du sarrasin, dit Diane. C'est le sol qui convient à ces céréales peu exigeantes. Nous pourrions l'enrichir avec le fumier de nos moutons. Ce n'est pas le meilleur, mais nous devons nous en contenter. Nous ensemencerons d'autres champs en pommes de terre et en raves. [...]

- Et le pain, avait demandé Marion, le ferons-nous nous-mêmes ?

- Nous essaierons, dès que nous aurons une récolte suffisante. Nous avons le four, les pelles, les “pailous”. La maie est dans la cuisine. [...]

- Pour les châtaignes, dit Julie, au lieu d'aller les acheter chaque début d'hiver à Treignac, nous pourrions louer ou même acheter une châtaigneraie.²⁴

“- [...] Sauras-tu prendre soin de mes ruches ? J'avoue que la perspective de me séparer d'elles me navre. Les abeilles sont mes amies. Je partage leur vie. Au printemps, je leur apporte la nourriture dont elles ont besoin. Je leur donne une reine quand elles en sont dépourvues. Elles me connaissent et elles m'aiment.

- Elles me connaissent aussi, dit le baïlero. Elles ne se mettent pas en colère quand j'approche leur ruche. Souviens-toi : il y a deux ans, tu m'as appris à les soigner. J'ai même récolté un essaim au mois de mai, sur une branche de vergne, dans le Longeyroux et pas une ne m'a piqué.

- Elles ne piquent pas, dans ces cas-là. Et les transhumances, quand faut-il les entreprendre ? Réponds.

- A la saison chaude, et toujours la nuit, quand les fleurs de printemps sont épuisées. La première récolte de miel se fait en mai ; la seconde en août. En veillant à ce qu'il n'y ait ni vent ni orage.²⁵

21 - Claude MICHELET, *Des grives aux loups*, Paris, Robert Laffont, 1979, pp.35-36.

22 - Ibid., p.62.

23 - COLETTE, *Les Heures longues* (1917), in *Œuvres*, Paris, Gallimard, “La Pléiade”, T. II, 1986, pp.545-546. Article daté de juillet 1916, paru dans *Excelsior*, 25 juillet 1916.

24 - Michel PEYRAMAURE, op. cit., pp.135-136.

25 - Ibid., p.147.

“[M. d’Ussel] suggéra de faire sur d’autres bruges des brûlades, la cendre végétale étant un excellent engrais, meilleur que le fumier chaud de mouton. Cela donnerait plus tard une herbe délicate, faite de petites graminées : le meilleur pacage de toute la montagne. Il était plus réservé quant aux prairies : elles donnaient des résultats bien supérieurs à celles des landes mais demandaient un entretien constant. Il croyait ferme à la vocation de terre d’élevage du plateau et de toute la montagne limousine et avait la certitude que, dans les temps futurs, les bovins y supplantaient les ovins.”²⁶

“C’était une des plus pauvres mesures de la commune. La pièce principale, qui avait de tout temps servi de cuisine et de chambre, communiquait avec la bergerie ; le grenier, dont il avait fallu changer les solives et le plancher vermoulu, servirait de séchoir aux herbes, de réserve de grains et de fourre-tout ; agrandi et réparé, l’appentis ferait une écurie convenable. Une fois ramonée et son chapeau recouvert de tuiles intactes, la cheminée tirait parfaitement ; la première flambée fut un moment de plaisir intense et lumineux dans cette brume de misère. Le berceau de Félix occupa l’espace entre les deux cadres de bois où étaient disposées les paillasses. On entrait dans la saison chaude et les moutons pourraient coucher dans le petit enclos, sous la garde du labrit, en attendant de les vendre ou de construire une bergerie. Il n’y avait aucune protection aux fenêtres, mais on s’en passerait. C’était une sorte de bonheur.”²⁷

Dans ce même roman, Peyramaure évoque le village de Saint - Angel, entre Egletons et Ussel, situé “entre les immensités de l’Auvergne et les houles profondes de la Corrèze”, avec “l’église et le château perchés sur la butte dominant le village”²⁸, mais il s’intéresse surtout aux paysages de landes :

“C’est non loin de Pérols, dans le ventre noir d’une tourbière, entre deux collines sauvages avec au fond le puy de Razel, une lourde épaule de lande où soufflent des vents de légende. Ils ont suivi en se tenant la main des sentiers de myrtilles vernies par le printemps. Des violettes et des jonquilles s’épanouissent sous les herbes d’amour qu’on appelle aussi des brizes tremblantes et qui portent des feuilles en forme de cœur.”²⁹

La Corrèze est ainsi balayée du nord au sud et d’est en ouest par les écrivains, jusqu’à ces territoires des confins que Balzac évoque dans *Le Curé de village*. Depuis le village de Montégnac - nom fictif -, situé à l’ouest du département, où elle s’est installée, Véronique Graslin explore les alentours :

“[...] elle poussa son cheval avec témérité vers le premier pic de la Corrèze, où, malgré l’avis de ses deux guides, elle s’élança. Elle atteignit seule au sommet de ce piton, nommé la Roche-Vive, et y resta pendant quelques instants, occupée à voir tout le pays.”³⁰

“Cette autre chaîne où croissent quelques bouleaux, des genévriers et des bruyères d’un aspect assez désolé appartient à un domaine voisin et au département de la Corrèze.”³¹

Cette vue d’ensemble, perception des grands espaces, clôt momentanément les évocations corréziennes.

La Creuse

A tout seigneur, tout honneur : commençons par la capitale creusoise, dépeinte satiriquement sous les traits de “Chaminadour” par Marcel Jouhandeau, dans une suite d’anecdotes essentiellement teintées d’anticléricalisme. Mais il évoque aussi des coutumes et quelques lieux :

“L’ARBRE – C’était une coutume à Chaminadour dans ce temps-là que ceux qui possédaient une châtaigneraie louassent pour l’année à un indigent chacun des châtaigniers qui la composaient. Ainsi pouvait-on avoir, si pauvre qu’on fût, au moins son arbre à soi, à l’ombre duquel on s’asseyait l’été, avant d’en cueillir les fruits l’automne et de se chauffer l’hiver de ses ramures.”³²

“Le château est du XVII^e siècle. Les lignes en sont nobles et austères. Plutôt d’un palais ou d’un couvent que d’un manoir. Ni tours ni donjon, mais ce toit rose, désert semé d’armures et de symboles ? Un

escorial pour marquis.”³³

“Dans nos parages, en pleine campagne s’élève une église ornée de somptueuses boiseries du XVI^e siècle : nymphes, levrettes, marmousets, colonnes torsos, paniers de fleurs et de fruits, comme partout, mais mieux. Une épaisse couche de plâtras cachait ce décor païen. Le curé l’a fait disparaître peu à peu et comme, à mesure qu’il encaustique et fourbit, les visiteurs affluent davantage, bientôt le retable a l’air tout neuf : - “On ne dirait même plus du bois”, dit le curé.

[...] Au XI^e siècle, un moutier avait poussé là lui aussi, dont le porche seul reste debout. Le curé s’avise d’enclorre l’espace qui sépare de l’église Renaissance cette ruine et sur l’emplacement des piliers absents il installe des lauriers-roses.

Mieux, un jour vous arrivez et dans les niches du portail où manquent les statues des saints vous trouvez des pots de géranium.”³⁴

La vie dans la petite ville fait l’objet de fortes critiques de la part de Jouhandeau, jusqu’aux pages finales de l’ouvrage où il établit un portrait peu flatteur des habitants :

“Sur leurs terrasses qui dominant la Ville, les riches sont assis dans des fauteuils d’or en proie à une étrange torture. Ils adorent la Ville, au point qu’à son profit on voit tous les jours des pères déshériter leurs fils et des fils renoncer à l’héritage de leurs pères, mais gâtée, gorgée de biens, propriétaire de domaines, de fermes, d’étangs, de titres de rentes, Chaminadour n’aimera jamais que l’ignorance et la vulgarité. Depuis un demi-siècle qu’elle dispose d’elle-même, ce n’est qu’à une société d’aigrefins qu’elle se prostitue. Passerait encore, s’ils ne la dépouillaient de sa beauté séculaire : ses arbres, ses pignons chargés d’armoiries, la seule demeure qu’elle possédât où subsistaient les traces royales de l’histoire n’ont pas trouvé grâce devant eux et à dix siècles de gloire qu’ils ont dispersés pierre à pierre ils n’ont substitué qu’une horrible image d’eux-mêmes si fragile, il est vrai, que leurs petits-enfants n’en verront même pas les ruines.”³⁵

26 - Michel PEYRAMAURE, op. cit., p.151.

27 - Ibid., p.331.

28 - Ibid., p.381.

29 - Ibid., p.101.

30 - BALZAC, *Le Curé de village* (1841), Paris, Gallimard, “La Pléiade”, 1979, T. IX, p.763.

31 - Ibid., p.774.

32 - Marcel JOUHANDEAU, *Chaminadour* (1953), Paris, NRF - Gallimard, 1968, p.59.

33 - Ibid., “Le Toit”, pp.69-70.

34 - Ibid., “Le Moutier”, pp.71-72. Il s’agit vraisemblablement du Moutier d’Ahun, célèbre pour ses boiseries.

35 - Ibid., “Hosanna”, pp.221-222.

“Le tiers du cadastre de Chaminadour est dévolu aux écoles publiques ou privées et bientôt les deux tiers du reste auront été acquis par les instituteurs d'alentour qui s'y retirent. [...]

Au milieu de la Forêt de la ville réduite aux proportions d'un parc d'Hôpital un toit rouge tout neuf mesure près d'un kilomètre :

- C'est le palais de Versailles ?

- Non, monsieur. On n'a, il est vrai, rien fait de plus vaste depuis : c'est le sanatorium des instituteurs de France et de Navarre.”³⁶

La perception de Guéret par Jouhandeau ne rencontra guère - on s'en doute - l'enthousiasme des Guérétois. Dans ce contexte peu favorable à la Creuse, il faut tout de même faire un sort à certains romans de George Sand, particulièrement *Jeanne*, qu'elle situe près de Boussac, à Toulx-Sainte-Croix, village dominé par les Pierres Jomâtres autour desquelles circulent bien des légendes.

“Dans les montagnes de la Creuse, en tirant vers le Bourbonnais et le pays de Combraille, au milieu du site le plus pauvre, le plus triste, le plus désert qui soit en France, le plus inconnu aux industriels et aux artistes, vous voudrez bien remarquer, si vous y passez jamais, une colline haute et nue, couronnée de quelques roches qui ne frapperaient guère votre attention, sans l'avertissement que je vais vous donner. Gravissez cette colline ; votre cheval vous portera, sans grand effort, jusqu'à son sommet ; et là, vous examinerez ces roches disposées dans un certain ordre mystérieux, et assises, par masses énormes, sur de moindres pierres où elles se tiennent depuis une trentaine de siècles dans un équilibre inaltérable. [...]

Ces blocs posés comme des champignons gigantesques sur leur étroite base, ce sont les menhirs, les dolmens, les cromlechs des anciens Gaulois, vestiges de temples cyclopéens d'où le culte de la force semblait bannir par principe le culte du beau ; [...]. Des cuvettes et des canelures creusées dans les angles de ces blocs, semblent révéler leur abominable usage, et avoir servi à faire couler le sang. Il y a un groupe plus formidable que les autres, qui enferme une étroite enceinte. C'était peut-être là le sanctuaire de l'oracle, la demeure mystérieuse du prêtre. [...] Ce lieu sinistre, sans grandeur, sans beauté, mais rempli d'un sentiment d'abandon et de désolation, on l'appelle “les Pierres Jomâtre”.”³⁷

Puis vient la description du village :

“La montagne de Toulx ou plutôt Toull-Sainte-Croix est une antique cité gauloise conquise par les Romains sous Jules César, et détruite par les Francs au IV^e siècle de notre ère. On y trouve des antiquités romaines, comme à peu près partout en France ; mais là n'est pas le mérite particulier de cette ruine formidable. Ce qui en reste, cet amas prodigieux de pierres à peine dégrossies par le travail, et où l'on chercherait en vain les traces du ciment, ce sont les matériaux bruts de la primitive cité gauloise, tels que les employaient nos premiers pères. [...] La colline s'est exhaussée depuis de toute la masse des matériaux qui formaient la ville, et maintenant c'est littéralement une haute montagne de pierres, sans végétation possible, et d'un aspect désolé. Une quinzaine de maisons et une pauvre église, avec la base d'une tour féodale et un seul arbre assez mal portant, forment au sommet du mont une misérable bourgade. Et voilà ce qu'est devenue une des plus fortes places de défense du pays limitrophe entre les Bituriges [sic] et les Arvernes, territoire vague que les nouvelles délimitations ont fait rentrer assez avant dans la circonscription du département de la Creuse, mais qui jadis a été alternativement Berry et Marche, Combraille et Bourbonnais. [...]

L'habitant de ces montagnes, attaché à un pays aride, et habitué à une sobriété parcimonieuse, est le plus âpre au gain qui soit au monde. Il est actif et industriel comme tous ceux qu'une nature marâtre dresse au joug de la nécessité. Il aime ce sol ingrat qui ne le nourrit pas, et quand il a fait la vie de maquignon ou de maçon bohémien, dans sa jeunesse, il revient mourir de la fièvre sous son toit de chaume, en léguant à sa famille le prix de son travail ou de son talent.”³⁸

“Après avoir regardé les trois lions de granit, monuments de la conquête anglaise au temps de Charles VI, renversés par les paysans au temps de la Pucelle, brisés, mutilés et devenus informes, qui gisent le nez dans la fange, au beau milieu de la place de Toull, Guillaume se dirigea vers la tour féodale, dont les fondements subsistent dans un bel état de conservation, et dont un habitant de l'endroit s'est fait un caveau pour serrer ses denrées. Il l'a recouverte de terre au niveau du premier étage et a pratiqué des degrés en dalle pour monter sur une petite plateforme, qui est le point culminant de la montagne et de tout le pays. [...] Guillaume vit d'un côté la Marche stérile, sans arbres, sans habitations, avec ses collines pelées, ses étroits vallons, ses coteaux arides, où il semble parfois qu'une pluie de pierres ait à jamais étouffé la végétation,

et ses cromlechs gaulois s'élevant dans la solitude comme une protestation du vieux monde idolâtre contre le progrès des générations. Au fond de ce morne paysage, le jeune baron de Boussac vit la petite ville dont il portait le nom, et son joli castel perdu comme un point jaunâtre dans les rochers de la Petite-Creuse. En se retournant, il vit à ses pieds le Combraille, et plus loin encore le Bourbonnais avec ses belles eaux, sa riche végétation et ses vastes plaines qui s'étagent en zones bleues jusqu'à l'incommensurable limite circulaire de l'horizon. [...]

“En tournant derrière le hameau, il gagna bientôt le versant de la montagne, et, en quelques instants, il se trouva tourné vers le Midi, c'est-à-dire jeté sans transition dans une autre nature, dans une autre saison, dans d'autres pensées. Du côté de la Creuse, un seul arbre, protégé par l'église de Toull, a grandi en dépit des vents, infatigables voyageurs des bruyères et des monts chauves de la Marche ; mais du côté de la Voëse, tout prend un aspect plus riant.”³⁹

La scène se déplace vers la ville de Boussac et son château :

“La ville de Boussac, formant, avec le bourg du même nom, une population de dix-huit à dix-neuf cents âmes, peut être considérée comme une des plus chétives et des plus laides sous-préfectures du Centre. Jeté sur des collines abruptes, le long de la Petite-Creuse, au confluent d'un autre ruisseau rapide, Boussac offre un assemblage de maisons, de rochers, de torrents, de rues mal agencées, et de chemins escarpés, qui lui donnent une physionomie très pittoresque. [...] Boussac a le bon goût de se lier si bien au sol, qu'on peut y faire une belle étude de paysage à chaque pas en pleine rue. Mais il se passera bien du temps avant que les citoyens de nos provinces comprennent que la végétation, la perspective, le mouvement du terrain, le bruit du torrent et les masses granitiques font partie essentielle de la beauté des villes qui ne peuvent prétendre briller par leurs monuments.

Il y a cependant à Boussac un monument, c'est le château d'origine romaine que Jean de Brosse, le fameux maréchal de Boussac, fit reconstruire en 1400 à la mode de son temps. Il est irrégulier, gracieux et coquet dans sa simplicité. Cependant les murs ont dix pieds d'épaisseur, et dès qu'on franchit le seuil, on trouve que l'intérieur a la mauvaise mine de tous ces grands brigands du Moyen Age que nous voyons dans nos provinces dresser encore fièrement la tête sur toutes les hauteurs.

36 - Marcel JOUHANDEAU, *Chaminadour* (1953), Paris, NRF - Gallimard, 1968, pp.22-223. Le dernier extrait fait allusion au domaine de Sainte-Feyre.

37 - George SAND, *Jeanne* (1844), Grenoble, PUG, 1978, pp. 33-34.

38 - Ibid, pp. 47-48.

39 - Ibid., pp.52-53.

Ce château est moitié à la ville et moitié à la campagne. La cour et la façade armoriée regardent la ville ; mais l'autre face plonge avec le roc perpendiculaire qui la porte jusqu'au lit de la Petite-creuse, et domine un site admirable, le cours sinueux du torrent encaissé dans les rochers, d'immenses prairies semées de châtaigniers ; un vaste horizon, une profondeur à donner des vertiges. Le château, avec ses fortifications, ferme la ville de ce côté-là. Les fortifications subsistent encore, la ville ne les a pas franchies [...].⁴⁰

La Creuse est donc moins exploitée dans la littérature que la Corrèze. En revanche, la Haute-Vienne et particulièrement Limoges ont attiré les écrivains.

La Haute-Vienne

Revenons sur le roman de Balzac *Le Curé de village* : Véronique Graslin s'installe donc à Montégnac, à l'ouest de la Haute-Vienne. On apparente ce village à Châteauneuf-la-Forêt. Voici la situation et la description du village :

“A cinq lieues au-delà de Limoges, après les gracieux versants de la Vienne et les jolies prairies en pente du Limousin qui rappellent la Suisse en quelques endroits, et particulièrement à Saint-Léonard, le pays prend un aspect triste et mélancolique. Il se trouve alors de vastes plaines incultes, des steppes sans herbe ni chevaux, mais bordés à l'horizon par les hauteurs de la Corrèze. Ces montagnes n'offrent aux yeux du voyageur ni l'élévation à pied droit des Alpes et leurs sublimes déchirures, ni les gorges chaudes et les cimes désolées de l'Apennin, ni le grandiose des Pyrénées ; leurs ondulations, dues au mouvement des eaux, accusent l'apaisement de la grande catastrophe et le calme avec lequel les masses fluides se sont retirées. Cette physionomie, commune à la plupart des mouvements de terrain en France, a peut-être contribué autant que le climat à lui mériter le nom de douce que l'Europe lui a confirmé. Si cette plate transition entre les paysages du Limousin, ceux de la Marche et ceux de l'Auvergne, présente au penseur et au poète qui passent les images de l'infini, l'effroi de quelques âmes ; si elle pousse à la rêverie la femme qui s'ennuie en voiture ; pour l'habitant, cette nature est âpre, sauvage et sans ressources. Le sol de ces grandes plaines grises est ingrat. [...] Ce grand plateau, taillé d'un côté par la vallée de la Vienne, de

l'autre par les jolis vallons de la Marche, et barré par les monts corréziens, ressemble, agriculture à part, au plateau de la Beauce qui sépare le bassin de la Loire du bassin de la Seine, à ceux de la Touraine et du Berry, à tant d'autres qui sont comme des facettes à la surface de la France [...].⁴¹

“Une route départementale, récemment faite, enfilait cette plaine à un point de bifurcation sur la grande route. Après quelques lieues, se trouvait au pied d'une colline, comme son nom l'indiquait, Montégnac, chef-lieu d'un canton où commence un des arrondissements de la Haute-Vienne. La colline dépend de Montégnac qui réunit dans sa circonscription la nature montagnarde et la nature des plaines. Cette commune est une petite Ecosse avec ses basses et ses hautes terres. Derrière la colline, au pied de laquelle gît le bourg, s'élève à une lieue environ un premier pic de la chaîne corrézienne. Dans cet espace s'étale la forêt dite de Montégnac, qui prend à la colline de Montégnac, la descend, remplit les vallons et les coteaux arides, pelés par grandes places, embrasse le pic et arrive jusqu'à la route d'Aubusson par une langue dont la pointe meurt sur un escarpement de ce chemin. L'escarpement domine une gorge par où passe la grande route de Bordeaux à Lyon.”⁴²

“La situation de Montégnac fut expliquée par quelques sources qu'épanche la colline et par une petite rivière le long de laquelle passe la route départementale qui lie le chef-lieu de l'arrondissement à la Préfecture. Comme tous les villages de ce plateau, Montégnac est bâti en terre séchée au soleil, et façonnée en carrés égaux. Après un incendie, une habitation peut se trouver construite en briques. Les toits sont en chaume. Tout y annonçait alors l'indigence. En avant de Montégnac, s'étendaient plusieurs champs de seigle, de raves et de pommes de terre, conquis sur la plaine. Au penchant de la colline, il vit quelques prairies à irrigations où l'on élève ces célèbres chevaux limousins, qui furent, dit-on, un legs des Arabes quand ils descendirent des Pyrénées en France [...]. L'aspect des hauteurs avait de la sécheresse. Des places brûlées, rougeâtres, ardentes indiquaient la terre aride où se plaît le châtaignier. [...] Comme la plupart des villages du monde, Montégnac n'avait qu'une seule rue, par où passait la route. Mais il y avait un haut et un bas Montégnac, divisés chacun par des ruelles tombant à angle droit sur la rue. Une rangée de maisons, assises sur la croupe de la colline, présentait le gai spectacle de jardins étagés ; leur entrée sur la rue nécessitait

plusieurs degrés ; les unes avaient leurs escaliers en terre, d'autres en cailloux, et, de-ci de-là, quelques vieilles femmes, assises filant ou gardant les enfants, animaient la scène, entretenaient la conversation entre le haut et le bas Montégnac en se parlant à travers la rue ordinairement paisible, et se renvoyaient assez rapidement les nouvelles d'un bout à l'autre du bourg.”⁴³

De l'autre côté du département, vers le nord-ouest, Giraudoux se consacre à plusieurs reprises à sa ville d'origine, Bellac. Il offre dans *Siegfried et le Limousin*⁴⁴ une perspective large de l'entrée dans le département : Siegfried revient d'Allemagne et traverse les paysages de son enfance, inventant des gares là où il n'y en eut jamais. Il évoque tour à tour, en les mêlant d'anecdotes de la vie de son père, les noms de Razès, Morterolles, Bessines, Breuilh-au-fa, Droux, Ambazac, Fursac et Blond, Rancon, Fromental, Larsac, Le Raynou, Saint-Sulpice-Laurière. Plus tard, Giraudoux reviendra sur la magie des noms de villages :

“Chaque fois que je disais de Bellac, de Fursac, de Châteauponsac, il le prenait pour je ne sais quel compliment fait par moi à lui-même, saluant au mot Eymoutiers, rougissant (de plaisir cette fois) au mot Crozant, - ou bien comme une révélation telle, me baisant la main au mot Rochechouart, le poignet au mot Ambazac, que je n'osais lui parler de mes villages favoris. [...] que les rochers de Blond, Toulet aux belles mains, poussent des plaintes en automne, et il me remerciait, comme s'il apprenait de moi non pas le mot Montagne-de-Blond, mais le mot plainte, mais le mot automne ; [...]. Dans chacun de mes bourgs médiocres, il trouva le moyen de loger un grand homme ; cette province que je lui avais décrite toute fière (confuse maintenant), éclairée à l'électricité jusque dans les métairies et les porcheries, il l'éclaira soudain, lui, au génie ; dans Limoges, il logea Renoir, m'obligea à découvrir que mes grands-parents s'étaient mariés alors qu'il y peignait de la porcelaine ; que leurs services à café et de table avaient été décorés, sûrement, par Renoir ; dans Bellac même, La Fontaine, qui y aima une jeune veuve, fort probablement, disait-il, mon aïeule ; dans Bessines, l'Anglais Young et la Danoise Yversen, l'amie de Chopin, qui y aima un jeune bourgeois, blond justement, sans aucun doute mon grand-père ; [...].”⁴⁵

Au début de l'œuvre, le Limousin est décrit dans ses grandes lignes, de façon impressionniste :

40 - George SAND, *Jeanne* (1844), Grenoble, PUG, 1978, pp.131-132.

41 - BALZAC, *Le Curé de village*, op. cit., pp.705-707.

42 - Ibid., p.708.

43 - Ibid., pp.710-711.

44 - Jean GIRAUDOUX, *Siegfried et le Limousin* (1922), in *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard, “La Pléiade”, t. I, 1990, chap. VIII, pp.775-778.

45 - Jean GIRAUDOUX, *Suzanne et le Pacifique* (1935), op. cit., chap. II, p.490.

“J’habitais, avec mon tuteur, une maison toute en longueur dont chaque porte-fenêtre donnait sur la ville, chaque fenêtre sur un pays à ruisseaux et à collines, avec des champs et des châtaigneraies comme des rapiécages... car c’était une terre qui avait beaucoup servi déjà, c’était le Limousin. [...] Du côté de la montagne, le vrai train, des meuglements, des bêlements que l’hiver on devinait d’avance au nuage autour des museaux. C’est là que nous dînions l’été, sur une terrasse. C’était parfois la semaine où les acacias embaument, et nous les mangions dans des beignets ; où les alouettes criblaient le ciel, et nous les mangions dans des pâtés ; parfois le jour où le seigle devient tout doré et a son jour de triomphe, unique, sur le froment ; nous mangions des crêpes de seigle. [...] Une bergère qui faisait claquer ses deux sabots l’un contre l’autre : c’était voilà vingt ans l’appel contre les loups, il servait maintenant contre les renards, dans vingt ans il ne servirait plus que contre les fouines. [...] De la montagne de Blond un hululement s’élevait, c’était le grand-duc des Cévennes, le plus grand, disait mon tuteur, après celui des Andes.”⁴⁶

Et de finir par préciser la situation de Bellac :

“Notre ville était posée sur la route nationale de Paris à Toulouse, nos domaines les plus éloignés allaient jusqu’à quelques lieues au sud, et entre la borne 405 et la borne 420, atteignant ce degré suprême en cas de beau temps fixe, nous la goûtions, comme on l’appelle aussi à Bellac, la vie, dans sa plénitude.”⁴⁷

En dehors de ces localités, les écrivains s’attardent davantage sur Limoges. Nous n’en donnerons que deux exemples, à un siècle de distance, Balzac et Chardonne. Balzac inaugure *Le Curé de village* par une description du quartier de la Cité, lieu de naissance et d’enfance de l’héroïne Véronique Graslin :

“Dans le Bas-Limoges, au coin de la rue de la Vieille-Poste et de la rue de la Cité, se trouvait, il y a trente ans, une de ces boutiques auxquelles il semblerait que rien n’ait été changé depuis le Moyen-Age. De grandes dalles cassées en mille endroits, posées sur le sol qui se montrait humide par places, auraient fait tomber quiconque n’eût pas observé les creux et les élévations de ce singulier carrelage. Les murs poudreux laissaient voir une bizarre mosaïque de bois et de briques, de pierres et de fer tassés avec une solidité due au temps, peut-être au hasard. Depuis plus

de cent ans le plancher, composé de poutres colossales, pliait sans rompre sous le poids des étages supérieurs. Bâtis en colombage, ces étages étaient à l’extérieur couverts en ardoises clouées de manière à dessiner des figures géométriques, et conservaient une image naïve des constructions bourgeoises du vieux temps. Aucune des croisées encadrées de bois, jadis brodées de sculptures aujourd’hui détruites par les intempéries de l’atmosphère, ne se tenait d’aplomb [...]. Le pilier du coin, quoiqu’en maçonnerie composite, c’est-à-dire de pierres mêlées de briques et de cailloux, effrayait le regard par sa courbure ; il paraissait devoir céder quelque jour sous le poids de la maison, dont le pignon surplombait d’environ un demi-pied. [...] Ce pilier, situé à l’angle des deux rues, se recommandait aux amateurs d’antiquités limousines par une jolie niche sculptée où se voyait une vierge, mutilée pendant la Révolution.”⁴⁸

Les lieux de l’intrigue sont, tour à tour, l’actuelle place de la République (place des Arbres), les bords de Vienne qui sont le lieu du crime, l’Evêché qui surplombe la Vienne et enfin la place d’Aine, lieu de l’exécution.

“[...] chacun avait applaudi à la générosité [de Pierre Graslin] qui consistait à s’être bâti, dans le nouveau quartier de la place des Arbres, destiné à donner à Limoges une physionomie agréable, une belle maison sur le plan d’alignement, et dont la façade correspondait à celle d’un édifice public.”⁴⁹

“Un vieillard qui habitait une maison isolée dans le faubourg Saint-Etienne fut assassiné. Un grand jardin fruitier sépare du faubourg cette maison, également séparée de la campagne par un jardin d’agrément au bout duquel sont d’anciennes serres abandonnées. La rive de la Vienne forme devant cette habitation un talus rapide dont l’inclinaison permet de voir la rivière. La cour en pente finit à la berge par un petit mur où, de distance en distance, s’élèvent des pilastres réunis par des grilles, plus pour l’ornement que pour la défense, car les barreaux sont en bois peint.”⁵⁰

“Le palais épiscopal de Limoges est assis sur une colline qui borde la Vienne, et ses jardins, que soutiennent de fortes murailles couronnées de balustrades, descendent par étages en obéissant aux chutes naturelles

du terrain. L’élévation de cette colline est telle, que, sur la rive opposée, le faubourg Saint-Etienne semble couché au pied de la dernière terrasse. De là, selon la direction que prennent les promeneurs, la rivière se découvre, soit en enfilade, soit en travers, au milieu d’un riche panorama. Vers l’ouest, après les jardins de l’Evêché, la Vienne se jette sur la ville par une élégante courbure que borde le faubourg Saint-Martial. Au-delà de ce faubourg, à une faible distance, est une jolie maison de campagne, appelée Le Cluzeau, dont les massifs se voient des terrasses les plus avancées, et qui, par un effet de la perspective, se marient aux clochers du faubourg. En face du Cluzeau se trouve cette île échancrée pleine d’arbres et de peupliers, que Véronique avait dans sa première jeunesse nommée Ile-de-France. A l’est, le lointain est occupé par des collines en amphithéâtre. La magie du site et la riche simplicité du bâtiment font de ce palais le monument le plus remarquable de cette ville où les constructions ne brillent ni par les matériaux ni par l’architecture. [...] Les peupliers de l’île semblaient en ce moment diviser les eaux avec les ombres allongées de leurs têtes déjà jaunies, auxquelles le soleil donnait l’apparence d’un feuillage d’or. Les lueurs du couchant diversement réfléchies par les masses de différents verts produisaient un magnifique mélange de tons pleins de mélancolie. Au fond de cette vallée, une nappe de bouillons pailletés frissonnait dans la Vienne sous la légère frisure du soir, et faisait ressortir les plans bruns que présentaient les toits du faubourg Saint-Etienne. Les clochers et les faîtes du faubourg Saint-Martial, baignés de lumière, se mêlaient au pampre des treilles. Le doux murmure d’une ville de province à demi-cachée dans l’arc rentrant de la rivière, la douceur de l’air, tout contribuait à plonger le prélat dans la quiétude exigée par tous les auteurs qui ont écrit sur la digestion ; ses yeux étaient machinalement attachés sur la rive droite de la rivière, à l’endroit où les ombres des grands peupliers de l’île y atteignaient, du côté du faubourg Saint-Etienne [...].”⁵¹

“La disposition des localités, qui épargne aux criminels les angoisses d’un long trajet, restreint à Limoges le nombre de spectateurs élégants. Le Palais de Justice où est la prison occupe l’angle de la rue du Palais et de la rue du Pont-Hérison. La rue du Palais est continuée en ligne droite par la courte rue Monte-à-Regret qui conduit à la place d’Aine ou des Arènes où se font les exécutions, et qui doit sans doute son nom à cette circonstance. Il y a donc peu de chemin, conséquemment peu de maisons, peu de fenêtres.”⁵²

46 - Jean GIRAUDOUX, *Suzanne et le Pacifique* (1935), op. cit., chap. II, pp.465-467.

47 - Ibid., p.473.

48 - BALZAC, *Le Curé de village*, op. cit., pp.641-642.

49 - Ibid., p.656.

50 - Ibid., p.682.

51 - Ibid., pp.699-700.

52 - Ibid., p.698.

Un siècle plus tard, Jacques Chardonne, originaire de la Charente, place pour partie à Limoges l'action de *Les Destinées sentimentales*.

“Maintenant le Limousin, Joncherolles et Beaubaton lui plaisent, avec leur odeur de souvenirs, quand les bruyères fanées et les fougères jaunes ont des tons de vieilles tapisseries, et les prés mouillés d'automne un renouveau de verdure.

[...] Quand il pleut, les grands horizons bleus se couvrent de brume et les sous-bois sont parfumés ; [...]

Il est né en Limousin, sur des terres pauvres, en des jours sombres, le premier chant héroïque de l'amour ; il est né de la chaumière et du château. Jean referma son livre, cherchant à imaginer ce Limousin du moyen âge, qui semble parfois si proche, sous les châtaigniers, pourtant difficile à concevoir, avec sa misère emmurée, ses champs de raves, ses barons pillards, ses orfèvres, et cette voix téméraire des poètes, qui ont inventé une femme plus belle que la vie.”⁵³

L'essentiel des descriptions touche à l'industrie de la porcelaine :

“L'hiver, avant le jour, Jean était réveillé par une rumeur de foule calme, un piétinement de sabots dans la rue invisible : des milliers d'ouvriers, comme un régiment en marche au pas de route, entraient dans la Fabrique proche, cachée par de hautes murailles, comme la maison sur sa terrasse. Ce bruit durait longtemps, jusqu'à ce que le jour filtrant par les persiennes vint dans la chambre lustrer la table d'acajou, et, dans son grand lit, Jean était un peu effrayé par la résonance de cet interminable défilé, qu'il n'avait jamais vu, mais associait à une parole mystérieuse entendue dans l'escalier : “Ne conduisez pas les enfants au bord de la Vienne, il y a des chômeurs”.”⁵⁴

“On était fier de travailler chez Barnery, parce qu'il possédait les plus grands bâtiments, employait beaucoup de monde et fabriquait la plus belle porcelaine. L'homme en blouse noire qui, d'une preste caresse circulaire, avec une chiquenaude qui tinte, trie les assiettes sans défaut ; l'homme en blouse blanche, debout devant une motte de pâte tourbillonnant sur un tour, qui élève entre ses mains une pyramide fluide et fait éclore sous la pression de ses doigts l'ébauche d'une tasse ; la

femme qui imprime un décor sur la porcelaine et le moufletier qui le fixe au feu, en surveillant par une petite ouverture la gueule rose du four ; le peintre qui trace un cercle sur une coupe tournante, la main rigide cramponnée au pinceau ; la brunisseuse qui polit un filet d'or avec une agate ; le batteur de pâte, l'useur de grain, l'émailleur, le manoeuvre, tous, dans les longs ateliers silencieux, participaient à une grande aventure.

[...] Cette industrie, ces bâtiments de granit et de vitrage, remplis d'une foule confiante, et ces chargements de porcelaine qui tout le jour passent la grille, existent par miracle [...].”⁵⁵

“C'étaient de beaux bâtiments, où les ouvriers trouvaient le seul confort de leur vie. En longues files, debout ou assis, avec leurs blouses semblables, ils avaient bonne mine. Mais ils respiraient des poussières dures, des vapeurs qui tuent. Quand il allait au bord de la Vienne, près des ponts gothiques, cherchant la campagne, Jean avait vu leur pauvreté. Elle apparaissait sur les maisons de torchis, livides et enfumées. [...]

Dans les hauts quartiers silencieux, où l'on n'entend plus que le piétinement des passants sur les pavés, Jean reconnaissait les mêmes façades difformes en mortier noirci bordant les rues étroites, comme des abîmes de misère ; mais toujours au bout de ces rues apparaissait un petit tableau de prairie découpé dans les collines environnantes, un lointain et frais paysage suspendu entre les mesures, à l'horizon des ruelles, comme un appel des champs.”⁵⁶

“Cette belle porcelaine est produite à Limoges, grâce au kaolin, grâce à des artistes, à des générations d'ouvriers très habiles, grâce aussi à des perfectionnements techniques, qui ont une longue histoire.”⁵⁷

53 - Jacques CHARDONNE, *Les Destinées sentimentales*, Paris, Grasset, 1934, T.I, “La Femme de Jean Barnery”, pp.147-148. La poésie à laquelle il est fait allusion est celle de Bernard de Ventadour.

54 - Ibid., p.122

55 - Ibid., pp.130-131

56 - Ibid., pp.132-133.

57 - Ibid., p.231.

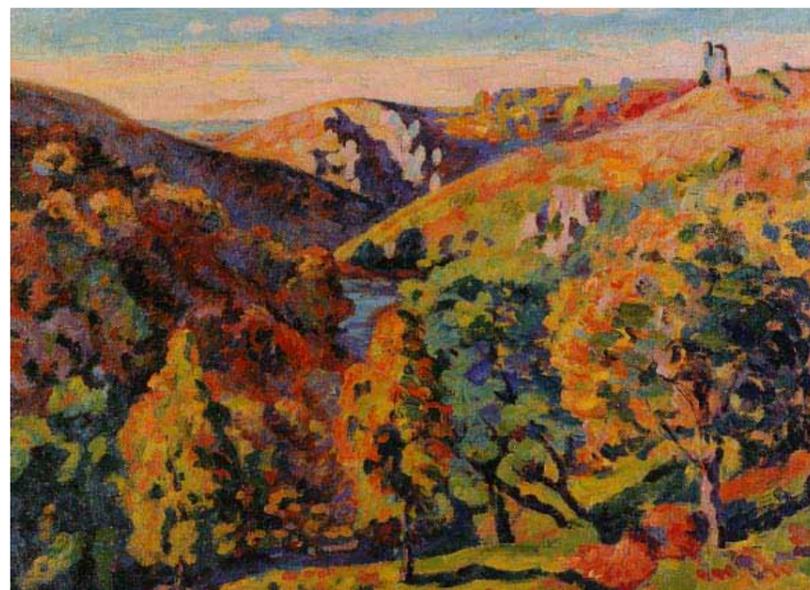
3. Le paysage limousin et les peintres

La peinture du paysage a connu son apogée en Limousin au XIX^e siècle. En un siècle, de 1830 à 1930 plus de 500 peintres ont trouvé en ces lieux une source d'inspiration.

En étudiant les titres des tableaux répertoriés dans les catalogues d'expositions des peintures de cette époque, on remarque que les thèmes privilégiés correspondent aux principaux motifs de paysage limousin (architecture, rochers, eau vive, landes...) décrits dans cette étude. En effet, comme le montre Joseph Nouaillac dans son ouvrage *Histoire du Limousin*¹, "nos paysages ont été découverts peu après 1830, par Jules Dupré, dont le père dirigeait la manufacture de porcelaine de Coussac et qui lui-même avait commencé par décorer des plats. Les horizons de Saint Yrieix, a dit Roujon, furent les premiers maîtres de Dupré, le maître de l'espace, des vieux arbres et des verdoyants pacages. Troyon fut amené par son ami Dupré en Limousin qui l'intéressa surtout par ses pâturages et ses bêtes au travail ou au repos. Le "bon Corot" fit en Limousin cinq séjours de deux mois au moins chacun entre 1849 et 1864 ; il peignit les sites des bords de la Vienne et de la Glane."

"Les paysages de Crozant et de Fresselines avec leurs sites gracieux et sauvages, de la Creuse, de la Sédelle et de la Petite-Creuse, chantés par George Sand et plus tard par Rollinat, ont inspiré un grand nombre de peintres ; une cinquantaine ont laissé un nom, dont beaucoup d'étrangers à la région, qui ont exercé une grande influence sur les artistes locaux. C'est entre 1860 et 1865 que le nom d'école de Crozant a désigné les artistes et peintres de plein air travaillant dans le pays, sans qu'il y ait entre eux d'autres liens que l'amour d'un même site. Un peu délaissé après 1870, Crozant a retrouvé sa vogue après 1880."

"De grands maîtres de l'impressionnisme ont fait de Crozant la patrie de leur art. Claude Monet, attiré en 1889 par Rollinat, en a rapporté une trentaine de tableaux aujourd'hui aux Etats-Unis. Armand Guillaumin, qui l'a découvert en 1893, s'en est inspiré presque uniquement et l'a traduit avec sa nature rude, simple et franche. Paul Madeline, venu après 1902, pendant vingt-cinq ans, chaque automne, a été le peintre des "mariages harmonieux des tons de cuivre et d'améthyste". Fernand Maillaud, qui "peint comme on prie, avec ferveur" et se défend d'être d'aucune école, dans son œuvre émouvante et riche, a rendu avec une sûreté et une grâce infinies la poésie de la lande et des hautes croupes granitiques, des marchés de village et des bêtes de labour."



Armand Guillaumin, Crozant, la vallée de la Sédelle, 1898

"Ajoutons à ces grands noms ceux d'artistes qu'attirèrent d'autres sites limousins. Le Norvégien Thaulow, le peintre des "cours d'eau pressés", et Julien Le Blant, peintre d'histoire, ont été retenus et inspirés par Beaulieu et les bords de la Dordogne. Gaston Vuillier, dessinateur et illustrateur du Tour du Monde, s'est attaché au site de Gimel. Didier Pouget a peint Obazine et les paysages de la Haute-Dordogne empourprés de bruyères. La nature limousine, d'ailleurs, ne semble pas faite pour les débutants ; elle exige des dons de force et de délicatesse et, comme on l'a dit de Guillaumin, de "puissants constructeurs de terrains" pour exprimer sa complexité, l'enchevêtrement de ses lignes et les transformations continues de son coloris²."

"Après les maîtres étrangers, des peintres autochtones ont trouvé dans le pays une matière picturale magnifique et innombrable: en Corrèze, Jules Vialle, un des plus anciens parmi les paysagistes, qui exposait dès 1846, Raphaël Gaspéri, Edmond Tapissier, Milles Desliens, Robert Pradel, Margerit ; dans la Haute-Vienne, Amédée Alluaud, du groupe des Amis d'Adrien Dubouché, un intime de Guillaumin, Eugène Alluaud, son fils, Pierre Lissac, Paul Thomas, P.-L. Courtot, Jean Teilliet, G. Mathieu, Ch. Bichet, Mathilde Villoutreix, G. Magadoux, Ed. et Gaston Jacquement, Paguenaud, peintre de marine ; dans la Creuse, Léon Desjardins, Sylvain Grateyrolles, Jules Rouffet, peintre militaire, Charles Donzel."



Victor Dupré, Marais de La Souterraine, 1842



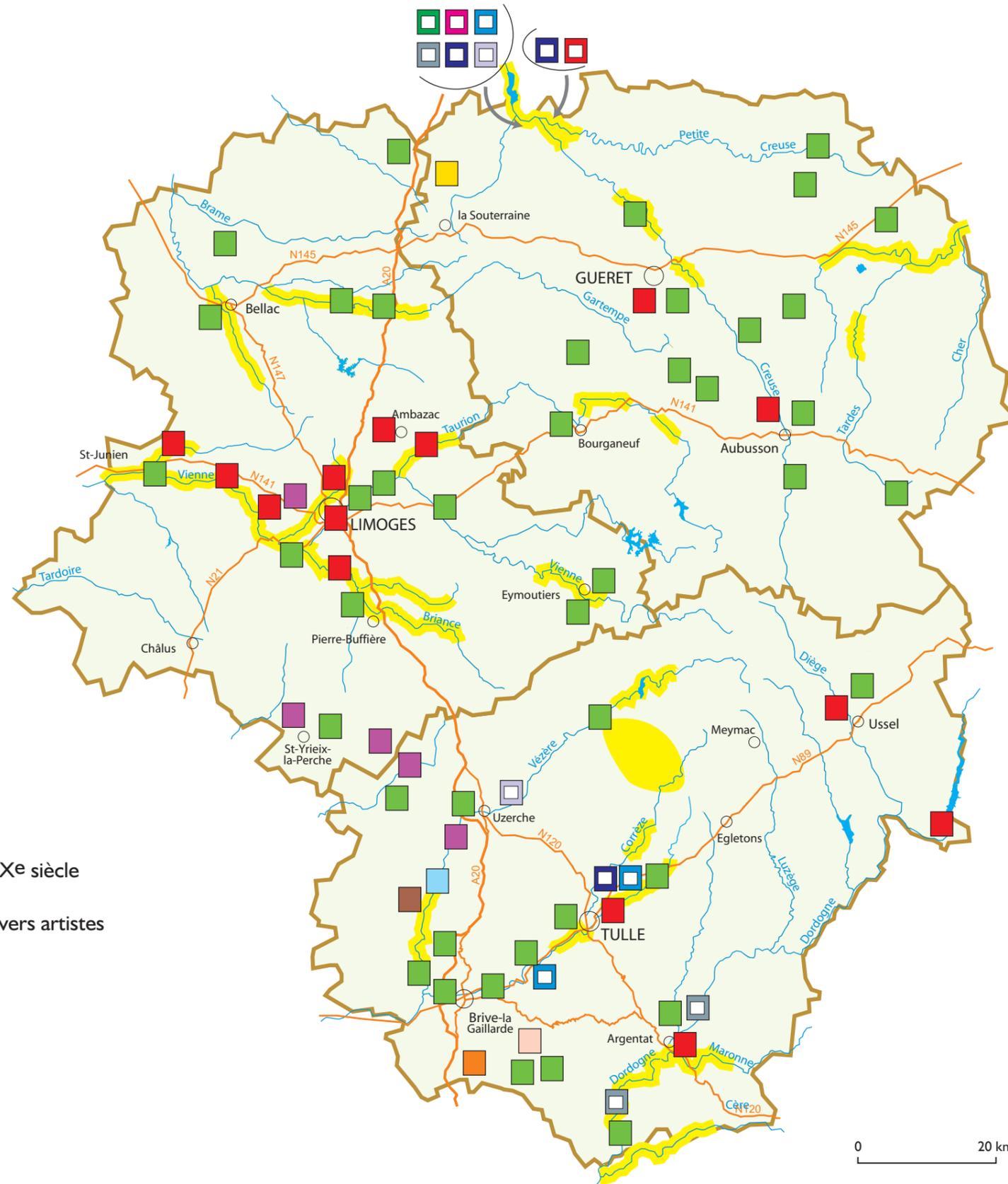
Charles Donzel, La Sédelle, 1886

1 - Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche Limousine*, 1931, revue Lemouzi n° 78 bis - Tulle - 1981 - 726 pages

2 - A cette liste ajoutons JEANRON, de Boulogne-sur-Mer, qui vécut une partie de sa vie et mourut pauvre dans le domaine de sa femme à Comborn. Dès 1834, il peignait des *Paysans limousins* (au Musée de Lille). Le "Raphaël du Limousin" eut son heure de célébrité sous la Seconde République comme directeur des Musées nationaux où il fit des réformes importantes.

LES PAYSAGES DU LIMOUSIN PEINTS AU XIX^e SIECLE

- Nicolas Poussin (XVII^e siècle)
- Eugène Delacroix
- Jules Dupré
- Théodore Rousseau
- Jean-Baptiste Corot
- Philippe A. Jeanron
- Claude Monet
- Armand Guillaumin
- Paul Madeline
- Eugène Alluaud
- Raphaël Gaspéri
- Gaston Vuiller
- Didier Pouget
- Autres peintres essentiellement limousins du XIX^e siècle
- Paysages peints de rivières et de plateaux par divers artistes



Sources :

- Johannès PLANTADIS, "Les maîtres du paysage limousin", bulletin de la société des sciences, historique et archéologique de la Corrèze, tomes 29-30 (1907-1908), Brive.

- Marie HENRIOT, "Les peintres de paysage dans la région limousine et marchoise (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse)", bulletin de la société des sciences historiques et archéologiques de la Corrèze (1935), Brive.

4. Regards contemporains sur le paysage

Claude CHAZELLE (Paysagiste DPLG, paysagiste-conseil de l'Etat) : *Quelques considérations générales sur le Paysage*

Le Paysage est Culturel “tout naturellement”

Le Paysage est un concept d'esthétique

Il me semble toujours bon de rappeler, que le Paysage ne se réduit pas à “une étendue de pays qui présente une vue d'ensemble” selon la définition du Larousse (avec tout le respect que nous lui devons).

Le Paysage, est, dès son origine (au XV^e siècle dans la Culture Occidentale), un concept d'esthétique. Il est possible de dire, en d'autres termes, que le Paysage est le fruit d'un regard qui sublime ou transcende le “pays”.

Alain Roger, professeur d'esthétique à l'Université de Clermont-Ferrand écrit : “*Le pays, c'est, en quelque sorte le degré zéro du paysage [...]. Mais les paysages nous sont devenus si familiers, si “naturels” que nous avons accoutumé de croire que leur beauté allait de soi ; et c'est aux artistes qu'il appartient de nous rappeler cette vérité première : qu'un pays n'est pas, d'emblée, un paysage, et qu'il y a, de l'un à l'autre, toute l'élaboration, toute la médiation de l'art.*”¹

Le Paysage ne se “décide” pas

En effet, un Paysage ne se décide pas : il ne s'aménage pas, il se ménage. Il est avant tout un résultat, le fruit d'une attitude envers le territoire, et, en cela, il est le reflet du mode de pensée et d'action d'une société ou d'une communauté. Il est, de fait, le support de l'image de marque d'un “pays”.

¹ - In *Cinq propositions pour une théorie du Paysage* p. 116, Champ Vallon Editeur, 1994

Créer aujourd'hui les conditions du paysage de demain

Protéger et gérer les paysages d'aujourd'hui c'est aussi participer à l'élaboration des paysages de demain. Pour Créer aujourd'hui les conditions du paysage de demain, deux axes majeurs. D'une part, respecter l'identité profonde du territoire (de ses sites et de ses lieux). D'autre part favoriser l'émergence de nouvelles “forces” d'usages et gérer leurs formes sans rupture de continuité avec les formes (d'usages, de sites et de lieux) qui authentifient ce territoire.

Respecter l'identité profonde du territoire

Il est important de comprendre que la notion de paysage, pour être “durable”, doit impérativement être attachée à la notion de continuité. Les formes auxquelles nous reconnaissons aujourd'hui le titre de Paysage, se révèlent en couches de parfaites continuités. L'identité du territoire et l'esprit des lieux sont forgés de ces continuités. Ces continuités s'entendent en termes de SENS (organisation, signification et sensibilité) et non pas comme de simples formes.

Respecter l'identité profonde du territoire, c'est respecter le sens (l'esprit, le Génie) des lieux. C'est, en d'autres termes, respecter les forces qui ont généré les formes apparentes qui font les paysages reconnus d'aujourd'hui.

Il ne s'agit donc pas de défendre des “enveloppes” creuses, mais de comprendre le territoire et son histoire “de l'intérieur” afin de mieux choisir, gérer et conduire les évolutions et positiver le développement.

Favoriser l'émergence de nouvelles “forces” d'usages

La notion de Paysage doit impérativement être attachée à la notion de forces dynamiques et non pas de formes statiques. Les formes que nous contemplons aujourd'hui en Limousin comme ailleurs, sont, pour les plus récentes, nées de forces d'usages qui datent du XVIII^e ou du XIX^e siècle. Certains des usages qui les ont forgées

sont, pour la plupart, aujourd'hui révolus. Des usages nouveaux se présentent et il est indispensable d'accompagner la naissance de leurs formes. Cela, pour deux raisons : la première afin de veiller à la compatibilité et l'harmonie des formes nouvelles avec les formes anciennes. La deuxième, afin de veiller à ce que les formes nouvelles ne s'habillent pas de formes modernes sans fondement au regard de l'esprit des lieux, ou sans aucune vraisemblance au regard des forces fondatrices .

Alain FREYTET (Paysagiste DPLG, paysagiste-conseil de l'Etat) : *Paysagiste en Limousin*

Le paysage nous est proche et précieux. Il naît de la relation sensible que nous entretenons avec l'espace et la nature. Le paysage ne relève pas seulement d'une subjectivité personnelle (“des goûts et des couleurs”) mais également d'une sensibilité collective, d'une culture commune qui nous permet d'argumenter le projet de paysage sur des bases partagées. Cette culture paysagère est forgée par les représentations artistiques dont a fait l'objet le paysage (photographies, peintures, dessins, écrits ...). Alain Roger, parle à ce propos de “l'artialisation” comme une condition nécessaire à l'émergence du paysage. Le paysage limousin par exemple se lit pour beaucoup à travers la représentation de scènes pastorales se déroulant dans la “campagne-parc” ou dans les landes de la montagne limousine.

Le paysage est tout à la fois contemplatif et actif. Il est à la fois une matrice et une empreinte. Le regard que le paysagiste porte sur le paysage est orienté par le projet. Ce peut être un projet de représentation : un croquis, une peinture, une photographie ou même une sculpture ou une intervention. C'est le plus souvent un projet dit d'aménagement même si on est plus souvent conduit à ménager le paysage qu'à l'aménager. Cette approche particulière est fondée sur une démarche divisée schématiquement en trois étapes qui souvent se chevauchent, parfois se confondent :

- La reconnaissance
- L'analyse
- Le projet

La reconnaissance

Le travail sur le paysage commence avant toute chose par l'exploration sensible des lieux et des sites. Cette déambulation permet de découvrir par soi-même les ambiances et les horizons du

site sur lequel on est amené à intervenir. Lors de cette imprégnation, la curiosité est le moteur principal, la cueillette en est l'outil. Cette cueillette prend diverses formes : le croquis et le dessin, les notes écrites, la photographie, la récolte de «curios», ces objets étranges qui nous attirent par leur aspect curieux : morceaux d'écorce, cailloux, plumes que l'on met dans la poche et qui nous suivront tout au long du projet. Le croquis plus que la photographie permet de mieux s'imprégner des lieux et des motifs, des visages et paysages représentés. Il demande de passer du temps à regarder et permet un échange direct.

Les paysages limousins, peut-être parce qu'ils ne se découvrent pas d'une façon monumentale comme le bord de mer ou la montagne, gardent un aspect mystérieux qui les rend particulièrement attirants. Les sites possèdent souvent des qualités paysagères et architecturales remarquables qui semblent avoir traversé les siècles sans que soient rompus les gestes et les traditions de mise en valeur de l'espace et de la nature. La reconnaissance de ces paysages demande peut-être ici plus de temps qu'ailleurs. Il faut entrer dans les plis et les replis du pays pour commencer à en comprendre la structure et la nature.



La rue baton.
elle ouvre la vue vers le grand
lointain, vers une prairie.
un superbe mur, au couronnement fin
et comme une balustrade.

Au pied du mur, un vieux caniveau de
pierre mériterait de revenir au jour.
Au chaque bout de la rue Jean Binet,
un monument : à l'ouest le château
à l'est l'église.

La quantité et la qualité des chemins qui sillonnent le Limousin en fait une terre à explorer. Dans cette région, la marche s'impose. À pied, on s'arrête quand on en a le désir, on prend la mesure et le rythme des choses et des êtres. L'attention est comme aiguisée par le rythme des pas. La fatigue va permettre de graver dans la mémoire

des images et des émotions qu'une découverte moins éprouvante aurait fait tomber dans l'oubli. Cette déambulation rend sensible à la matière, aux textures auxquelles elle donne naissance : les sillons réguliers d'un champ labouré, les lignes d'un toit de bardeaux de châtaignier, l'appareillage d'un mur de granite, l'ondulation d'une prairie sous le vent.

Pour mieux enraciner le projet dans le pays, il convient de partir à pied l'esprit libre de toute analyse scientifique ou de demande trop précise concernant le projet. Ces connaissances risquent de perturber l'appréciation des lieux et des paysages. Les plus belles reconnaissances sont celles que l'on fait seul. Sa propre sensibilité peut se dévoiler sans qu'elle ne soit perturbée par d'autres personnalités parfois bavardes et encombrantes.

L'analyse

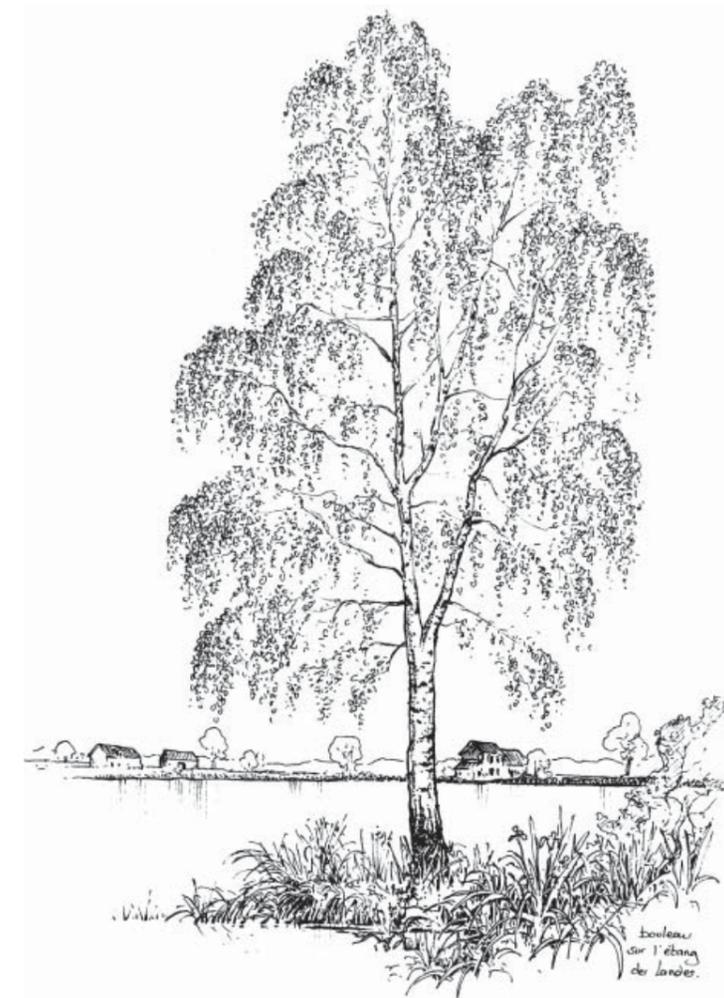
L'analyse vise à prendre du recul pour entre autres formuler ce qui fonde l'identité des sites et des paysages que l'on a explorés et déterminer les entités sur lesquelles le projet va se concentrer. Cet ouvrage permet de rassembler des données jusque-là éparpillées. On pourra situer avec plus de précision l'emboîtement des entités de paysage de la campagne parc ou de la montagne Limousine jusqu'aux parties de pays plus précises.

Autant la reconnaissance paysagère fait la part large au terrain et au travail en solitaire, autant l'analyse suscite la recherche des différents point de vue qui se concentrent sur le territoire si possible à l'occasion d'un travail en équipe pluridisciplinaire. Les données scientifiques sont précieuses mais dans la campagne limousine, le savoir est souvent oral. Il convient pour comprendre un territoire de passer du temps de récolte auprès de ceux qui vivent le pays.

Dans bien des cas, une grande part du projet consiste à raconter les paysages. Les différents partenaires du projet, les élus en premier lieu, apprécient souvent ces interventions parce qu'ils ne perçoivent plus la valeur des paysages qu'ils ont quotidiennement devant les yeux ou parce qu'ils se sont trop enfermés dans un jugement particulier.

L'analyse permet d'identifier les différents motifs de paysage qui composent, en s'assemblant, les ambiances et les scènes auxquelles nous avons été sensibles. Plus que de simples éléments, ces motifs font naître en nous des évocations, des souvenirs et des références culturelles. Ces motifs peuvent être regroupés :

- **Les motifs du relief** qui constituent en quelque sorte la charpente des paysages : le vallon, la vallée, le plateau, la plaine, l'éperon, la terrasse, le puy, la colline, la montagne, la gorge...
- **Les motifs de l'eau** qui sont étroitement liés à ceux du relief : la pêcherie, la mare, l'étang, le lac, le ruisseau, la rivière, la source...
- **Les motifs de la végétation** qui souvent appuient les traits du relief, mais qui parfois les cachent : l'arbre isolé, la haie, le bois, la forêt, la lande, la prairie, ...
- **Les motifs de l'animal**, souvent oubliés mais qui pourtant donnent au paysage une présence et une tension particulière : la vache limousine ou charolaise, le mouton, le coq, le chevreuil, le sanglier, le rossignol, la grue cendrée en migration...
- **Les motifs du bâti** qui marquent fortement l'espace en créant des lieux de croisement et de rencontre : le village qui fonde l'identité limousine, la maison, le bourg, l'école, la mairie, la fontaine, le lavoir...
- **Les motifs de liaison** qui relient les autres motifs les uns aux autres et qui nous permettent de les découvrir : chemin, sentier, piste, rue, route, passage ...



Extrait
sur l'étang
des landes.

Les motifs s'enchaînent et s'assemblent selon des règles propres à chaque paysage. Une lisière suit le rebord du plateau, une prairie occupe le fond de la plaine alluviale, un chemin passe sur la concavité de base d'un versant, une haie accompagne la rivière, une chapelle s'implante sur l'éperon rocheux qui domine la vallée, un village s'installe sur le replat entre les versants raides du puy et les fonds humides de l'alvéole en pays granitique. Dans cette phase d'analyse, les enchaînements sont étudiés avec soin et représentés sous forme de coupes et de cartes. Que certains motifs viennent à manquer et le paysage se simplifie et se banalise. Dans la campagne limousine par exemple, l'arbre isolé qui trône au milieu des champs est un motif en péril. Souvent issu d'ancienne haie, il n'est pas remplacé. Les prairies prennent des allures d'openfield et la campagne abandonne son identité de parc.

Ces motifs ne composent pas un tableau figé. Il convient de les apprécier à travers les dynamiques dont ils sont l'objet. Le relief et l'eau par exemple peuvent se lire comme un mouvement dicté par les dynamiques géologiques et géomorphologiques : la montagne s'élève, la plaine alluviale s'étend, l'éperon s'étire, la rivière grossit. Ainsi, ce qui peut apparaître au premier regard figé et immuable devient la proie d'un mouvement. Certaines catastrophes comme un tremblement de terre ou une inondation, rendent parfois ces mouvements perceptibles à l'échelle du temps des hommes. La plupart du temps, ces dynamiques s'expriment dans des espaces de temps si grands que l'on est contraint d'imaginer le mouvement à partir d'une image fixe. Cet exercice d'analyse des dynamiques géomorphologiques est d'autant plus important, notamment dans le cadre d'un projet de paysage, que ce mouvement est souvent vécu inconsciemment par le corps et par l'esprit.

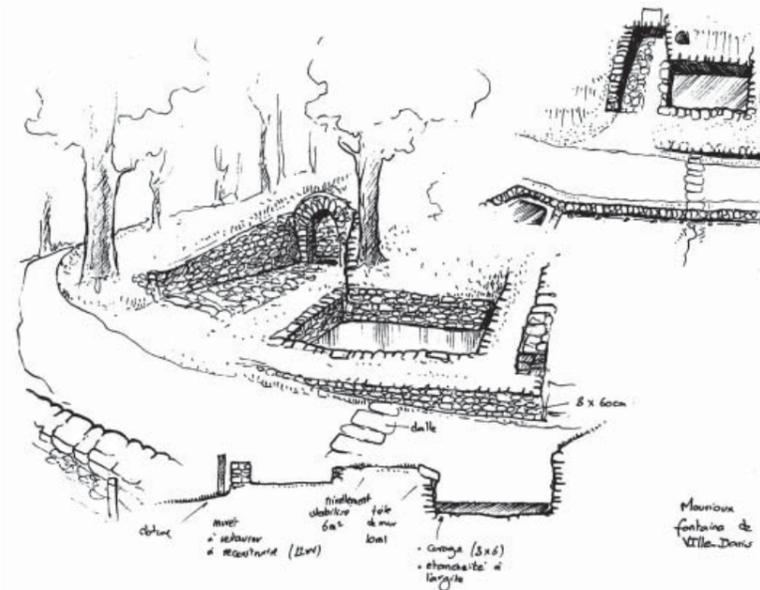
Les autres motifs de la végétation, du bâti et des réseaux ont également leurs propres dynamiques : dynamique biogéographique, dynamique urbaine et historique qu'il convient d'analyser avec soin. Elles sont plus rapides et perceptibles : un village s'agrandit, un lotissement se construit, une parcelle s'enfriche, un vallon s'enrésine, une prairie est gagnée sur un bois humide.

Le projet

La lisibilité d'un paysage est pour beaucoup dans l'appréciation que l'on a d'un paysage. Que le bâti se disperse en mitage, que les perspectives se bouchent derrière une haie de thuyas, que les boisements résineux étouffent un pays, qu'une route passe sans ménagement en remblais dans un vallon où coule une rivière, qu'un chemin bordé de fruitiers et de murettes de pierres se transforme

en piste d'exploitation agricole et la lisibilité du paysage est altérée. Le projet sur le paysage consiste souvent à préserver une lisibilité en permettant aux motifs d'évoluer et de se transformer avec douceur.

Aujourd'hui, les moyens dont on dispose avec la mécanisation accélèrent la transformation des paysages. L'attachement et le soin que l'on portait au pays laisse place à des interventions plus radicales. Ce que l'on attend aujourd'hui des paysagistes c'est moins de panser les blessures, de "cicatriser" les plaies mais beaucoup plus de faire participer le projet, quelle que soit sa taille, aux dynamiques propres au pays. Le passage d'une nouvelle route, l'ouverture d'une carrière, un remembrement, la construction d'un lotissement ou d'une zone d'activité peuvent, si on s'en donne les moyens et si les décideurs sont motivés, participer totalement à l'édification du paysage. Le résultat ne sera positif qu'à une double condition : que la fonction soit remplie (circuler, exploiter la terre, habiter, produire...) et que l'on ait la volonté de voir le paysage ainsi constitué comme une matrice aussi forte et harmonieuse que celle qui existait avant.



En Limousin, la transformation des paysages tient moins à des événements spectaculaires comme le passage d'une autoroute qu'à la somme de petits faits en apparence insignifiants. Le travail du paysagiste est alors diffus. Il peut dans ses missions de conseil ou ses projets de planification ou d'aménagement, influencer sur cette multitude d'interventions : éviter l'abattage d'un arbre isolé, inciter à la plantation de fruitiers en bord de chemin, restaurer un vieux mur ou une fontaine, empêcher l'enrésinement ou la construction d'un étang dans un vallon, suggérer l'enfouissement des réseaux devant un beau bâtiment.

Parfois en voulant faire trop bien, on fait mal. Certaines actions de mise en valeur des lieux de patrimoine tourne à l'"espavérisation", transformation d'un lieu chargé d'histoire en un "espace vert" plus ou moins urbain avec le cortège de jardinières, de bitume, de bordure béton, de panneaux pédagogiques et de mobilier de catalogue. Le patrimoine que l'on voulait mettre en valeur finit par étouffer sous tant de sollicitude.

Le travail du paysagiste en Limousin est modeste, multiple. Il ne s'agit pas comme dans les grandes métropoles urbaines de signer de grands projets prestigieux mais plutôt d'investir un monde rural en quête de reconnaissance. Bien souvent, les actions, si elles étaient concertées et réfléchies entre tous, propriétaires, agriculteurs, élus, administrations, usagers, pourraient prendre des formes plus respectueuses des paysages et de l'architecture. Travailler sur le paysage ne signifie en aucun cas mettre sous cloche un pays et ses habitants. Il s'agit au contraire d'imaginer un avenir commun pour que soient maîtrisées les mutations et les transformations dont seront demain l'objet les paysages limousins.

Gilles CLEMENT (Paysagiste DPLG, Jardinier paysagiste) : *Ombres et Lumières en Limousin - Les jardins de Vassivière*¹

Voyager en Limousin, c'est investir un relief doux mais consistant où le regard, envoyé d'une colline à l'autre par d'inépuisables rebonds, atteint la montagne sans s'en apercevoir.

La montagne n'est jamais haute. C'est une ondulation supplémentaire d'où il est envisageable d'embrasser le territoire par temps clair. On distingue alors l'essentiel d'une composition réglée au hasard du partage entre pâture et forêt [...].

[...] Dans tous les cas ce partage - arbres, herbes - couvre la terre et la protège. Le Limousin appartient à cet ensemble heureux d'occupation du sol où la peau de la Terre n'est blessée qu'en de rares occasions. Il s'oppose en cela aux immenses surfaces labourées des champagnes autrefois rûches et devenues riches par injections massives d'intrants de toutes nature. En Limousin on peut encore cultiver le sarrasin, plante amie des sols maigres, susceptible de

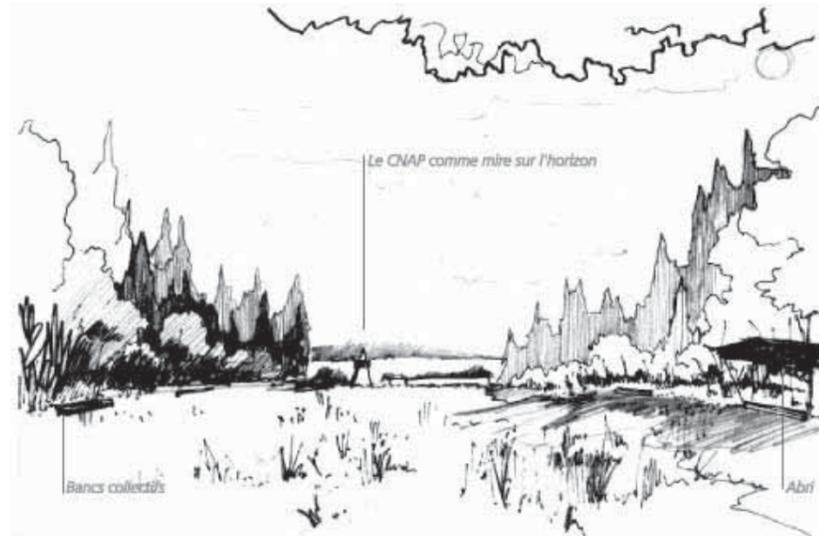
¹ : Les dessins et la carte sont extraits de l'étude opérationnelle *Paysage et environnement du territoire de Vassivière* réalisée par l'équipe Gilles Clément, paysagistes

disparaître par simple overdose d'engrais. La richesse limousine vient d'une relative pauvreté des sols, laissant venir tranquillement de grands arbres à l'abri des vents et suffisamment d'herbe pour contenter les vaches rousses et rustiques [...].

De cela il ressort un effet que se partagent quelques rares contrées où subsistent à la fois le bocage et la forêt : une balance équilibrée de l'ombre et de la lumière.

A première vue on pourrait classer tous les paysages de l'ombre sous une seule liste et tous ceux de la lumière sous une autre. Cela donnerait :

- Pour l'ombre : forêts de feuillus, chênes, hêtres, charmes, forêts de conifères, épicéas, douglas, sapins, galeries de rivières, saules ;
- Pour la lumière : pâtures, champs de culture, étangs, lacs.



Une clairière établira une nouvelle station d'observation en relation avec la tour du CNAP. L'apport de lumière en forêt et la situation dominante du sommet vont mettre en scène une nouvelle vision de l'île

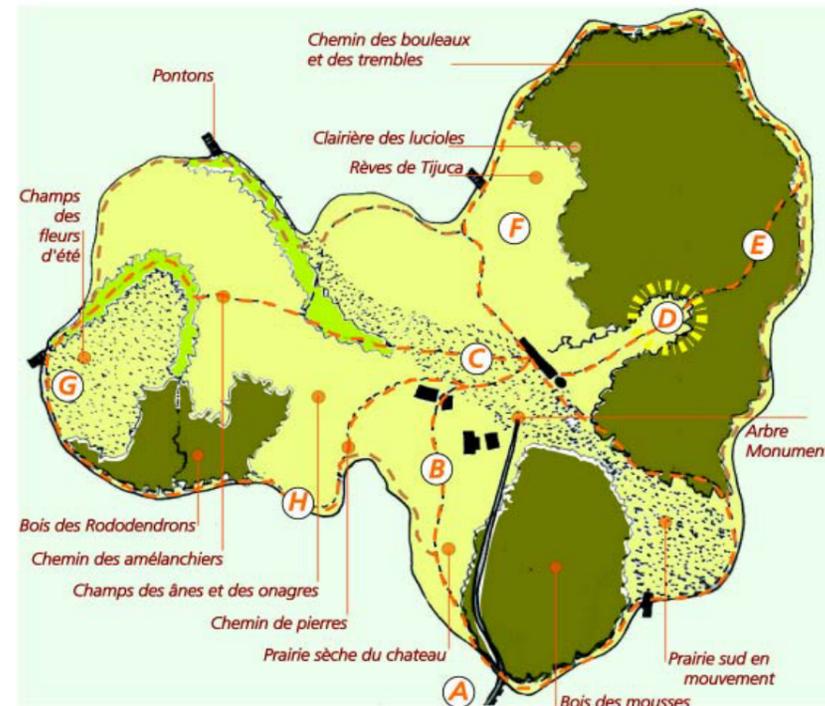
Le mot clairières (au pluriel), en ce qu'il désigne un secteur de lumière entouré d'ombre, résume à lui le paysage limousin.

Une observation plus fine fait apparaître un assemblage intermédiaire – techniquement un "écosystème" - que l'on ne peut ranger ni dans l'une ni dans l'autre liste de l'ombre et de la lumière. C'est un mélange des deux.

J'appelle *tiers-paysage* cet ensemble imbriqué où toutes les strates de végétation s'expriment avec plus ou moins de force. Le tiers-paysage appartient aux franges des deux systèmes énoncés. Contrairement à eux il ne fait l'objet d'aucune gestion particulière. Il

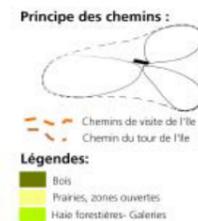
s'apparente aux délaissés de toutes natures. Dans la région de Vassivière il est composé de : tourbières ouvertes, tourbières en voie de fermeture, friches d'origine forestière, friches d'origine agricole, reboisements spontanés des coteaux abrupts, ripisylves claires, bords de chemins et de routes, rives du lac et des étangs, etc...Apparemment négligé, ne faisant l'objet d'aucun projet spécifique, cet ensemble relie les secteurs francs d'ombre et de lumière, à la manière de tissus assemblés par une couture grossière .

Plan d'aménagement de l'île-Jardin



L'île est envisagée comme un ensemble qui doit être apprécié dans son unité géographique. L'île-jardin naît de l'attention portée à tous les espaces interdépendants, par des parcours qui traversent les différentes ambiances conduites par les interventions artistiques.

- Les Fiches projets :**
- A Route d'accès, garde-corps du pont et bacs à fleurs
 - B Château et verger
 - C Prairie en mouvement, parkings CNAP
 - D Clairière du Sommet
 - E Chemin d'Ombre et gestion des bois mousses
 - F Verger du CNAP et accès au lac - lagunage
 - G Champs des fleurs d'été et bois des rhododendrons
 - H Chemin du tour de l'île



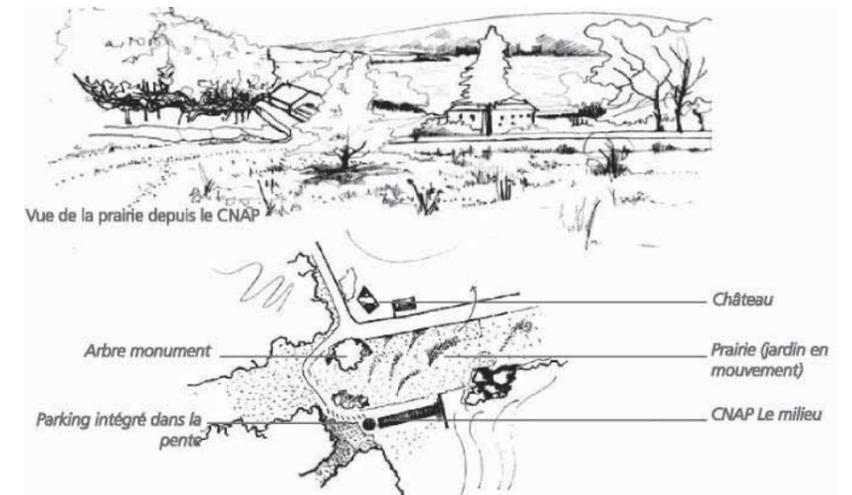
En parcourant le territoire, sans s'écarter profondément du lac on rencontre des événements écologiques qui, selon mon analyse, font partie des jardins naturels.

Il s'agit d'espaces réglés par les seuls éléments, sans intervention humaine, et ceci depuis la nuit des temps. Ces espaces appartiennent largement au "tiers paysage" défini plus haut mais on peut aussi les rencontrer au sein des secteurs les plus ombrés ou les plus lumineux [...].

[...] Parmi tous ces jardins, l'île de Vassivière peut être considérée comme un jardin à part entière, avec son accès unique et singulier, son isolement, son mystère.

De tous les jardins rencontrés, lui seul en a la définition (jardin : du germanique *Garten*, enclos). Le lac, enclos idéal, joue le rôle de clôture mais aussi de ha-ha, limite des jardins anglais constituée d'une douve sèche ou remplie d'eau. Au-delà de ce fossé le paysage agreste se déploie.

[...] Le caractère de Vassivière apparaît sous trois aspects. Le premier est lié à la perception visuelle du site ; il concerne le *paysage* dans son registre plastique et émotionnel. Le second est lié à l'*environnement* ; il concerne le sentiment de qualité immédiatement perceptible du site et sa mise en péril éventuelle. Le troisième, issu de la combinaison des deux, se présente comme un ensemble dispersé, regroupé pour le discours sous le terme : *Jardins de Vassivière*.



Cet espace reflète les activités et les ambitions du Centre d'Art et du Paysage. L'intervention invite à l'expérience en montrant l'esprit de l'île-jardin

Jacques FONTANILLE (Professeur des universités, Sémioticien) : *Lumières en Limousin*

Comment les hommes s'approprient-ils un paysage ? Si on écoute les spécialistes du paysage, cette appropriation est le fruit du temps et du travail : un temps bien particulier, celui, à l'échelle humaine, de l'occupation d'un territoire et en particulier des activités agricoles et industrielles, celui des habitats successifs, un temps qui se distingue, entre autres, du temps géologique. Pourtant, quand le juriste veut établir des règles pour l'usage, pour la transformation et la protection du paysage, ce mode d'appropriation ne lui suffit pas, et il en invoque

un autre : le paysage est alors ce que l'habitant, le visiteur - l'observateur, en somme, qu'il soit installé ou de passage - perçoivent dans leur environnement : le paysage est donc ce que nous percevons comme tel ! Dès lors, le paysage s'inscrit dans un autre temps, commun à l'autochtone, au migrant et au voyageur, et qui est l'instant de la perception...

Cette définition resterait parfaitement circulaire, si nous ne pouvions en aucune manière comprendre ce que signifie "percevoir un paysage", et, plus précisément, en quoi cette perception nous procure l'impression d'avoir affaire à un "paysage". Les photographies aériennes d'espaces agricoles cultivés montrent, *a contrario*, que d'autres types de perception peuvent produire, à partir des mêmes éléments, bien d'autres effets : des graphismes abstraits, des effets de "structure" et de "texture" qui ne sont plus ceux d'un paysage, mais ceux d'une composition plastique. De fait, cette définition apparemment tautologique nous invite à explorer de l'intérieur ce type de perception bien particulier qui consiste à saisir comme un paysage un ensemble d'objets et de figures, disposés dans un espace et à un moment donnés.

Choisissons donc un lieu et un instant. Le lieu, ce sera la vallée de la Vienne, quelque part entre Limoges et Saint-Victorien, et plus particulièrement à cet endroit où un coude opportun en modifie l'orientation dominante (est/ouest) pour la placer dans l'axe de la course du soleil automnal (nord-est/sud-ouest). Le moment, ce sera le début de l'automne, en fin de journée.

Vus du fond de la vallée, les différents éléments qui environnent l'observateur forment simplement un espace naturel : une large rivière, des arbres qui couvrent la colline (et qui en cachent aussi bien la pente, les cultures et les herbages), et quelques bâtisses. Mais ce n'est pas encore un paysage. Soudain, un fort contraste se dessine : de l'autre côté de la rivière, la masse boisée a été divisée en plusieurs plans : au premier plan, le long de la berge, un alignement sombre apparaît ; au deuxième plan, et à l'arrière-plan, d'autres alignements, plus clairs, plus verts, se distinguent ; entre ces zones boisées, des intervalles se colorent de brun-ocre, virant ici ou là au jaune éclatant. Que s'est-il passé ?

L'observateur s'interroge : certes, il s'agit d'un effet d'éclairage, une qualité et une orientation particulière de la lumière, que la saison et l'heure expliquent en partie. Mais, pourtant, cette explication reste insatisfaisante : il ne s'agit pas d'une coïncidence prévisible et nécessaire, que les mouvements relatifs de la terre et du soleil permettraient de calculer, puisque cet événement se produit plusieurs fois par an (et même parfois en dehors de l'automne) ; il ne s'agit pas

non plus d'une coïncidence entièrement déterminante et suffisante, puisque la même situation était déjà en place un moment auparavant, ou même la veille, et rien de tel ne se produisait.

Bien entendu, notre observateur est candide, et manque cruellement d'informations, notamment sur les particularités météorologiques de ce moment-là, et, plus généralement, sur la complexité des phénomènes en jeu ; mais c'est justement cette ignorance relative qui lui permet de percevoir ce qu'il a sous les yeux comme un effet de structure et de texture, comme un paysage cohérent et susceptible d'abriter quelque scène particulière de la vie quotidienne propre au lieu. On dit couramment que pour adhérer à la fiction que nous propose un roman, il nous faut provisoirement "suspendre notre incroyance", et admettre que l'univers de la fiction redéfinit à lui seul toutes les conditions de vérité et de vraisemblance ; de même, pour s'approprier un paysage, il faudrait suspendre provisoirement notre besoin d'explications extérieures, et admettre que ce qui se donne à voir, à entendre et à sentir est en soi suffisant, au moins pour un instant, celui de l'émotion.

Revenons quelques instants avant l'événement. Ce que nous pouvions voir dans ce lieu, quelques minutes auparavant, aurait pu être décrit comme une collection d'objets bien identifiables : une rivière, des berges, des arbres, des feuillages, le flanc d'une colline ; il ne s'y passait rien de particulier, et, pour peu qu'on y pût déceler quelques mouvements, signalant ici ou là l'activité des hommes, des animaux ou de quelque force naturelle, chacun eût conservé son autonomie : tout ici est de l'ordre de la juxtaposition, chaque élément est reconnaissable en lui-même, et comme appartenant à une catégorie plus générale.

L'événement en question nous fait oublier ces divisions, nous fait même oublier momentanément que nous avons affaire à une rivière, à des arbres, etc. ; nous percevons en un seul instant un ensemble structuré, cohérent, dont les éléments ont retrouvé leurs qualités matérielles premières : la rivière n'est plus qu'une surface instable, animée de reliefs éphémères et de reflets résiduels et assombris ; les arbres sont fondus en couches verticales et mates, échelonnées en plusieurs plans parallèles, entre lesquelles se coulent de spectaculaires épaisseurs de matière éclatante, où l'atmosphère ne se distingue ni des surfaces cultivées, ni des landes. La perception des qualités matérielles ayant pris le pas sur l'identification des types d'objets, la juxtaposition des éléments cède devant la cohérence de la composition.

L'observateur connaît le responsable de cette transformation : la lumière, et ses diverses espèces - l'éclairage, les couleurs, l'éclat, les textures -, qui se répandent et se distribuent sur tous les objets juxtaposés en ce lieu, pour en faire les parties d'un paysage. Mais il en pressent aussi l'"intention" : cette "scène" est disposée en vue de quelque chose, qui n'y est pas encore inscrit, quelque chose qu'il a toute latitude d'imaginer, et qui n'est, à cet instant, que le creuset d'une émotion ; ce "quelque chose", qui serait au théâtre une représentation dramatique en cours ou à venir, n'est rien d'autre ici - et c'est déjà beaucoup - que la représentation imaginaire de la propre existence de l'observateur, brusquement rendue sensible, présente, et sursignifiante, en ce lieu et en cet instant, en tant que centre organisateur du paysage.

L'effet "paysage" n'est donc pas seulement une impression passagère procurée par l'unité apparente d'un lieu ; il nous suggère aussi, portée par un profond et fugace sentiment de cohérence, l'impression qu'"il y a du sens à être ici, à vivre ici".

Il serait bien difficile, peut-être même sans grand intérêt, de montrer qu'une telle expérience est propre au Limousin. Il nous suffit peut-être de savoir que le Limousin offre une multitude de sites et de moments d'exception, où de telles expériences sont possibles, et où nous pouvons, en nous appropriant le lieu comme un "paysage", ressentir ce puissant sentiment d'existence. De telles expériences contiennent en effet une part d'impondérable, une marge d'imprévisibilité qui en font tout le prix, qui en font, en somme, des "événements subjectifs" : le paysage ne nous saisit qu'au moment où nous perdons le fil de ses déterminations extérieures, au moment où, pour apparaître comme une composition porteuse de sens, il révèle le principe de son organisation interne, et même, s'agissant de la lumière, le principe actif et responsable de cette organisation ; en Limousin la part d'impondérable, la marge d'imprévisibilité sont procurées par la diversité des sites, par les ruptures incessantes de point de vue, par la labilité des matières atmosphériques, tout autant que par la qualité imprévisible des lumières.

La diversité des sites interdit d'une certaine manière la formation d'une image abstraite, constante et stéréotypée du paysage limousin : en chaque site, le paysage est à reconstruire ; les ruptures du point de vue obligent l'observateur à reprendre position, à recomposer son système de repères, et à redéfinir à chaque fois ses échelles de distance et de profondeur ; la labilité des matières atmosphériques et l'imprévisible qualité des lumières transforment enfin les espaces vides, les intervalles apparemment inoccupés en une chair vive et irréductiblement singulière : tout concourt ici à nous faire vivre ce fugitif saisissement qui émane du lieu.